

Rapport d'activités



BASSIN
D'ARCACHON

SIBA

www.siba-bassin-arcachon.fr

2022

Introduction P.03

Le Mot du Président	P.03
Présentation du SIBA	P.05
2022 : nos temps forts	P.06

La vie du SIBA P.09

Organisation administrative et politique	P.10
Bureau des Maires	P.12
Commande publique	P.14
Ressources humaines	P.15

Des moyens pour agir P.17

Les finances 2022	P.17
-------------------------	------

Des outils au service des communes et usagers P.21

Les outils du pôle de ressources numériques	P.22
La bibliothèque environnementale	P.29
La plateforme d'accès aux données	P.29
La Web TV locale TVBA.FR	P.30

La qualité de l'eau : connaître pour agir P.33

REMPAR : un réseau pour suivre la qualité des eaux et sensibiliser à leur protection	P.34
Profil de vulnérabilité des eaux conchylicoles du Bassin d'Arcachon	P.36
L'Eau,ditorium, un espace pédagogique pour tous	P.42
Des supports créés au nom de la préservation de nos milieux	P.44
Des rencontres, des réunions thématiques pour convaincre, éveiller la curiosité, innover ensemble	P.46

Pôles de compétences P.53

Pôle assainissement des eaux usées	P.53
Pôle gestion des eaux pluviales	P.59
Pôle GEMAPI	P.77
Pôle maritime	P.99
Pôle hygiène et santé	P.125
Pôle promotion et communication du Bassin	P.149

Perspectives 2023 P.164

Glossaire P.166

LE MOT DU PRESIDENT 2022 : fédérer pour agir !

“ En 2022, les conditions climatiques, les incendies, ont déséquilibré et blessé notre quotidien. Mais face à ces épreuves sans précédent, les élus du SIBA se sont fédérés pour y opposer une solidarité à la hauteur des enjeux, aux côtés des soldats du feu.

L'histoire se répète, le SIBA reste la collectivité fédératrice au sein de laquelle, les élus se rassemblent sereinement pour agir en conscience et en confiance.

Cette posture se décline aussi dans la compréhension du lien terre-mer qui a naturellement conduit l'état à confier à notre syndicat la réalisation des profils de vulnérabilités conchylicoles : une très belle preuve de confiance !

Effectivement cette mission nécessite de fédérer tous les acteurs du bassin versants du Bassin d'Arcachon pour poursuivre la préservation de la qualité de l'eau. L'identification de 63 actions concrètes traduit la volonté de chacun d'apporter sa pièce à l'édifice.

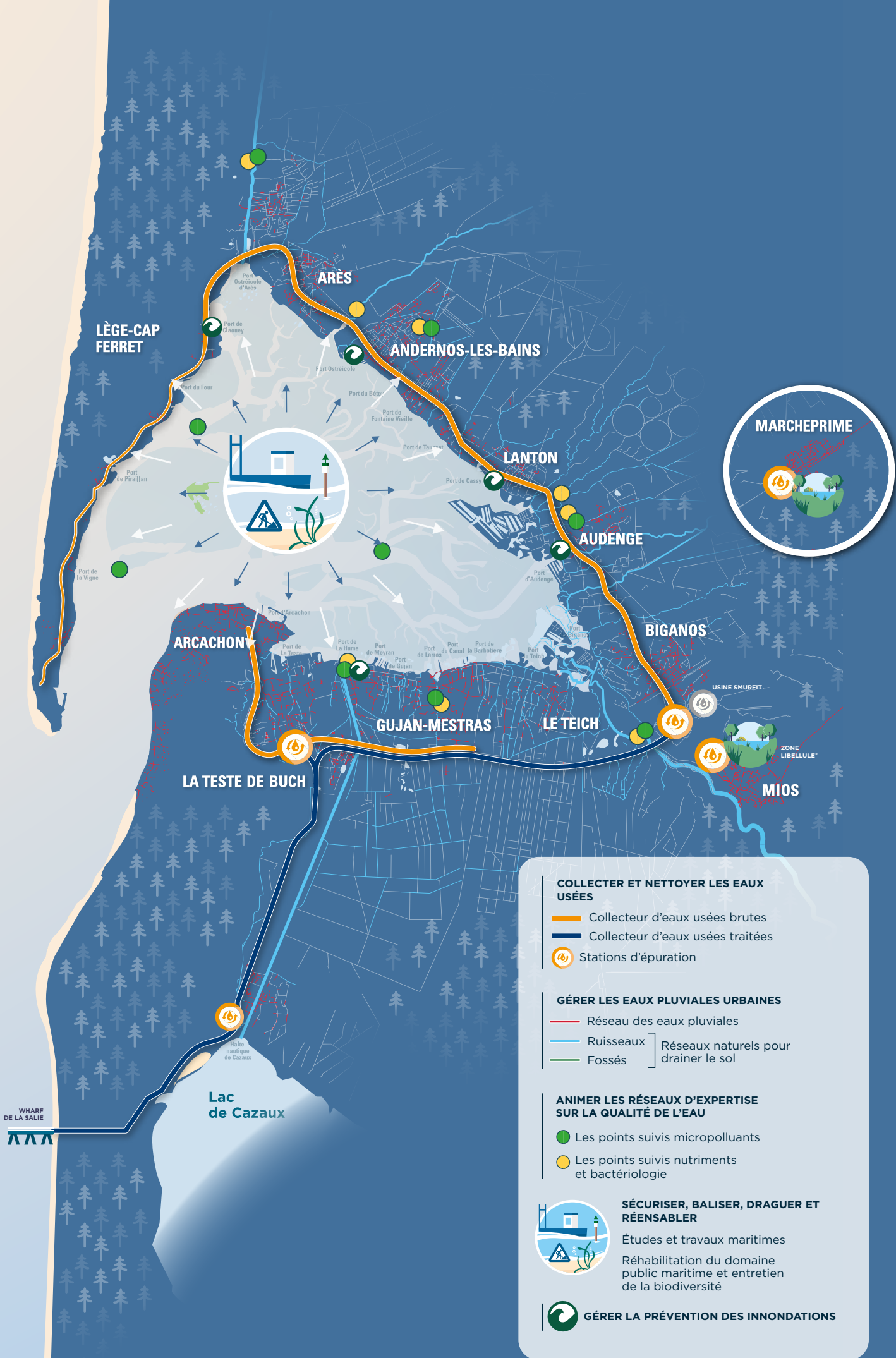
Si certaines d'entre elles visent la sobriété environnementale un important travail de fond doit être entrepris : je pense notamment à la réhabilitation des friches ostréicoles et la restauration des vasières mais aussi à tous nos projets de réutilisation des eaux usées traitées sur lesquels le SIBA travaille depuis longtemps ; nous espérons que les projecteurs actuels vont assouplir le passage aux actes.

”

Yves Foulon
Président du SIBA,
Maire d'Arcachon,
Conseiller Régional

« La réalisation de ce Rapport d'activités répond à l'obligation légale du 12 juillet 1999 (Article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales) qui demande au Président du SIBA d'adresser annuellement, avant le 30 septembre au Président de chaque communauté d'agglomération membre, un rapport retraçant l'activité du Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA) ».





PRÉSENTATION DU SIBA



1964

Naissance du SIBA

TERRITOIRE



1115 km²



106 km
de côtes



140 319
habitants

(source INSEE populations
légalés 2019)



12
communes



2
Intercommunalités
(COBAS et COBAN)

GOVERNANCE



1
Président



11
Vice-Présidents
(Les Maires
des communes
du territoire)



38
membres
du Comité Syndical :
19 Élus pour la COBAN
19 Élus pour la COBAS

2022

NOS TEMPS

FORTS

PAR PÔLE



PÔLE ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Création d'une cheminée d'équilibre sur le collecteur Sud 1200 à Biganos

L'objectif est de jouer un rôle tampon face aux variations de pression, et d'éviter par exemple l'implosion de la canalisation en cas d'arrêt brutal du pompage.

Construction d'une station de pompage des eaux traitées dénommée « SKCP » à Biganos

L'ancien poste « CP-Facture », datant des années 70, présentait des défauts structurels importants.

Extension de la station d'épuration de Cazaux à La Teste de Buch :

- Capacité de traitement augmentée de 5 000 à 7 400 EH ;
- Raccordement des effluents de la BA120 effectif depuis janvier 2023 ;
- Restructuration et modernisation de la station d'épuration.

Remplacement de la conduite de refoulement de la station de pompage « Malakoff »

Entre Le Teich et Gujan-Mestras, sur 3,6 km.



PÔLE GESTION DES EAUX PLUVIALES

Gestion des eaux pluviales sur l'ensemble des 12 communes assurée en continu :

86 chantiers urgents ou courants, 278 opérations de nettoyage de réseau et postes de pompage, 26 fossés curés pour un montant de 970 K€ TTC.

2 chantiers remarquables :

- **Remise en service d'un espace de régulation des eaux de ruissellement, pour le Boulevard de La Teste à Arcachon** - Création d'un ouvrage de déversement, d'un collecteur ø1000 mm et d'un espace d'infiltration pour gérer des eaux du bassin versant. 673 K€ TTC (septembre 2022 à janvier 2023).
- **Travaux de valorisation du « lac vert » en espace de régulation des eaux pluviales** - Création d'une canalisation d'interception, d'un ouvrage de pré-traitement et d'un ouvrage de régulation aval afin de réguler les eaux pluviales transitant via le Lac Vert. 147 K€ TTC (octobre 2022 à janvier 2023).



PÔLE QUALITÉ DE L'EAU REMPAR

Réalisation du profil de vulnérabilité conchylicole du Bassin d'Arcachon :

- La Préfecture mandate le SIBA, en réponse aux besoins des ostréiculteurs ;
- Le SIBA est ainsi conforté dans son rôle d'expert de la qualité de l'eau sur le Bassin.

Suivi des conséquences des incendies de l'été 2022

- Le SIBA a déployé avec réactivité un dispositif de suivi des HAP dans les retombées atmosphériques et les organismes aquatiques.



PÔLE MARITIME

● **Création de l'Unité de Gestion des Sédiments de Césarée (Gujan-Mestras)**
Attribution du marché de maîtrise d'œuvre à Suez Consulting.

● **1^{ère} année d'exploitation de la nouvelle Unité de Gestion des Sédiments**
Située sur la commune d'Arès, elle a permis les travaux de dragage du « trou de Tracasse ».

● **Edition de la carte bathymétrique du Bassin d'Arcachon**
Élaborée à partir des nombreux levés réalisés par le SIBA de mai 2019 à septembre 2020.

● **Réensablement des plages du Pyla (La Teste de Buch)**
Pour un volume de 170 000 m³.

● **Démarrage des travaux de réhabilitation des bancs ostréicoles du Tès et des Moussettes**
120 hectares à restaurer en 2 ans, avec le soutien du PNMBA et du plan de relance (OFB-EUROPE).



PÔLE GEMAPI

● **Pérennisation des suivis des espaces dunaires et des ouvrages sur les secteurs des SLGBC**

(Pointe du Cap Ferret, 44 Ha, Mimbeau, Pyla-sur-Mer et Corniche).

● **Lancement de 3 études de faisabilité pour les SLGBC de La Teste de Buch et Lège-Cap Ferret**

● **Sensibilisation au risque de submersion marine**

• Mise en place de 3 nouveaux TRI-tems (Claouey, Andernos-les-Bains, Cassy).

● **Travaux d'entretien des ouvrages :**

• Rénovation partielle du perré en front de mer à Andernos-les-Bains (20 K€ TTC) ;
• Obturation d'anciennes canalisations fuyardes sous la digue des Prés Salés Ouest à La Teste de Buch (20 K€ TTC).

● **Sur les cours d'eau et leurs bassins versants, le SIBA développe son savoir-faire au travers notamment du Programme RéZhilience**



PÔLE RESSOURCES NUMÉRIQUES

● **Réalisation d'une nouvelle campagne d'orthophotoplans au cours de l'été 2022**

● **Développement de nouvelles applications métiers : e-réhabilitation et e-environnement**

● **Réflexion sur l'ouverture de la donnée (Open Data) et commencement du catalogage de l'ensemble des données géographiques utilisées au sein du SIG**



PÔLE PROMOTION ET COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

● **Plan de relance de promotion touristique suite aux incendies :**

- Campagne publicitaire nationale « coup de poing » ;
- Rassemblement maritime ;
- Accompagnement des professionnels du tourisme.

● **Création et diffusion d'un nouveau magazine de destination : il devient un journal de bord d'inspiration mois par mois :**

- Disponible en ligne sur www.bassin-arcachon.com et distribué en amont des séjours ;
- Encartage et en supplément dans la presse nationale (mars et septembre 2022) ;
- Diffusion multi-canal (réseaux sociaux, blog, presse, influenceurs...).

● **Déploiement de la filière affaires :**

- Structurer et recenser l'offre MICE sur www.bassin-arcachon.com ;
- Développer la notoriété de la destination « Bassin d'Arcachon Affaires » ;
- Animer le réseau des professionnels en local.



Comité Syndical au siège du SIBA



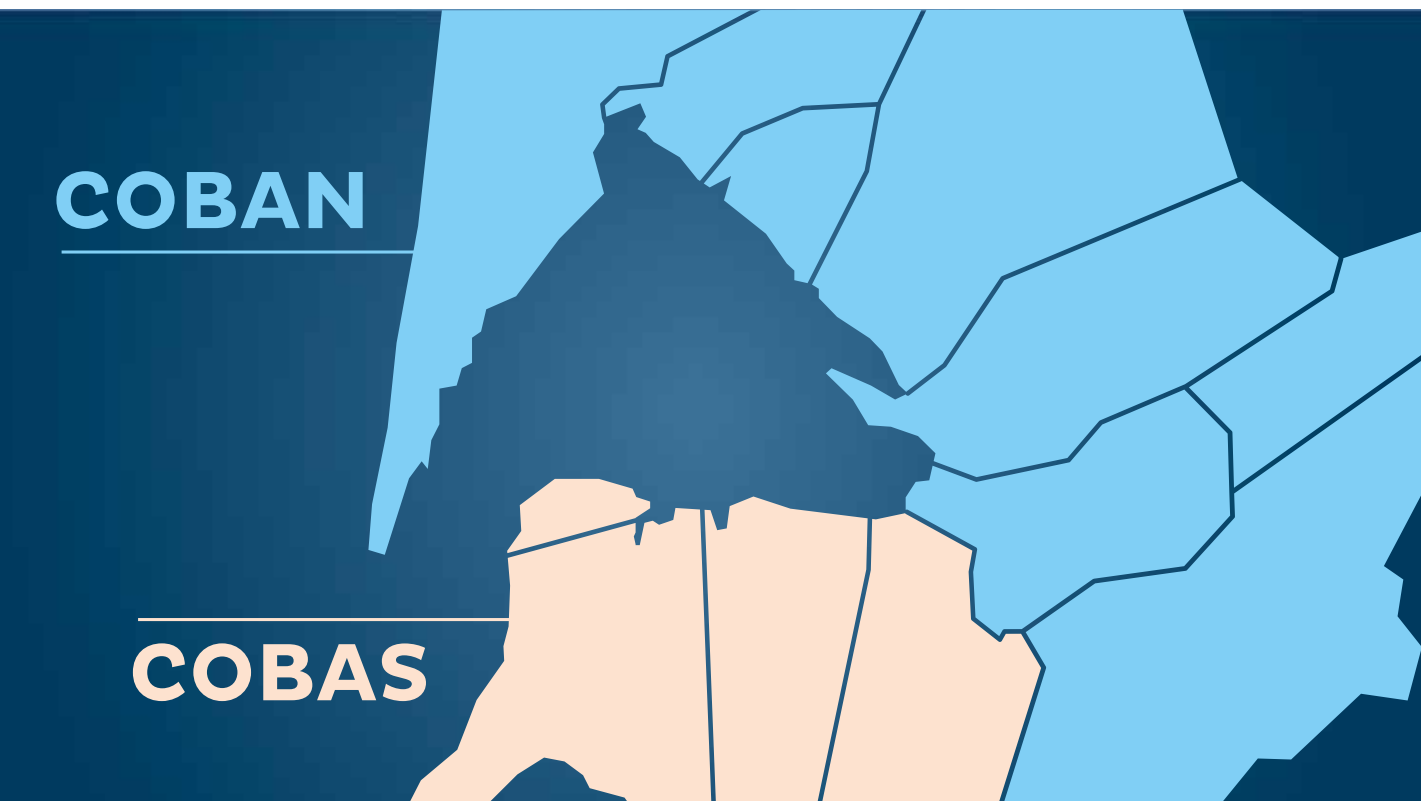
LA VIE DU SIBA

2022 révèle à nouveau
une organisation de
proximité équilibrée et
ajustée aux besoins en
technicité.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE & POLITIQUE DU SIBA

Etablissement public de coopération locale qui trouve ses règles de fonctionnement dans le Code Général des Collectivités Territoriales, (art. L5711-1 et suivants et règles applicables aux syndicats de communes).

Le SIBA, (syndicat mixte fermé), rassemble **2 collectivités locales (COBAS et COBAN)** qui, ensemble, mettent des moyens en commun afin d'exercer les compétences suivantes : assainissement des eaux usées, gestion des eaux pluviales urbaines, études et travaux maritimes, GEMAPI, qualité de l'eau au travers d'un réseau de surveillance REMPARG, Hygiène et Santé, gestion des données et outils cartographiques, promotion et communication du territoire.



L'organe délibérant du SIBA, le comité syndical, fonctionne pour l'essentiel comme un conseil municipal. Il règle, par ses délibérations, les affaires qui sont de la compétence du syndicat.

IL EST COMPOSÉ DE :



38

conseillers communautaires issus des conseils des communautés d'agglomération ou de leurs communes membres : **19** pour la COBAN / **19** pour la COBAS.

Chaque comité syndical est précédé d'une réunion du Bureau des Maires.

4 réunions du Comité Syndical ont eu lieu en 2022 pour adopter 71 délibérations.

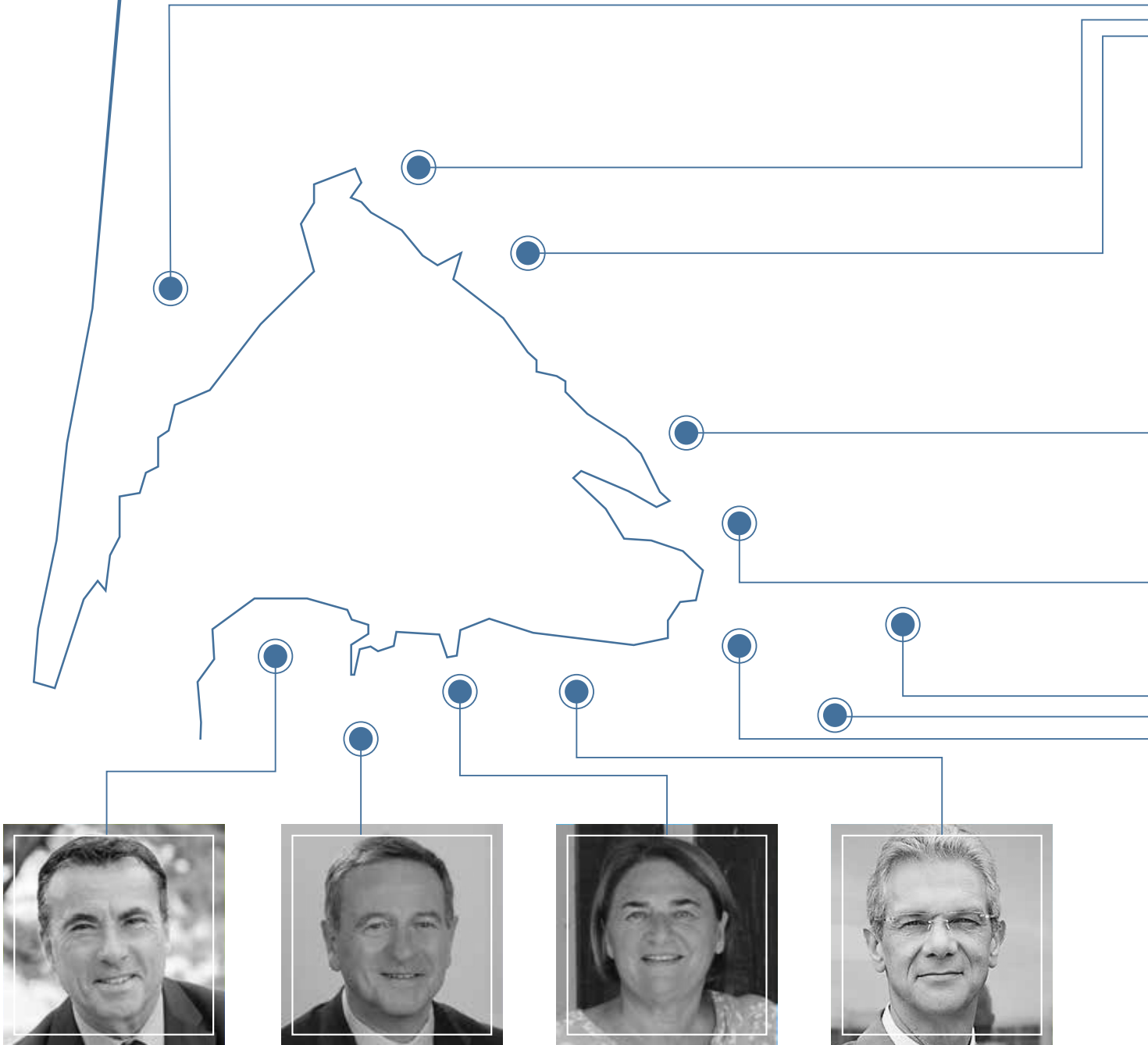


15

commissions thématiques permanentes, présidées par chaque vice-présidents et dont les membres sont issus des collectivités du territoire, sont consultées pour étudier les affaires en cours, la préparation des décisions et des avis qui incombent au comité.



LE BUREAU



Yves FOULON

Maire d'Arcachon
Président du SIBA

“ Agir pour préserver un développement serein de notre Bassin d'Arcachon. ”



Patrick DAVET

Maire
de La Teste de Buch
Commission Promotion
du Territoire

“ Coordonner et adapter une stratégie territoriale. ”



Marie-Hélène DES ESGAULX

Maire de Gujan-Mestras
Commission des
affaires juridiques
et administratives
et relations inter-
collectivités

“ Adapter l'évolution de la structure aux nouveaux défis. ”



François DELUGA

Maire du Teich
Commission
du Pôle pluvial

“ Gérer les eaux pluviales pour faire face aux enjeux climatiques. ”

DES MAIRES



Marie LARRUE
Maire de Lanton
Commission du Pôle
maritime

“ Innover, inventer
l'avenir du plan
d'eau. ”



**Jean-Yves
ROSAZZA**
Maire
d'Andernos-les-Bains
Commission du Pôle
REMPAR et inter-sages

“ Expertiser
l'eau pour agir en
conscience. ”



Xavier DANEY
Maire d'Arès
Commission du Pôle
hygiène et santé

“ Conseiller et
contrôler pour
protéger. ”



**Philippe DE
GONNEVILLE**
Maire de Lège-Cap
Ferret
Commission
des finances

“ Adapter les
moyens à nos
ambitions. ”



Bruno LAFON
Maire de Biganos
Commission du Pôle
GEMAPI

“ Gérer les milieux
aquatiques pour
améliorer notre
résilience face aux
risques naturels. ”



Cédric PAIN
Maire de Mios
Commission
d'accompagnement
des projets d'urbanisme
et assainissement non
collectif

“ Harmoniser la
réponse de notre
territoire. ”



Manuel MARTINEZ
Maire de Marcheprime
Commission du Pôle
de ressources numériques
/ Commission consultative
des services publics locaux
/ Commission de contrôle
financier de la DSP

“ Mettre les outils
informatiques au
service de notre
réactivité. ”



**Nathalie
LE YONDRE**
Maire d'Audenge
Commission du Pôle
assainissement des eaux
usées

“ Collecter,
nettoyer, chercher et
s'interroger pour aller
plus loin. ”

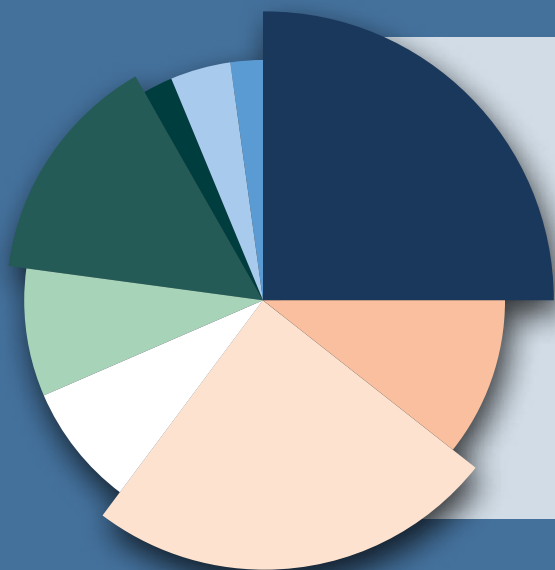


ZOOM

COMMANDE PUBLIQUE

SIBA : UNE STRATÉGIE D'ACHAT EN SOUTIEN À DES PROJETS MAJEURS POUR LE TERRITOIRE

En 2022, le SIBA a attribué 48 contrats d'un montant supérieur à 20 000 € HT dont 20 marchés de travaux, 26 marchés de services et 2 marchés de fournitures.



Répartition du nombre de marchés publics par pôles de compétences - 2022

25% - Eaux usées	8% - Communication / Promotion
25% - Maritime	4% - Ressources numériques
15% - Administration Générale	2% - Environnement
11% - Pluvial	2% - Hygiène et Santé
8% - GEMAPI	

PÔLE ADMINISTRATION GÉNÉRALE



970 000 € TTC

dépenses administratives diverses (entretien et travaux des bâtiments du SIBA, achats logiciels informatiques, véhicules...)

Plusieurs contrats significatifs ont été conclus pour l'exercice des compétences du SIBA :

- Extraction des sédiments du Trou de Tracasse et son chenal d'accès-accord-cadre
Titulaire : CURAGES DRAGAGES ET SYSTEMES
Montant maximum : 500 000 € HT
- Programme d'actions de prévention des inondations du Bassin d'Arcachon -PAPI - axes 1 et 6 : études hydrauliques des cours d'eau côtiers et concomitance des évènements de ruissellement pluvial et de submersion marine
Titulaire : PROLOG INGENIERIE
Montant maximum : 1 000 000 € HT jusqu'au 31/12/2025
- Création d'une décharge hydraulique Boulevard de La Teste à Arcachon
Titulaire : DUBREUILH
Montant : 523 140 € HT
- Maîtrise d'œuvre pour la sécurisation des seuils et écluses et pour le rétablissement de la continuité écologique - Canal des Landes
Titulaire : SOCAMA INGENIERIE
Montant maximum : 1 600 000 € HT jusqu'au 31/12/2026
- Réhabilitation des postes de pompage des eaux usées
Titulaire : ETANDEX
Montant : 200 000 € HT/an (reconductions possibles jusqu'au 31/12/2025)
- Dévoiement des conduites «eaux usées» et «eaux pluviales» à Gujan-Mestras entre le parking de la maire et l'avenue de Césarée
Titulaire : SADE
Montant : 587 042.27 € HT



ZOOM

RESSOURCES HUMAINES

2022 EN QUELQUES CHIFFRES



70
agents*

travaillent au sein du SIBA : ils traduisent en projets et en actions les décisions des Élus, au service de la préservation de la qualité des milieux et du maintien des usages

6
marins*



4,3 M€ TTC
Masse salariale



4 agents contractuels recrutés pour assurer la continuité des actions de notre syndicat



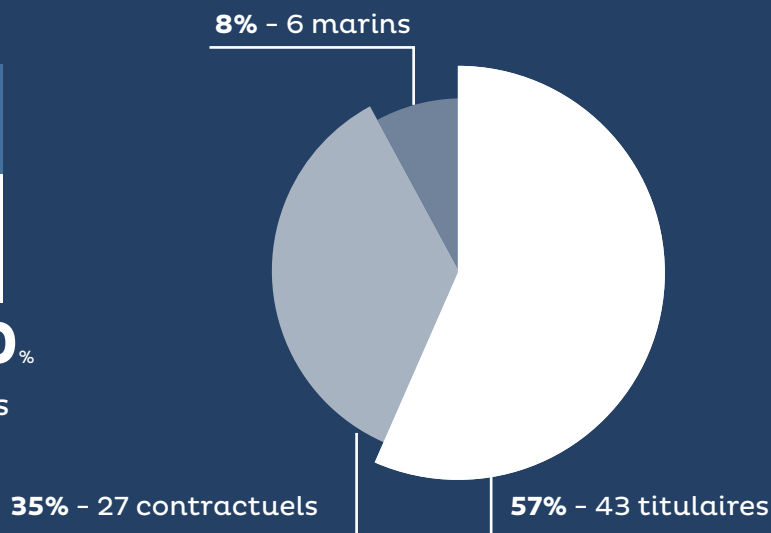
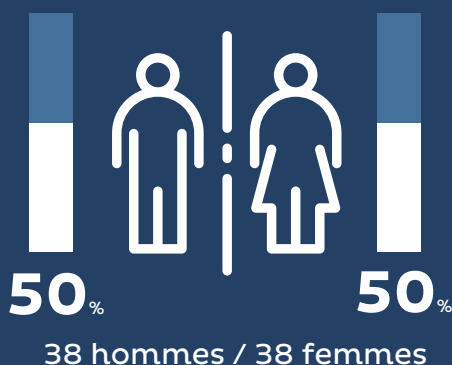
92 jours de formation suivis par 30% des agents et marins, soit un budget de 46 182 € TTC

*au 31 décembre 2022



16 stagiaires accueillis, au sein de plusieurs pôles

DONNÉES SOCIALES



172
candidatures spontanées

322
candidatures reçues en réponse à une annonce de recrutement

DIFFUSION DES OFFRES D'EMPLOI ET DE STAGE SUR :

- le site du SIBA : www.siba-bassin-arcachon.fr/la-vie-du-siba/recrutement
- le compte LinkedIn RH du SIBA : <https://fr.linkedin.com/in/siba-bassin-d-arcachon>





DES MOYENS POUR AGIR

Un syndicat d'investissement ambitieux
mais mesuré



LES FINANCES 2022

Les chiffres sont tirés de l'analyse du compte financier unique, réalisée chaque année à l'occasion de son vote.

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2022 budget principal et budgets annexes (en millions d'€)

41 800 000 € Total des dépenses (investissement & fonctionnement)

BUDGET PRINCIPAL

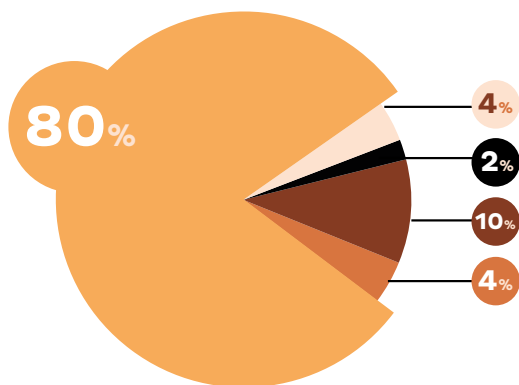
Dépenses de fonctionnement : **8 260 000 €**
Recettes de fonctionnement : **10 300 000 €**
Dépenses d'investissement : **7 980 000 €**
Recettes d'investissement : **6 560 000 €**

Dépenses d'équipements :
6 780 000 €

Détail des dépenses ci-dessous :

D'OÙ PROVIENNENT LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT ?

Le SIBA est un établissement public sans fiscalité propre ; il vote un produit (= montant de recettes défini par les Élus) et non un taux. Ce produit est versé directement par les deux communautés : COBAS et COBAN



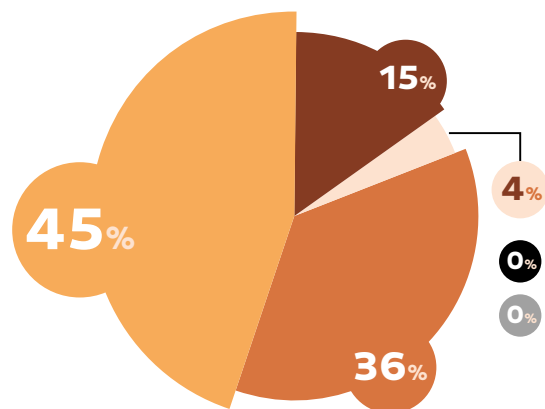
80% Participation COBAS / COBAN • **8 200 000 €**

10% Remboursement budget annexe • **1 080 000 €**

4% Autres recettes • **414 600 €**

4% Dotation SIHS (service intercommunal d'hygiène et de santé) • **450 000 €**

2% Subvention • **155 400 €**



45% Pôle maritime • **3 030 000 €**

36% Pôle pluvial • **2 440 000 €**

15% GEMAPI • **1 010 000 €**

4% Administration générale • **270 000 €**

0% Promotion & communication institutionnelle
30 000 €

0% Pôle numérique • **0 €**

DETTE CONSOLIDÉE

• L'encours de dette du budget principal s'élève à 12 032 000 € au 31/12/2022 et la capacité de désendettement est de 6 ans.

• Un emprunt de 815 000 € a été contracté en 2022, uniquement sur le budget principal.

BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

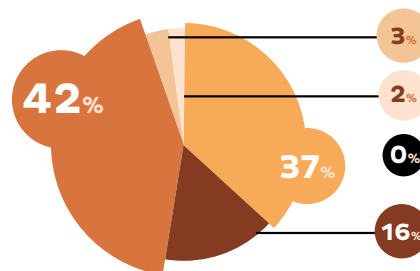
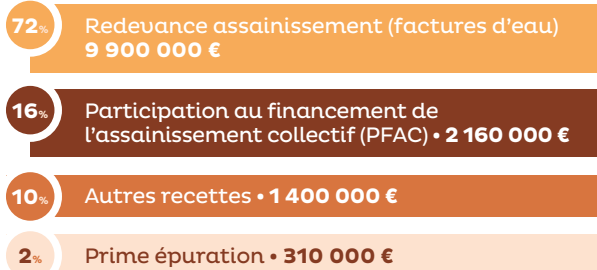
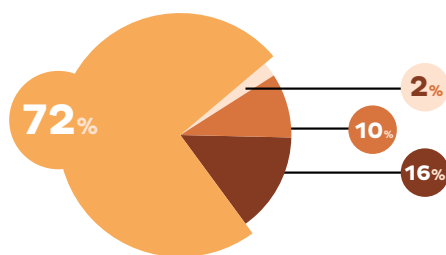
Dépenses de fonctionnement : **7 700 000 €**
 Recettes de fonctionnement : **13 770 000 €**
 Dépenses d'investissement : **17 080 000 €**
 Recettes d'investissement : **14 940 000 €**

Dépenses liées aux travaux :
13 700 000 €

Détail des dépenses ci-dessous :

D'OÙ PROVIENNENT LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT ?

En grande majorité, des usagers du service :



DETTE CONSOLIDÉE

L'encours de dette de ce budget s'élève à 21 374 000 € au 31/12/2022 et la capacité de désendettement est de 2 ans.

BUDGET ANNEXE DU SERVICE DRAGAGE

Dépenses de fonctionnement : **567 000 €**
 Recettes de fonctionnement : **633 000 €**
 Dépenses d'investissement : **132 000 €**
 Recettes d'investissement : **100 000 €**

D'OÙ PROVIENNENT LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT ?

Ce budget annexe facture le budget principal pour les travaux réalisés (réensablement, désenvasement, dragage hydraulique).

100% du budget principal, soit 633 000 €

BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Dépenses de fonctionnement : **59 700 €**
 Recettes de fonctionnement : **73 600 €**
 Ce budget ne comporte pas de section d'investissement.

D'OÙ PROVIENNENT LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT ?

100% Des contrôles des installations d'assainissement non collectifs

Ces deux budgets ne présentent pas de dette.





DES OUTILS AU SERVICE DES COMMUNES ET USAGERS

**2022 : partager nos données, nos
connaissances et les actualités du
territoire**

PÔLE DE RESSOURCES NUMÉRIQUES



40 000 €
actions réalisées



5

applications grand public
« made in SIBA »



E-NAVIGATION
CARTOGRAPHIE MARITIME



E-URBANISME
PLAN LOCAL D'URBANISME



E-RÉSEAUX
EAUX USÉES & EAUX PLUVIALES



E-BAIGNADES
CARTE INTERACTIVE



E-PARTENAIRES
CARTE INTERACTIVE

LES OUTILS DU PÔLE DE RESSOURCES NUMÉRIQUES

Aujourd'hui, les outils SIG font partie intégrante des processus de traitement de données de l'ensemble des missions réalisées par le SIBA et c'est pour cela, qu'à travers de son Pôle de Ressources Numériques, **il administre des applications, produit, met à jour et diffuse les données géographiques du territoire.**

Les missions du Pôle de Ressources Numériques du SIBA autour de la donnée géographique (géoréférencement, structuration, description, précision, ...) demandent une grande rigueur et une forte technicité qui sont mis à profit des particuliers, des collectivités membres et des services syndicaux.

ADAPTATION DES OUTILS SIG AUX DIFFÉRENTES MISSIONS SYNDICALES ET COMMUNALES

Le SIBA administre aujourd'hui une vingtaine d'applications pour la plupart créées en interne. Il s'agit d'applications « métier » permettant aux pôles du SIBA de faciliter leur travail au quotidien (E-SIHS, E-Maritime, E-Moustiques, E-Cours d'eau, E-Baignades, ...), d'applications grand public permettant à tous d'avoir accès à une multitude d'informations géographiques et réglementaires (E-Navigation, E-Urbanisme et E-Réseaux), d'applications « mobile » permettant aux services communaux et syndicaux d'accéder aux données sur le terrain et de renseigner les informations en temps réel et enfin d'applications spécifiques aux besoins des communes (Mios, Le Teich, Arès, Andernos-Les-Bains...).

Le générateur d'applications GEO acquis par le SIBA a permis de développer, en 2022, deux applications techniques sur les thématiques de la réhabilitation du Domaine Public Maritime du Bassin d'Arcachon et la gestion différenciée des espaces verts communaux. Ce générateur a également permis de développer des outils permettant aux communes de gérer leurs données (éclairage public, bâtiments et équipements communaux, sécurité incendie...).



APPLICATION E-RÉHABILITATION

Afin de donner une vision globale de l'ensemble des activités d'entretien et de réhabilitation du Domaine Public Maritime du Bassin d'Arcachon sur les 10 prochaines années, le Pôle de Ressources Numériques du SIBA a créé, en collaboration avec le Pôle Maritime, une application GEO dédiée à la cartographie des friches. Cette cartographie, modifiable par les différents partenaires (PNMBA, DDTM, CRCAA et SIBA), constituera une base de réflexion sur les zones potentielles de travaux, les techniques utilisées, les Maîtres d'Ouvrage et les surfaces à réhabiliter.



APPLICATION E-ENVIRONNEMENT

E-Environnement regroupe sur une même application l'ensemble des données cartographiques utiles au pôle Expertises Environnementales du SIBA. L'application sert de support à la rédaction des dossiers réglementaires. Une variante de E-Environnement en version « mobile » a également été créée afin de faciliter la cartographie des plans de gestions différenciés des espaces verts communaux.





APPLICATIONS POUR LES COMMUNES D'ARÈS ET ANDERNOS-LES-BAINS

Des applications GEO® pour les communes d'Arès et d'Andernos-Les-Bains ont été développées sur le même schéma que celle mise à disposition de la commune de Mios en 2021.

Les élus et agents communaux peuvent y consulter les données d'urbanisme (cadastre et PLU), les réseaux d'assainissement eaux usées et eaux pluviales ainsi que les interventions et le suivi des entretiens sur le réseau pluvial, les données de gestion différenciée et également la classification des espaces verts AITF. La valeur ajoutée de cette application réside dans la possibilité d'intégrer de façon autonome des données communales. Des premiers jeux de données ont été géolocalisés sur les applications et permettent ainsi de visualiser les bâtiments et équipements communaux ou l'éclairage public par exemple.

Au-delà des fonctionnalités basiques, les applications permettent aux agents :

- de localiser sur une photographie aérienne ou le cadastre, le lieu précis d'une intervention communale,
- de renseigner les informations sur l'élément constaté (date, type du constat, commentaire, localisation, ...),
- d'envoyer une notification par mail au service concerné pour traitement de la demande.

La mise en application de ces outils va être poursuivie en 2023 afin de rendre les services communaux totalement autonomes sur leur utilisation.

CO-ADMINISTRATION DU SIG INTR@GÉO AVEC LA COMMUNE DE LA TESTE DE BUCH

En 2021, le Pôle de Ressources Numériques a travaillé en collaboration avec la commune de La Teste de Buch pour mettre en œuvre une co-administration du SIG Intr@géo et permettre ainsi au service SIG de la commune de travailler sur les outils du SIG de façon autonome et sécurisée.

En 2022, ce travail a été poursuivi pour permettre de diffuser aux agents de la commune de La Teste de Buch un grand nombre de cartes sur des thématiques diverses telles que la carte scolaire, les données de Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI), le foncier, les données environnement et développement durable...).

Une application mobile, sur le même principe de celles déjà créées précédemment, a été développée en 2022 pour permettre aux agents du service Espaces verts d'accéder aux informations sur le terrain en temps réel.

LES DONNÉES GÉOGRAPHIQUES : UNE SOURCE CLÉ

EN 2022



+ DE 1000
couches d'informations
géographiques gérées
dans le SIG

408
plans de recollement intégrés
dans le SIG



+ DE 4000 KM
de réseaux Eaux Usées
et Eaux Pluviales gérés
dans le SIG



8
campagnes de photographies
aériennes (orthophotoplans)
présentes dans le SIG

En tant que service transversal, le Pôle de Ressources Numériques du SIBA consacre une part importante de son travail à créer, gérer et mettre à jour une quarantaine de bases de données géographiques relatives au territoire. La pertinence du SIG est subordonnée à la qualité et à la validité des données.

Le Pôle de Ressources Numériques manipule au quotidien des centaines de données spatiales. Pour faciliter les traitements réalisés en amont de l'intégration dans le SIG, il a été choisi de coupler le logiciel FME® (outil de traitement des données conçu pour manipuler des informations géographiques) à l'application GTF® permettant le partage et la centralisation des traitements.

L'utilisation de ces deux outils nécessite des connaissances avancées.

L'équipe a donc été formée et a pu réaliser, en 2022, des traitements permettant d'automatiser les tâches suivantes :

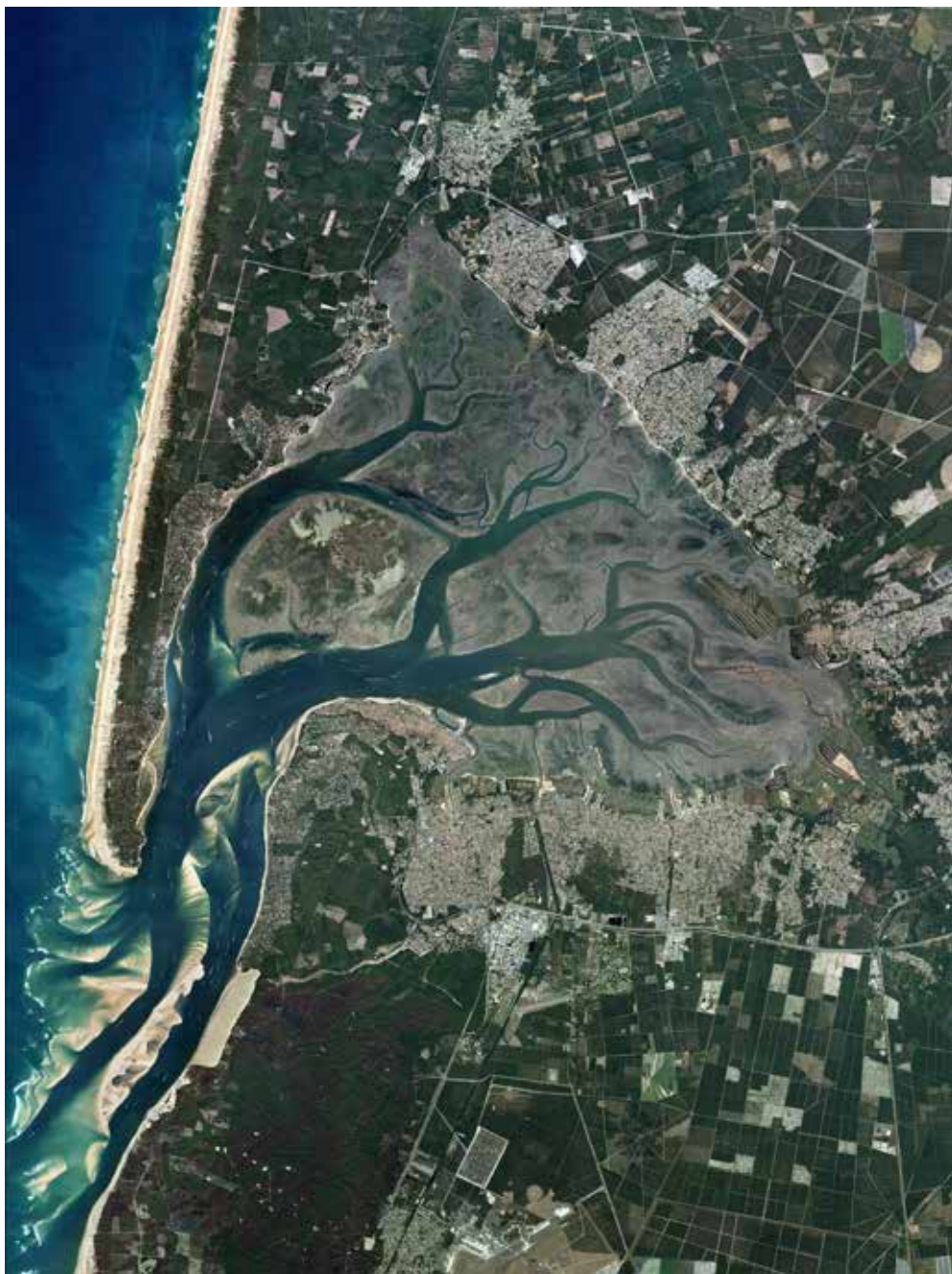
- jointure des données de marée du SHOM avec les capteurs TOPKAPI®,
- réplique des données ANC du logiciel YPRESIA® vers le SIG GEO®,
- réplique des ZPENS (zones de préemption des espaces naturels sensibles) sur les applications E-Maritime et E-Environnement du SIBA,
- traitement de découpage des données MNT LIDAR.

ORTOPHOTOPLANS

Une nouvelle campagne d'orthophotoplans a été réalisée par la société OPSIA au cours de l'été 2022 afin notamment de répondre aux besoins spécifiques du Pôle Assainissement pour le suivi des nouvelles constructions raccordées et ainsi d'optimiser les déplacements de vérification sur le terrain par les agents.

Le territoire entier du Bassin d'Arcachon a été photographié lors d'une unique session de vol, le 11 septembre. Les images ont ensuite été corrigées des déformations dues au relief et à l'inclinaison de l'axe de prise de vue.

Ces orthophotographies, dont la précision du pixel est de 15 cm, ont été intégrées dans les applications SIG du SIBA afin d'être consultables par tous. Elles ont également été transmises aux communes et aux organismes partenaires du Syndicat dans l'objectif d'être utilisées comme référentiel cartographique ou comme outil de communication.



CATALOGAGE DES DONNÉES SIG

Le PRN s'est, par ailleurs, fixé comme objectif de travailler sur l'ouverture de la donnée afin de se conformer à la réglementation et de pouvoir répondre aux demandes de mises à disposition de données de plus en plus nombreuses.

Avant cela et afin d'atteindre cet objectif en 2024, le SIBA doit mettre en place une démarche de catalogage de l'ensemble des données géographiques utilisées par les services. Ce catalogage permettra de redécouvrir son patrimoine de données géographiques, de le valoriser mais également d'améliorer la communication et les échanges autour de ce patrimoine.

Le travail commencé en 2022 et qui s'étalera sur l'ensemble de l'année 2023 est de recenser les données géographiques propres au SIBA ou provenant de divers organismes, de les trier, de les référencer et documenter au sein de l'application ISOGEO.

The screenshot displays the metadata page for a dataset in the ISOGEO application. The dataset is titled "Foyers d'espèces invasives (siba.foyer_invasif)". It is managed by "SIBA - Syndicat Intercommunal du Bassin Arcachon" and is a vector data type stored in PostGIS using the RGF93 / Lambert-93 projection. The dataset is currently 2 out of 3 items completed and has a Tag. The description includes "Zones de gestion, de restriction ou de réglementation et unités de déclaration", "Maritime", "cours d'eau", "environnement", and "espèces invasives". A "Modifier" button is visible. Below the metadata, there are tabs for "Identification", "Histoire", "Géographie", "Qualité", "Attributs", "CGU", "Ressources", "Contacts", and "Avancé". The "Résumé" section provides a brief overview: "Identifications des foyers d'espèces invasives sur les cours d'eau classés des 12 communes du SIBA". The "Emplacement de la ressource" section shows the database name "BD_GEMAPI".

Le SIBA gère de la donnée géographique depuis plus de 20 ans. Il maîtrise parfaitement la mise à disposition de celle-ci au travers d'applications SIG apportant de plus en plus de fonctionnalités techniques au fil des années. Cependant, au-delà de ça, il doit absolument maîtriser tout son patrimoine d'informations à caractère géographique afin d'accéder à l'étape supérieure d'ouverture de la donnée plus communément appelée Open Data. Un travail sur le long terme commence pour le Pôle de Ressources Numériques avec plus de 22 années de données géographiques à traiter.



LA BIBLIOTHÈQUE ENVIRONNEMENTALE



181

documents publiés

POUR QUI ? Tout public

À QUOI SERT-ELLE ?

Donner accès aux études, interventions publiques, publications et rapports liés aux activités du SIBA (suivi des herbiers de zostères, réensablement, plan de gestion différenciée des communes, qualité du milieu marin...)

OÙ LA TROUVER ?

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/bibliotheque-environnementale>



LA PLATEFORME D'ACCÈS AUX DONNÉES



200 000

données et résultats d'analyses mis en ligne par le SIBA



POUR QUI ? Tout public

À QUOI SERT-ELLE ?

Centraliser les (milliers) de données acquises (REMPAR ; suivi des effluents et rejet au Wharf de la Salie ; suivi de la qualité des eaux de baignade...) dans une base de données « ENKI » et faciliter leur visualisation (tri et comparaison des données, traitement intégré, export).

OÙ LA TROUVER ?

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/plateforme-acces-donnees-qualite-de-l-eau>

TVBA LA WEB TV LOCALE TVBA.FR TOUT UN ÉCOSYSTÈME DIGITAL

LA TÉLÉVISION
DU BASSIN D'ARCACHON

ÉPHÉMÉRIDES **24** PUBLIÉES

Une date : un fait historique relaté par la Société Historique et Archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch

SITE INTERNET ÉCO-CONÇU

<https://tuba.fr/>

Optimisé pour le mobile (concept « mobile first »)

1224 PUBLICATIONS, DONT **510** VIDÉOS

APPLICATION MOBILE

Pour recevoir les notifications lors des publications



+ DE **2500** TÉLÉCHARGEMENTS

PRÉSENCE ACTIVE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

54 000 ABONNÉS

12 000 ABONNÉS

650 ABONNÉS

2,6 M DE VUES

ÉMISSIONS VIRALES

Inspiration Déco, J'ai testé pour vous, Recette du Chef, Bien-être 100% Bassin

PODCASTS

« LES VOIX DU BASSIN »

LES PORTRAITS DE QUARTIER

(nouveau 2022)

RENDEZ-VOUS ANNUEL

Émission identitaire 100% made in « Bassin d'Arcachon »

+ DE **77 000**
VUES SUR LE N°3



LE MÉDIA DU SIBA DEUX EN UN !

2 ENTRÉES POUR LES ACTUALITÉS ET REPORTAGES DU SIBA :



www.siba-bassin-arcachon.fr

140 500 utilisateurs
276 000 sessions pour 370 000 pages vues - 2022



<https://tvba.fr/les-actus-du-siba/>

50 articles publiés sur le SIBA dont 42 vidéos
pour 142 100 vues (site web et Facebook) - 2022

The image displays two screenshots of digital media interfaces. The top screenshot shows the website for Bassin d'Arcachon, featuring a cartoon illustration of a family and a news article titled "La protection du plan d'eau : nous avons tous un rôle à jouer !". A callout box labeled "L'ACTUALITÉ DU SIBA SUR TVBA" points to a navigation menu on the right. The bottom screenshot shows the TVBA interface with a grid of video thumbnails. The thumbnails include: "Les Urgences du Centre Hospitalier d'Arcachon en très forte tension", "Fabrice et Briac, le duo de Pékin Express à La Teste de Buch !", and "Visite Ministérielle sur le Bassin d'Arcachon : Isabelle Lonvis-Rome". A search bar at the bottom of the TVBA interface contains the text "Vous recherchez".

Actus du SIBA





LA QUALITÉ DE L'EAU : CONNAÎTRE POUR AGIR

NOTRE AMBITION CHAQUE ANNÉE :

Connaître, comprendre et amener
l'ensemble des usagers et des acteurs à
agir pour diminuer notre empreinte et
préserver les milieux

REMPAR* : UN RÉSEAU POUR SUIVRE LA QUALITÉ DES EAUX ET SENSIBILISER À LEUR PROTECTION

* Réseau de suivi et d'expertise sur les Micro-polluants, Macro-polluants et Micro-organismes dans les eaux du Bassin d'Arcachon et ses tributaires.



2022 : UNE EXPERTISE QUI SE RENFORCE !

AUX CÔTÉS DE L'IFREMER, DE L'AGENCE DE L'EAU ET DU PARC NATUREL MARIN

Assurer les suivis pérennes pour cibler les molécules à enjeux et suivre les tendances dans le temps.

L'expérience du SIBA en matière de suivi de la qualité des eaux, sa connaissance du territoire et de ses usages ainsi que les multiples collaborations scientifiques qu'il entretient avec Ifremer, l'Université de Bordeaux, l'INRAE, etc., permettent d'optimiser le suivi et de le centrer sur les molécules d'intérêt.

Ce suivi se fait sur le compartiment eau (dissous et ou particulaire selon les propriétés des substances recherchées) et peut être complété d'analyses sur des organismes intégrateurs. Il s'attache à venir en complément des suivis effectués notamment par l'Ifremer et s'intègre dans les suivis de l'agence de l'eau.

Au sein du SIBA, ces suivis se déploient de manière transversale entre les équipes des pôles REMPAP, maritime, hygiène/santé et GEMAPI.

En 2022, les suivis ont ainsi concerné :

• **Les pesticides au sens large (phytosanitaires et biocides) avec 5 campagnes de prélèvements sur 10 points.**

Pour la partie maritime, Grand Banc, comme référence de l'empreinte au niveau du Bassin, et Comprian, pour caractériser le panache de la Leyre.

Ces deux points sont des points de suivi historiques pour le REMPAP. Mais aussi la Conche sud d'Arguin, le Nord du port de la Vigne et le chenal de Mapouchet, afin de venir en appui aux études du Parc naturel marin.

En effet, les campagnes pesticides et métaux habituelles ont été aménagées en 2022 pour apporter les connaissances et l'expertise du REMPAP au projet porté par le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon, concernant les liens entre présence de contaminants et croissance des zostères marines.

Pour la partie cours d'eau, la Leyre et son très large bassin versant, apport prépondérant en eau douce pour le Bassin d'Arcachon, et des cours d'eau côtiers comme le Cirès, le Bety, le Ruisseau du Bourg et le Pontails.

- **Les métaux et en particulier le cuivre :**

L'Ifremer s'interroge en effet depuis plusieurs années sur les teneurs en cuivre dans les huîtres sauvages. Le suivi SIBA comprend des prélèvements ponctuels classiques et l'utilisation de capteurs passifs (DGT) pouvant être immergés sur plusieurs jours et donnant ainsi une vision plus large des concentrations rencontrées dans les eaux. Ces capteurs passifs font l'objet d'immersion d'une dizaine de jours à chaque fois. Les périodes de pose des capteurs passifs sont toujours encadrées par des prélèvements d'eau. En 2022, les périodes d'immersion de capteurs passifs et de prélèvements d'eau ont été effectuées en début de printemps, été, automne et hiver pour correspondre aux périodes de mesures et de prélèvements de zostères dans le cadre du projet avec le Parc naturel marin.

- **Les nutriments** (formes azotées et phosphorées) **ainsi que la bactériologie** (E. coli et Entérocoques fécaux), suivis depuis 1994 et paramètres essentiels de compréhension des bassins versants, sont suivis une fois par mois sur 8 cours d'eau (Canal des Etangs, Cirès, Bétey, Milieu, Pontails, la Leyre, Ruisseau du Bourg, Canal des Landes). Les résultats des analyses en nitrate et phosphore, couplés aux données de débit acquises par le SIBA, sont transmis à Ifremer pour alimenter un modèle de calcul des flux de nutriments au niveau du Bassin d'Arcachon.



Un site dédié offre l'accès à l'ensemble de ces données. Et en 2022, deux publications synthétisent l'expertise acquise sur :

- Les 10 ans de données sur les pesticides : <https://www.siba-bassin-arcachon.fr/node/1319>
- Les travaux menés sur les HAP : <https://www.siba-bassin-arcachon.fr/node/1330>

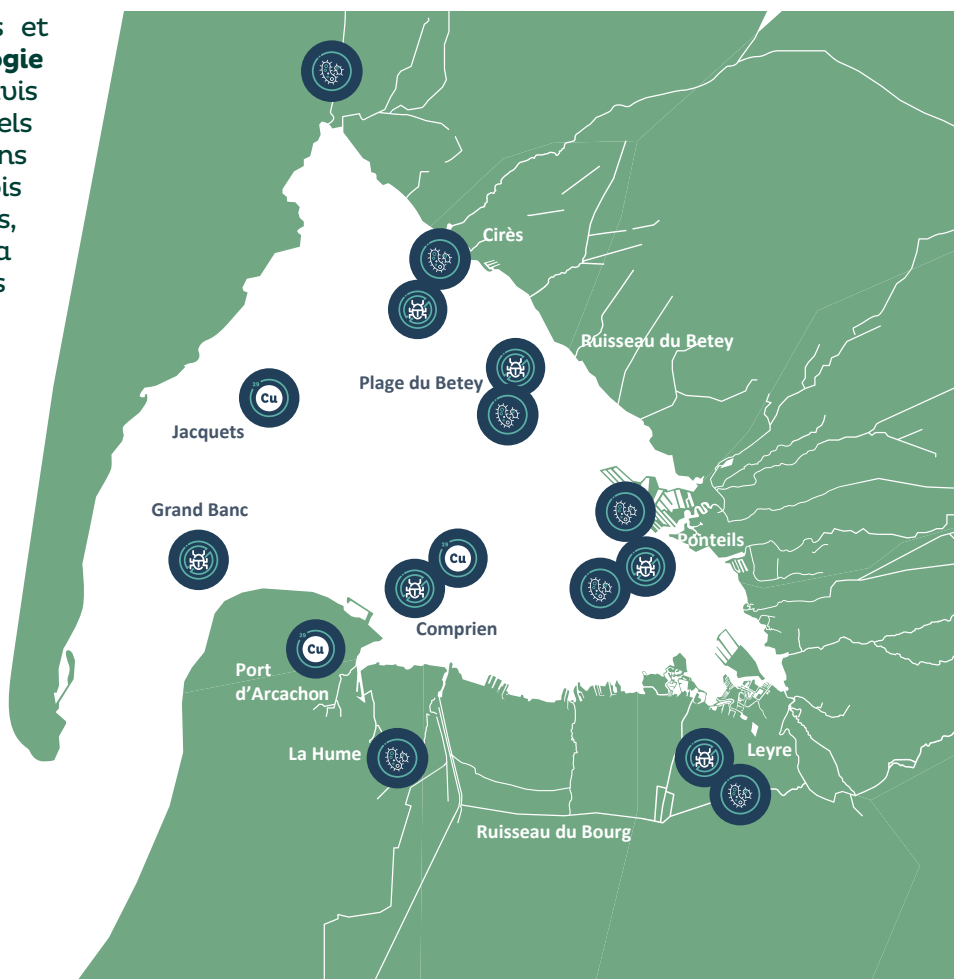


Figure 1 - REMPAP : points de suivis pérennes

PROFIL DE VULNÉRABILITÉ DES EAUX CONCHYLICOLE DU BASSIN D'ARCACHON

POURQUOI ?

Fin 2020, la profession ostréicole alerte la Préfète de la Gironde, Préfète de Nouvelle-Aquitaine, sur les désordres successifs ressentis par la filière. Elle missionne alors le SIBA (saisine du 1^{er} juillet 2021) pour porter cette étude en collaboration avec ses services et ceux des institutions concernées, avec pour objectif un programme d'actions opérationnel au deuxième semestre 2022.

UN PROTOCOLE D'ÉLABORATION ENRICHIS POUR S'ADAPTER AU CONTEXTE DU TERRITOIRE

Un profil de vulnérabilité conchylicole comprend 2 volets :

- Un diagnostic élaboré à partir de la synthèse des données existantes et des études en cours ;
- Un programme d'actions afin de diminuer les vulnérabilités mises en lumière.

Habituellement, le diagnostic se concentre sur les aspects relevant de la qualité bactériologique des eaux conchylicoles, paramètres couramment suivis pour classer les zones de production et s'assurer du respect des règles relatives aux denrées alimentaires.

À la demande des professionnels, le profil réalisé porte sur l'ensemble des paramètres microbiologiques et physicochimiques susceptibles d'altérer la qualité des eaux, et in fine celle des coquillages.

De plus, le diagnostic prend en compte un très large territoire englobant le bassin versant du Bassin d'Arcachon.

UNE DÉMARCHÉ COLLABORATIVE AVEC :

- un comité de pilotage
- des rencontres bilatérales avec les parties prenantes,
- et enfin, une réunion rassemblant les institutions compétentes et maîtres d'ouvrages potentiels, qui s'est tenue le 21 juin 2022 pour compléter le diagnostic et co-construire une première version du programme d'actions.

UN PROGRAMME DE 63 ACTIONS, RESTITUÉ LE 15 NOVEMBRE 2022

Il constitue le tableau de bord de la démarche animée par les services de la Préfecture, le SIBA, le PNMBA, le CRCAA qui veilleront à son avancement pour la réduction des vulnérabilités des eaux conchylicoles du Bassin d'Arcachon. Ce tableau est évolutif et de nouvelles actions pourront être identifiées.



PRÉFÈTE DE LA GIRONDE
Léonard Daurès
Président

QUALITÉ DES EAUX DU BASSIN D'ARCACHON
Profil de vulnérabilité conchylicole

SYNTHÈSE DE LA DÉMARCHE
novembre 2022

III UN DIAGNOSTIC THÉMATIQUE POUR FACILITER LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS

Il conviendrait d'établir le diagnostic sur les voies d'entrée possibles des contaminations. Visant l'opinion publique, celui-ci a été construit en 4 domaines indépendants permettant de mieux cibler les maîtres d'ouvrages potentiels en fonction de chaque grande thématique :

L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Le système des 10 communes riveraines tout élaboré a donné, sans le SIBA dès les années 1960 pour une préservation des eaux de Bassin et de ses usages sans aucun rejet intra-bassin. Il est depuis lors piloté et modernisé en ce sens. Plus récemment, la surveillance microbiologique et la surveillance des informations complémentaires à l'assainissement. Sur le bassin versant de la Gironde, l'analyse de ces données a permis d'améliorer les traitements sur les stations d'épuration dont les rejets sont susceptibles de rejoindre les cours d'eau (la nécessité de sécuriser certains postes de pompage, situés en zones inondables ou sensibles).

L'ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES

Ce dossier décrit le réseau de gestion des eaux pluviales urbaines sur les 10 communes littorales du Bassin d'Arcachon et la politique d'infiltration mise en place dès les années 80, des mesures qui s'inscrivent en complémentarité avec la gestion des inondations (DEMAP). Il s'agit-il d'un sujet complexe et majeur pour le présent problème. Les mesures prises doivent permettre sur un plan quantitatif de limiter les inondations, et sur le plan qualitatif de limiter l'impact d'un lessivage des sols imperméabilisés par ruissellement, source de contaminations bactériologique et chimique du milieu marin. Cela conduit à placer les travaux sur l'amélioration de notre niveau de protection contre les inondations comme prioritaires, sans pour autant négliger les actions de sensibilisation indispensables à la résolution de désordres constatés localement. En outre, les unités de déchets et de qualité des eaux des cours d'eau supportent des renforcements utiles.

POLLUTIONS DIFFUSES

Ce dossier présente les enjeux d'intérêt en lien avec les activités maritimes, littorales et les usages du bassin versant, indépendants des 2 précédents.

La caractériser diffus de ces apports en fait un sujet particulièrement vaste et complexe qui intéresse un grand nombre d'acteurs, de pratiques et d'acteurs. Il s'agit dans ce dossier d'exposer les constats issus de la surveillance des eaux du Bassin d'Arcachon et des cours d'eau pour l'ensemble des paramètres : microbiologiques, composés azotés, métaux, microplastiques organiques, plastiques, matières en suspension, salinité, conditions trophiques. L'expertise rendue permet de proposer des pistes d'actions pour limiter les empreintes anthropiques constatées ou restaurer des milieux favorables à la qualité des eaux, à prioriser dans le plan d'actions au regard des vulnérabilités constatées sur les coquillages.

Ces dossiers sont consultables au lien suivant : <https://www.siba-bassin-arcachon.fr/qualite-de-leau/profil-de-vulnerabilite-des-eaux-conchylicoles>

LES SITUATIONS DE CRISE

Lors d'événements climatiques exceptionnels (paléocrise de février 2021) ou de pollutions accidentelles (hors PCLMAB), il convient d'organiser des procédures opérationnelles pour traverser la crise, de concert avec les professionnels concernés.

Ce dossier présente des premières propositions dont la consultation constitue une action majeure du programme.

Retrouvez les 4 diagnostics thématiques :
assainissement des eaux usées / assainissement des eaux pluviales / pollutions diffuses / situation de crise :

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/qualite-de-leau/profil-de-vulnerabilite-des-eaux-conchylicoles>

AUX CÔTÉS D'ÉQUIPES DE RECHERCHE

LE PROJET BRIQUE (Bâti Résidentiel et Influence que la Qualité des Eaux) : un projet de recherche précurseur sur la thématique des biocides de la construction.



Ce projet a pour objectif de mesurer et comprendre le devenir des molécules de type biocides, utilisées dans la construction et cela afin de consolider la bonne utilisation de ces produits, d'améliorer les fiches de conseils, ou de proposer des modifications aux prescriptions actuellement émises par le SIBA (dans le cadre de l'instruction des documents d'urbanisme) et ainsi améliorer la préservation des eaux.

4 campagnes de prélèvements dans la nappe d'eau souterraine superficielle, en amont et aval du lotissement Les Hélianthèmes à Audenge, ont été réalisées en 2022. Des mesures régulières ont également permis de mieux comprendre le fonctionnement de cette nappe.

Ce projet, en partenariat avec le laboratoire LEESU, a obtenu le soutien financier de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et de la Région Nouvelle-Aquitaine à hauteur de 80 %.

AUX CÔTÉS DES ACTEURS DU TERRITOIRE

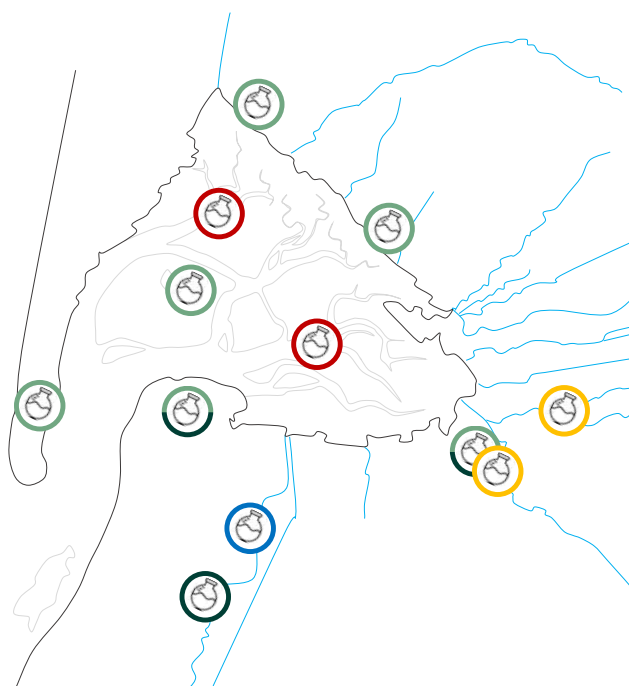
Les feux de forêts de l'été 2022 ont marqué les esprits par leur ampleur à La Teste de Buch et Landiras.

Au-delà des dégâts matériels causés par les flammes, les retombées atmosphériques issues des fumées et des cendres peuvent aussi entraîner des conséquences sur la qualité de l'eau.

Le SIBA, en lien avec ATMO et avec le soutien de l'université de Bordeaux, s'est mobilisé dès le début de la crise afin d'évaluer les conséquences de ces feux sur la qualité des eaux du Bassin d'Arcachon en :

- Installant des dispositifs de récupération des particules (entonnoirs + bouteilles) tout autour du Bassin d'Arcachon (Cap Ferret, Arès, Cassy, Biganos, Arcachon, Île aux Oiseaux) exposés 1 mois de fin juillet à fin août (vert clair).
- Disposant des capteurs passifs (PUF) à Arcachon, Biganos et près du Zoo de La Teste de Buch pour évaluer la contamination de la phase gazeuse (vert foncé) sur la période allant de mi-juillet à mi-septembre.
- Analysant les eaux prélevées dans la craste Nezer en octobre et en novembre (bleu).
- Exposant des moules encagées dans la Leyre entre novembre et décembre (jaune).
- Analysant des huîtres sauvages prélevées à Comprian et aux Jacquets par IFREMER en décembre, en complément des analyses réalisées par la DDPP en juillet, octobre et décembre (rouge).

Les résultats de ces analyses indiquent une conséquence immédiate des feux sur la qualité de l'air mais un retour à l'état normal rapide et **aucune conséquence notable sur la qualité de l'eau à ce stade des suivis 2022.**



Les points de mesure des HAP 5 (hydrocarbures aromatiques polycycliques)

AU SERVICE DES USAGERS, DES COLLECTIVITÉS ET DE L'ÉTAT

9 COMMUNES ACCOMPAGNÉES DANS LA DÉMARCHE « ZERO PESTICIDE » ET 9 PLANS DE GESTION DIFFÉRENCIÉE (PGD) DES ESPACES VERTS ÉCRITS ENSEMBLE

Aider à changer le regard sur l'entretien des espaces verts et des voiries et ainsi participer à la préservation de la qualité de nos milieux

Les élus de la Commission thématique « Environnement » du SIBA ont fixé l'objectif « zéro pesticide » ; l'accompagnement des communes dans cette démarche reste dès lors un axe fort du pôle qualité de l'eau.

Les communes qui le souhaitent peuvent donc bénéficier du soutien des techniciens du SIBA pour la mise en place d'un plan de gestion différenciée (PGD), document de référence dans la nouvelle organisation des services communaux dans la perspective de ces engagements.

Ainsi après la mise en œuvre du PGD d'Andernos-les-Bains, ceux du Teich, de Lège-Cap Ferret, de Lanton, de Mios, de La Teste de Buch et d'Arès ont été validés par leur conseil municipal respectif ; ceux de Marcheprime et d'Audenge sont en cours de rédaction et de validation.



**ICI : OBJECTIF
ZÉRO PESTICIDE**



Au fil du temps, il s'agira de vérifier la cohérence de chaque Plan avec les contraintes locales inventoriées et les objectifs définis.

Des actions de communication soutenues devront être déployées : elles informeront mais elles seront aussi un levier pour sensibiliser et impliquer : des objectifs de compréhension et d'acceptabilité des changements de pratiques et de paysages dans la commune doivent être visés.



**LE DERNIER NÉ DE NOS PROJETS COLLABORATIFS : CITECO !
ACCOMPAGNER LES COMMUNES DANS LA DÉMARCHÉ « ZERO
PESTICIDE » DE LEURS CIMETIÈRES ET TERRAINS DE SPORT**



CITECO (des Cimetières et des Terrains de sport Écologiques pour les 12 communes du Bassin d'Arcachon).

Le projet CITECO, en partie financé par la Région Nouvelle Aquitaine, a été initié en 2021 pour apporter des solutions techniques innovantes en termes d'entretien ou d'aménagement paysager.

Beaucoup de villes du Bassin rencontrent encore des difficultés de mise en place d'une gestion plus écologique et sans produits phytopharmaceutiques sur les terrains de sport et cimetières.

Les terrains de sport sont souvent des espaces très artificialisés où la culture du gazon repose sur des équilibres agronomiques sensibles. Ces gazons sont, plus qu'ailleurs, sujets à des problématiques phytosanitaires, notamment le développement de maladies cryptogamiques.

Les cimetières constituent quant à eux des lieux sensibles du fait de la complexité de leur aménagement et de leur caractère affectif et symbolique. La tradition française veut que ces espaces soient très minéraux.

Pourtant, les cimetières jouent un rôle important dans la trame verte urbaine et dans l'enrichissement de la biodiversité en ville. La recherche de solutions permettant de concilier respect de l'environnement, faisabilité technique et acceptation de la population apparaît alors fondamentale et passe souvent par une renaturation de ces espaces.

Le bureau d'étude SCE, qui accompagne les communes sur le volet « cimetières », a réalisé une année de suivi de la démarche en 2022. Le projet a été clôturé pour le volet cimetière en fin d'année après organisation de réunions bilan de la démarche avec chaque commune ayant bénéficié d'un suivi individualisé.

Pour les terrains de sport, 6 communes ont bénéficié d'un plan de fertilisation ainsi que de préconisations d'entretien en 2022.

Veille documentaire

Depuis 2020, une veille sur les ressources documentaires est proposée grâce au partenariat avec Plante & Cité : ainsi, en 2022, 6 revues de presse ont été transmises aux communes.





L'EAU Iditorium

UN ESPACE PÉDAGOGIQUE POUR TOUS

Intégré au sein de la station d'épuration de Biganos, cet espace pédagogique et de médiation propose d'échanger sur la qualité de l'eau et les métiers du SIBA.

Notre premier objectif : connaître nos réseaux d'eaux et leur gestion.

En 2022, l'espace a repris une activité dynamique, avec une belle fréquentation.

Son fonctionnement : ouvert à l'année.

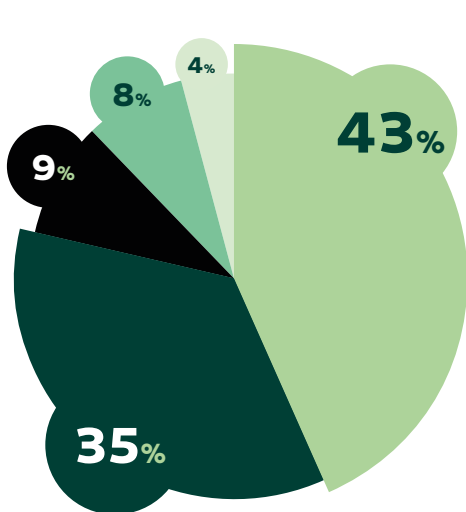
Accessible uniquement en visite commentée pour les groupes constitués (minimum 10 personnes - maximum 50 personnes). Sur réservation : 05 57 76 23 23 / assainissement@siba-bassin-arcachon.fr



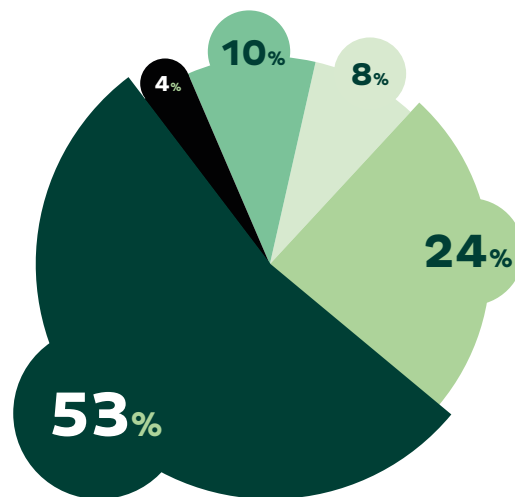
4050

personnes accueillies
depuis 2015

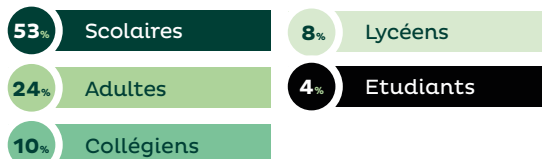
**EN 2022 :
25 VISITES ET 520 PERSONNES ACCUEILLIES
PAR LE SIBA**



**PROFIL
DES VISITEURS DEPUIS 2015**

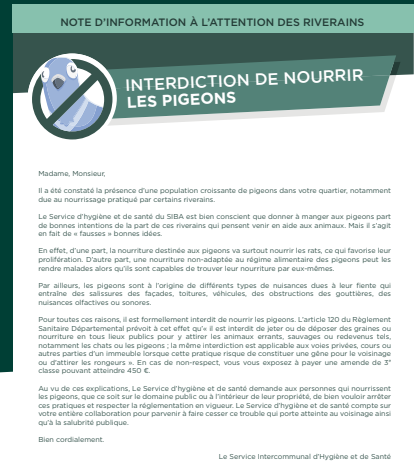
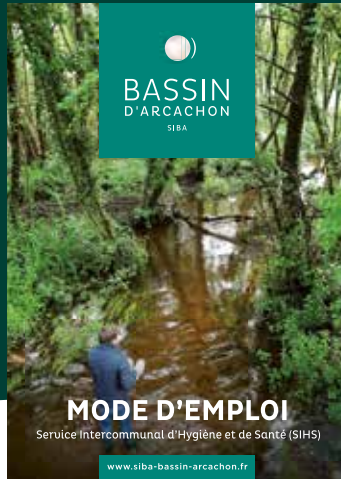
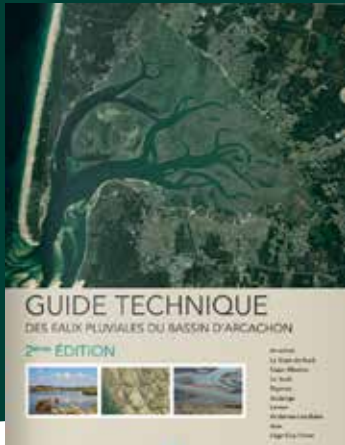


**PROFIL
DES VISITEURS POUR L'ANNÉE 2022**



DES SUPPORTS CRÉÉS AU NOM DE LA PRÉSERVATION DE NOS MILIEUX

En 2022, les différents services techniques du SIBA réalisent des supports à destination des usagers, des professionnels et des agents des services communaux et intercommunaux :



- Le guide technique de gestion des eaux pluviales propose des solutions alternatives à l'assainissement pluvial traditionnel, en promouvant l'infiltration

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/gestion-des-eaux-pluviales/gestion-des-eaux-pluviales>

- Le mode d'emploi du Service Intercommunal d'Hygiène et Santé, à destination des agents des communes, (accueil, services techniques et administratifs, police municipale, etc.), a pour objet d'améliorer la qualité et la rapidité des réponses à apporter aux administrés.

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/le-service-d-hygiene-et-sante/competence-par-delegation-du-ministere-de-la-sante>



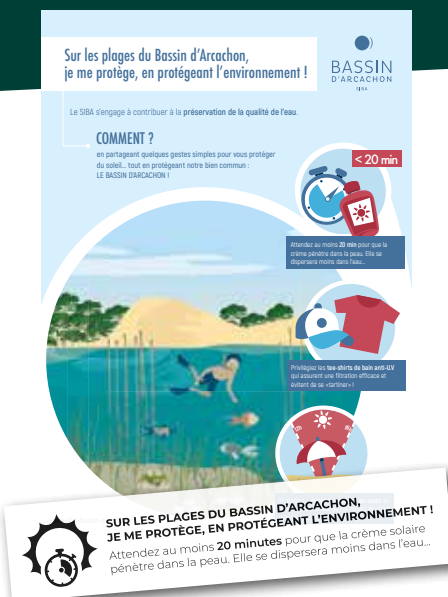
- Des fiches de lutte contre les nuisibles, (moustiques, rats, pigeons etc.), sont disponibles, sur demande, pour aider à adapter les réponses et proposer les solutions aux sollicitations des requérants.



- Sorti en 2022, ce mode d'emploi explique comment entretenir sa craste ou son fossé sur un terrain privé. Leur bon fonctionnement est indispensable pour préserver la qualité des eaux du Bassin. Aucune canalisation ne pourra remplacer ce réseau naturel de drainage des eaux de pluie.



- Réalisation d'un kit de communication sur la gestion différenciée des espaces verts, à destination des communes, pour valoriser les actions des agents municipaux en faveur de la biodiversité et de la qualité de l'eau (abandon des produits phytosanitaires).



- Alerter sur la reconnaissance et le traitement des plantes invasives lors de l'exécution de nos chantiers : une communication spécifique à l'attention des agents communaux et des habitants a été créée et des formations pratiques proposées (un exemple : arrachage mécanique de spartine anglaise à Arès et Lanton)

- Pour la préservation de nos eaux, des supports sur la sensibilisation aux filtres UV ont été réalisés : distribution d'affiches (version FR et UK) à la demande d'opérateurs privés et stickers pour les miroirs des chambres d'hôtels. Création et diffusion d'une bande sonore pour sensibiliser les passagers embarquant dans les navettes maritimes du Bassin.

- Des macarons installés au sol dans les rues de nos communes : « Ici commence la mer/ l'Eyre, ne rien jeter » pour sensibiliser aux impacts des déchets jetés dans les avaloirs d'eaux pluviales (qui partent vers les cours d'eau et le Bassin, et donc les polluent).

2022 : LES AGENTS N'ONT PAS LACHÉ LE FLAMBEAU ! DES RENCONTRES, DES RÉUNIONS THÉMATIQUES POUR CONVAINCRE, ÉVEILLER LA CURIOSITÉ, INNOVER ENSEMBLE

**NOTRE MARQUE DE TERRITOIRE : DES VALEURS QUI MOBILISENT AUTOUR
DES ENJEUX LIÉS À LA QUALITÉ DE L'EAU.**

En 2022, au nom de leurs engagements dans la marque de territoire, les partenaires ont contribué à la préservation du plan d'eau par des actions spécifiques. Quelques exemples :

- Les professionnels de l'immobilier, du notariat et de l'architecture ont participé à la création d'une vidéo sur les bons gestes pour préserver le territoire :
<https://www.youtube.com/watch?v=ugbXxyNKpG8>



- Les hôteliers du Bassin d'Arcachon ont participé à la préservation de la qualité de l'eau en collant un sticker sur les miroirs des chambres pour inciter à appliquer la crème solaire 20 minutes avant de se baigner, et en diffusant une affiche dans leurs guides d'accueil.



**SUR LES PLAGES DU BASSIN D'ARCACHON,
JE ME PROTÈGE, EN PROTÉGÉANT L'ENVIRONNEMENT !**

Attendez au moins **20 minutes** pour que la crème solaire pénètre dans la peau. Elle se dispersera moins dans l'eau...

- Diffusion d'un message de prévention et de bienvenue, à bord des bateaux touristiques, au moment du départ :

<https://www.marque-bassin-arcachon.fr/ici-commence-la-mer-laction-continue/>

- Des « Cafés-Bienvenus » ont été organisés à différents moments de l'année, afin d'expliquer aux nouveaux partenaires les missions du SIBA et la corrélation avec les enjeux de la marque autour d'Ici Commence la Mer.





Intervention de la MNBA dans les écoles

ÉVEILLER LA CURIOSITÉ

AVRIL-MAI 2022



24

interventions dans les écoles
du Bassin



680

enfants accueillis

- Des élèves ambassadeurs de la préservation du Bassin d'Arcachon

Animations dans les écoles "ICI, commence la mer" :

Depuis 2015, le SIBA sollicite la Maison de la Nature du Bassin d'Arcachon (MNBA) pour un accompagnement pédagogique et la mise en place d'ateliers ludiques pour sensibiliser les enfants à l'impact de nos habitudes de vie sur l'eau et les milieux.

Une démarche aboutissant à la remise d'un macaron "Ici commence la mer ou l'Eyre" que chaque classe a la responsabilité de faire installer sur un avaloir d'eaux pluviales de sa commune, avec les services techniques des mairies.





Point presse octobre 2022
École élémentaire Brémontier à La Teste de Buch

• **Mise à disposition d'un Jeu de l'Oie « géant » consacré à la thématique « ICI, commence la mer »**

Il permet aux enfants de notre territoire d'identifier, assimiler et ainsi promouvoir les gestes simples à mettre en place pour préserver la qualité des eaux du Bassin d'Arcachon.

Depuis septembre 2022, cet outil pédagogique est distribué à l'ensemble des écoles élémentaires, centre de loisirs et médiathèques-ludothèques des communes membres du SIBA.



MA.AT - Médiathèque-Ludothèque - Arcachon



Centre de Loisirs - Lanton

• **Des rencontres pour sensibiliser et convaincre les habitants, acteurs quotidiens de la préservation des milieux, à nos côtés :**

• **17 mars 2022** - Mios : participation à la journée Pass'Nord organisée par la COBAN, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la CCI, la Mission Locale et Pôle Emploi. Plus de 900 collégiens du Nord Bassin ont pu bénéficier d'une présentation des métiers du SIBA, en lien avec la préservation de l'eau et du Bassin.

• **11 avril 2022** - Andernos-les-Bains : intervention au Collège André Lahaye dans le cadre du projet « sensibilisation à la pollution plastique - Éducation au Développement Durable ». Un agent du SIBA a présenté le réseau séparatif du Bassin d'Arcachon, le traitement des eaux usées, la gestion des eaux pluviales et les actions pour protéger les eaux du Bassin : filet macro déchet / macarons / semaine zéro pesticide.



Salon nautique d'Arcachon 2022

• **16-18 avril 2022** - Arcachon : présence du SIBA au Salon Nautique. Distribution en avant-première de la carte des fonds marins du Bassin d'Arcachon (bathymétrie) ; promotion de l'application mobile e-navigation du SIBA auprès des plaisanciers et professionnels et mise en place du stand SIBA « Si on parlait de l'eau ? » à l'entrée du salon.

• **14 mai 2022** - Audenge et **29 octobre 2022** - La Teste de Buch : accueil des nouveaux arrivants. Les agents du SIBA ont proposé des discussions autour des bonnes pratiques : séparer les eaux pluviales des eaux usées, entretien des crastes...

• **28 juin 2022** - Andernos-les-Bains : dans le cadre des Aires Marines Educatives, des agents du SIBA ont sensibilisé à la présence de la spartine anglaise (plante exotique envahissante qui colonise notre littoral), auprès de l'école primaire du Betey.

• **28 juin 2022** - Gujan-Mestras / Lège-Cap Ferret : organisation d'une journée d'échanges agriculteurs-ostréiculteurs, dans le cadre de REMPAP.

• **29 juin 2022** - La Teste de Buch : accompagnement du SIBA, auprès des riverains du port, dans le cadre d'un chantier d'arrachage manuel de repousse de spartine anglaise.



Journée d'échanges agriculteurs-ostréiculteurs REMPAP

• **Septembre à décembre 2022** - Écoles élémentaires, centres de loisirs et médiathèques-ludothèques du territoire : les agents du SIBA ont présenté aux équipes pédagogiques le Jeu de l'Oie « ICI, commence la mer ».



Accueil des nouveaux arrivants
Audenge



2^e édition des Assises
Nationales de la Valorisation des Sédiments

• **Chaque année, le SIBA participe à des rencontres nationales :**

• **11 juillet** – Bordeaux : participation du SIBA au colloque « Micropolluants dans l'eau, un enjeu pour le vivant », organisé par l'agence de l'eau Adour-Garonne - table ronde « les acteurs ont des solutions ». Un rendez-vous pour les associations, les professionnels et acteurs de l'eau, les décideurs publics et économiques du bassin Adour-Garonne.

• **13 septembre** – Paris : intervention du SIBA à la Journée technique sur les innovations numériques pour l'eau – le Bassin, territoire pilote pour la bancarisation des données qualité de l'eau et mise en ligne publique.

• **15-16 novembre** – Lille : participation aux Assises nationales de la valorisation des sédiments : présentation des projets pilotes du SIBA sur cette thématique.



Travaux Station d'épuration de Cazaux - La Teste de Buch



PÔLE ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

2022 : MAINTIEN D'UN NIVEAU ÉLEVÉ DE RENOUVELLEMENT DU PATRIMOINE

Depuis 2014, le SIBA investit en moyenne chaque année 15,3 M€ TTC pour assurer la pérennité des ouvrages.

En 2022, parmi les opérations les plus significatives :

- le renouvellement du poste de pompage SKCP pour un montant de 6.1 M€ TTC ;
- la mise en service de l'unité de méthanisation sur la station d'épuration de La Teste de Buch ;
- le démarrage de l'accroissement de la capacité de station d'épuration de Cazaux (capacité portée de 5000 à 7400 équivalents habitants afin de traiter les effluents de la Base aérienne 120 (montant de 3.2 M€ TTC).

LA COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Le SIBA regroupe 12 communes. Il exerce la compétence assainissement des eaux usées et définit la politique d'investissement du territoire, finance, réalise et renouvelle les systèmes de collecte et de traitement des eaux usées.

Deux délégataires sont responsables du fonctionnement et de la continuité du service. Ils assurent l'entretien et une partie du renouvellement des installations construites par le SIBA, ainsi que les relations avec les abonnés.

Pour les 10 communes riveraines du Bassin d'Arcachon, l'exploitation des installations d'assainissement collectif est déléguée à la Société ELOA (société mère VEOLIA), pour les territoires de Marcheprime et de Mios, l'exploitation est déléguée à SUEZ Eau France.

Les deux contrats de délégation (10 communes riveraines / Marcheprime & Mios) prendront fin le 31 décembre 2026 ; les élus du SIBA pourront décider d'un contrat unique à l'échelle des douze communes du SIBA ou de maintenir un allotissement géographique.



87 068

abonnés pour une population de

138 983

habitants permanents



1229 km

de réseaux séparatifs

(le rejet des eaux pluviales y est interdit)

461

postes de pompage

8

bassins de sécurité pour une capacité de stockage de

270 000 m³

LA COLLECTE DES EAUX USÉES

Les délégataires assurent l'exploitation du système d'assainissement et procèdent, notamment, chaque année :

- à l'inspection télévisée de plus de 35 km de réseau
- au curage préventif de 135 km de réseau

35 000 branchements ont été contrôlés depuis 2013

RÉSEAU PRINCIPAL

 EAUX BRUTES

 EAUX TRAITÉES

RÉSEAU SECONDAIRE

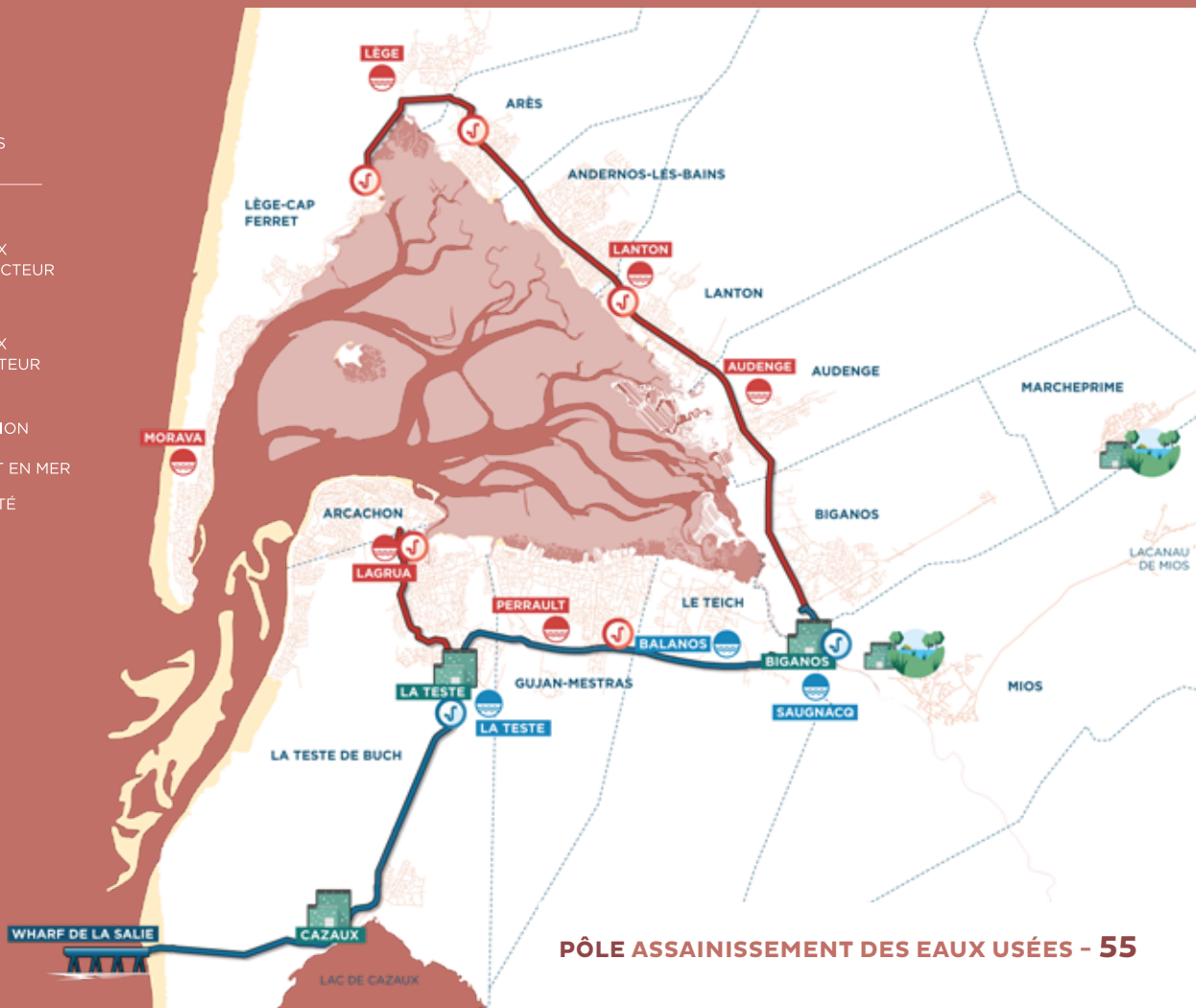
 GROS POSTES DE POMPAGE D'EAUX TRAITÉES DU COLLECTEUR PRINCIPAL

 GROS POSTES DE POMPAGE D'EAUX BRUTES DU COLLECTEUR PRINCIPAL

 STATIONS D'ÉPURATION

 ÉMISSAIRE DE REJET EN MER

 BASSINS DE SÉCURITÉ



LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

La totalité des effluents collectés est traitée par les stations d'épuration de La Teste de Buch, de Biganos, de Cazaux, de Marcheprime et de Mios d'une capacité totale de 308 000 équivalents-habitants.

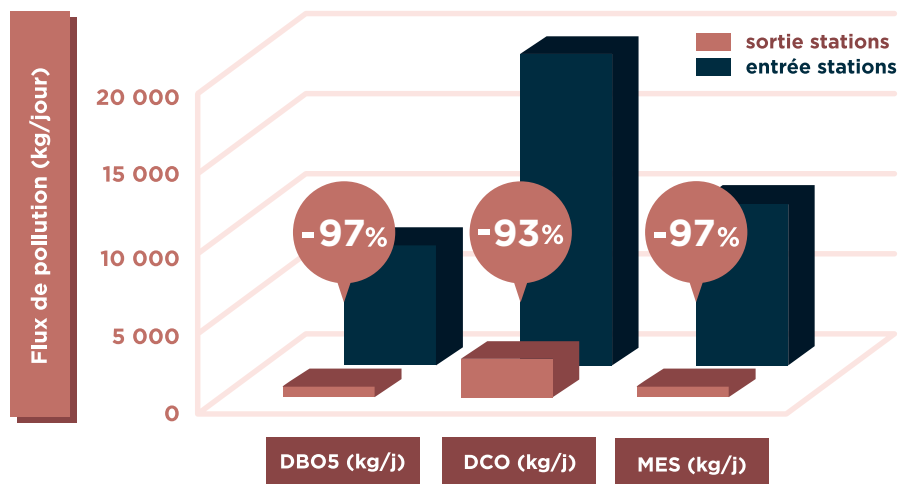


Près de
30 000 m³
traités chaque jour



3160 tonnes
de matières sèche de boues
valorisées en compostage

Abattement de la pollution par les stations d'épuration en 2022



LES INVESTISSEMENTS

Le SIBA décline une gestion patrimoniale active qui pilote des investissements importants afin d'assurer le renouvellement et la pérennité du système d'assainissement : 91,6 M€ TTC sur les 5 derniers exercices.

Les délégataires consacrent également 1,3 M€ TTC chaque année au renouvellement des équipements.

LES INDICATEURS FINANCIERS

La redevance assainissement est perçue par l'intermédiaire de la facture d'eau en contrepartie du service rendu pour la collecte et l'épuration des eaux usées.

La part SIBA de la redevance assainissement appliquée sur les territoires de Marcheprime et de Mios a baissé de 15% en 2023 afin d'harmoniser à moyen terme la redevance à l'échelle du territoire.

Le service de l'assainissement est autonome sur un plan financier : les charges du service ne sont pas financées par la fiscalité locale mais uniquement par les recettes du service.

La situation financière du service de l'assainissement reste saine (durée d'extinction de la dette de 1.9 années).

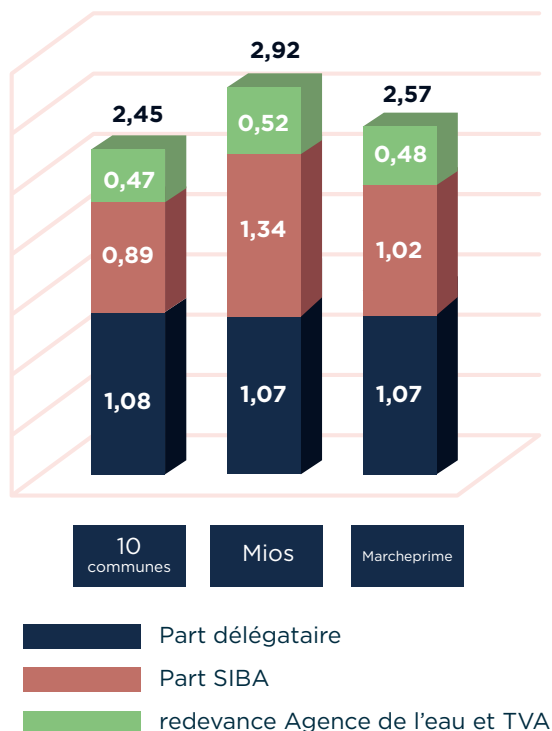
L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), géré en régie, est constitué de près de 2600 sites.

PÔLE DE RECHERCHE

Copiloté avec le délégataire ELOA, ce pôle ambitionne de perfectionner notre connaissance du système d'assainissement et d'y apporter des améliorations.

Tarifs assainissement
€TTC/m³ (1^{er} janvier 2023)



Pour plus de détails sur ces sujets, merci de vous reporter au « Rapport Annuel 2022 sur le Prix et la Qualité des Services publics de l'assainissement collectif et non collectif » disponible par ici :

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/la-vie-du-siba/deliberations-rapports>





PÔLE GESTION DES EAUX PLUVIALES

**DEPUIS JANVIER 2018 :
INVESTISSEMENT ET EXPLOITATION
DES EAUX PLUVIALES URBAINES PAR
LE SIBA.**

Une compétence récente pour le SIBA mais un enjeu partagé avec les communes depuis 1980...

Parce que le Bassin d'Arcachon est l'exutoire (=le réceptacle) des eaux d'infiltration et de ruissèlement mais aussi des cours d'eau alentour (dans un rayon de 100 km).

**2022 : UNE COMMUNICATION
RENFORCÉE SUR L'IMPORTANCE DE
L'ENTRETIEN DES FOSSÉS EN DOMAINE
PRIVÉ**

Une brochure a notamment été créée et distribuée à l'attention des propriétaires de fossés

PÔLE GESTION DES EAUX PLUVIALES

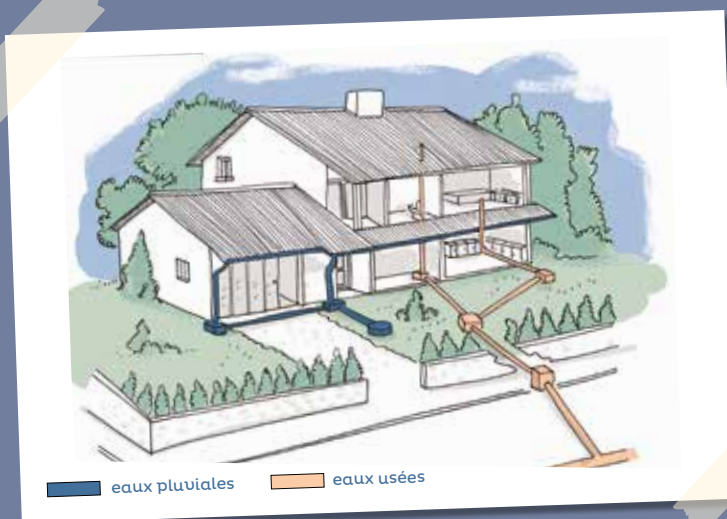


2,5 M€
Actions réalisées

CE QU'IL FAUT SAVOIR :

Sur le Bassin d'Arcachon, nous avons 2 systèmes distincts dit « séparatifs » :

- L'un pour les eaux pluviales, elles doivent être infiltrées, in situ dans le sol, pour recréer le cycle naturel de l'eau.
- L'autre pour les eaux usées, elles sont collectées pour être dirigées et traitées dans les stations d'épuration.



Le challenge du SIBA : limiter et réduire l'impact de l'imperméabilisation des sols en favorisant au maximum l'infiltration, in situ à la parcelle.



Ces chiffres ne tiennent pas compte des communes de Mios et de Marcheprime.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le SIBA assure la compétence en matière de gestion des eaux pluviales urbaines déclinée ainsi dans ses statuts :

A.3

LA GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES

Définition des éléments constitutifs du système de gestion des eaux pluviales :

Le réseau d'eaux pluviales du Bassin d'Arcachon est de type « séparatif » hormis les passe-débites situés sur la commune d'Arcachon.

Conformément à l'article R.2226-1 du code général des collectivités territoriales, les éléments constitutifs du système de gestion des eaux pluviales urbaines placés sous la gestion du SIBA sont définis comme suit :

FONCTIONS	ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DU SYSTÈME
Gestion des eaux de voirie (avaloirs, équipements isolés, canalisations et ceux dédiés au stockage des eaux de voiries)	Les ouvrages publics, réalisés avant le 1er janvier 2018, en domaine public (ou en domaine privé bénéficiant de servitudes ou faisant l'objet de DIG) situés dans le périmètre tel que défini dans la cartographie annexée aux présents statuts. Les ouvrages privés ou financés par d'autres collectivités peuvent être intégrés dans le patrimoine du SIBA sous réserve de respecter les prescriptions d'incorporation définies par le SIBA ; en précisant que la réception de la voirie dans le domaine public n'entraîne pas l'incorporation des ouvrages.
Transport (fossés, canalisations et équipements associés)	
Stockage / Régulation	
Pompage et refoulement des eaux	
Traitement des eaux	
Rejet des eaux (clapets, exutoires, etc.)	

LE SERVICE PUBLIC DE GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES

Pour les éléments constitutifs du système de gestion des eaux pluviales, le SIBA assure :

- leur création et leur renouvellement* ;
- leur exploitation et la réalisation des travaux d'entretien nécessaires à leur bon fonctionnement hydraulique. Ceci exclut l'entretien des espaces verts de ces ouvrages (tonte des fossés, noues et bassins) et le nettoyage de surface des grilles des avaloirs ;
- le contrôle des dispositifs évitant ou limitant le déversement des eaux pluviales dans ces ouvrages publics.

* Lorsque ce renouvellement résulte de la réalisation de travaux de restructuration lourde de la voirie (création d'une nouvelle chaussée) entrepris par la collectivité qui en est gestionnaire, celle-ci assure également la maîtrise d'ouvrage et le financement des ouvrages de gestion des eaux pluviales de voirie. Ces ouvrages, conçus dans le respect des prescriptions définies par le SIBA, sont incorporés dans son patrimoine après réception.

A.4

L'ÉLABORATION DES SCHÉMAS DIRECTEURS D'ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le SIBA a intégré les communes de MIOS et MARCHEPRIME dans son périmètre de compétence. L'élaboration des schémas directeurs des deux communes a démarré en novembre 2020 et s'est poursuivi sur toute l'année 2021 avec la réalisation de levés terrain. La restitution a été réalisée courant 2022 et les programmes de travaux des communes de Mios et Marcheprime ont été intégrés au PPI (Plan Particulier d'Intervention) du SIBA (MIOS : 3,3 M€ HT et MARCHEPRIME : 0,7 M€ HT).

BILAN SYNTHÉTIQUE DES ACTIONS DE L'ANNÉE 2022

EXPLOITATION

INTITULÉ	MONTANT € TTC	N° FICHE
PRESTATIONS DE SERVICES		
Réparations d'urgence sur réseaux et équipements	320 k€	R.1
Maintenance des postes de pompage	60 k€ (dont 12 k€ pour l'énergie)	R.2
Hydrocurages, entretien et maintenance du réseau	500 k€	R.3
Curages de fossés	61 k€	R.4
Réponses aux DICT	9 k€	R.5
Supervision	20 k€	-
TOTAL (hors frais internes)	970 k€	

TRAVAUX SOUS MAITRISE D'ŒUVRE INTERNE

INTITULÉ	MONTANT € TTC montants engagés en 2022	N° FICHE
TRAVAUX		
Travaux ponctuels de renouvellement sur l'ensemble des 12 communes du Bassin d'Arcachon	431 k€	T.0
Arcachon , boulevard de la Teste	673 k€	T.1
Biganos , lac vert	147 k€	T.2
Gujan-Mestras , allée du Miou	32 k€	T.3
Andernos-les-Bains , place du marché	67 k€	T.4

INTITULÉ	MONTANT € TTC montants engagés en 2022	N° FICHE
TRAVAUX (SUITE)		
Gujan-Mestras, rue Frédéric Chopin	34 k€	T.5
Le Teich, lotissement des Chênes	27 k€	T.6
Lège-Cap Ferret, avenue des Frégates	18 k€	T.7
Andernos-les-Bains, avenue des Moulins	34 k€	T.8
A.O.V (Ajustement des ouvrages de voirie)	15 k€	T.9
TOTAL TRAVAUX	1478 k€	

ÉTUDES & DIVERS		
Levés topographiques, détection de réseaux enterrés, études géotechniques	32 k€	E.1
Divers investissements en petits matériels (sondes de mesure, serrurerie, panneaux d'information etc.)	20 k€	E.2
Diverses Etudes de faisabilité hydrauliques et études réglementaires	3 k€	E.3
TOTAL ÉTUDES & DIVERS	56 k€	
TOTAL GÉNÉRAL	1 534 k€	

BILAN DÉTAILLÉ DE L'EXPLOITATION DE L'ANNÉE 2022

L'exploitation du Pôle Pluvial alterne entre :

- Les opérations curatives, destinées à répondre à des demandes d'interventions urgentes provoquées par des inondations, des casses réseaux et des dysfonctionnements des ouvrages tels que les postes de pompage.
- L'entretien préventif, destiné à assurer un fonctionnement optimal pour les équipements de gestion des eaux pluviales et notamment vis-à-vis des ouvrages sensibles : postes de pompage, ouvrages de stockages, exutoires...

AVEC OU SANS PLUIE, L'EXPLOITATION C'EST AUSSI...

La disponibilité auprès des riverains, notamment à la suite de la campagne d'information et de distribution de la brochure «d'entretien des fossés». Le service a enregistré de nombreux signalements générant de multiples contrôles de la Brigade de l'Eau. Ces vérifications ont donné lieu à de nombreux envois de courriers à l'égard des propriétaires.

Une implication accrue sur les aménagements de voirie publics. Ce n'est pas moins de 22 projets qui ont requis des contrôles des réseaux ainsi que des accompagnements et instructions techniques pour améliorer la gestion des eaux pluviales dans la conception et le suivi des projets communaux.

MÉTÉO DE L'ANNÉE 2022 : une année extrême

Une année faible en pluviométrie notamment à cause d'un été caniculaire marqué par une épisode de sécheresse historique (2 mm en juillet et 15 mm en août).

En revanche la saison automnale a été pluvieuse avec quelques débordements sur le territoire. Le mois de septembre a été marqué par quelques épisodes orageux intenses et très localisés. Enfin l'épisode pluvieux le plus significatif en 2022 a eu lieu en novembre avec un cumul de 87 mm sur 4 jours consécutifs.



Inondations à Arès après l'orage du 19 août 2022

PRÉCIPITATION TOTALE ANNUELLE ENREGISTRÉE

—



620 mm

valeur la plus faible
depuis 2015



702

envois de courriers
« Fossés »



644

interventions en 2022

DÉTAIL DES INTERVENTIONS COMPTABILISÉES PAR LE PÔLE PLUVIAL	
Diagnostics	57
Passages Caméras	74
Études (dont aménagement voirie)	27
Hydrocurage	255
Travaux d'urgence	86
Curage de fossés	26
En astreinte SARP / SUEZ	2 / 20
Réalisation de courriers aux particuliers, pour entretien de fossés	702 courriers
Instruction des demandes de rabattement de nappe	39

L'ENTRETIEN PRÉVENTIF DES OUVRAGES :

Optimiser au mieux le fonctionnement hydraulique du réseau et des secteurs sensibles

ENTRETIEN DU PATRIMOINE	
Curage et inspection caméra des réseaux	9151 m
Nettoyage des clapets	224
Nettoyage des avaloirs	7787
Nettoyage des postes de pompage	23
Nettoyage des puisards	44
Nettoyage des bassins de stockage (enterrés et à ciel ouvert)	11
Visites d'exploitation et de maintenance des postes de pompage	370
Réponses de DT / DICT	8253



INTERVENTIONS URGENTES DE DÉBOUCHAGES

—
1 154 h en 2021 / **780 h** en 2022

DÉTAIL DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION

R.1

RÉPARATIONS D'URGENCE SUR RÉSEAU

Travaux de réparation ponctuels des ouvrages (canalisations, drains, regards, avaloirs, bouches d'engouffrements, puisards...).

L'objectif étant de :

- sécuriser les personnes et les biens en cas de rupture, effondrement et/ou fragilité des ouvrages ;
- rétablir le fonctionnement hydraulique ;
- améliorer l'efficacité des ouvrages ;
- solutionner des dysfonctionnements localisés ;
- gérer les intempéries en situation de crise.

COÛT : 320 k€ TTC

ENTREPRISE : SOGEA/SADE



Dépose et repose d'une canalisation pluviale
Andernos-les-Bains



Effondrement de regard pluvial
Marcheprime

R.2

MAINTENANCE DES POSTES DE POMPAGE

Objectif : contrôler et participer au bon fonctionnement des postes de relevage grâce à :

- la mise en place d'une supervision pour rester en contact permanent avec les postes de relevage ;
- une maintenance préventive mensuelle, associée à un suivi d'exploitation courant ;
- un service d'astreinte (24H/24H) ;
- la consommation énergétique des postes.

COÛT : 60 k€ TTC

ENTREPRISE : SUEZ



Contrôles des pompes du poste de Meyran Est
Gujan-Mestras



Contrôle de la pompe du poste Merlots
Lège-Cap Ferret

R.3

HYDROCURATION, ENTRETIEN ET MAINTENANCE DU RESEAU

Entretien et curer le réseau de gestion des eaux pluviales et ses équipements.

- Nettoyer l'ensemble des avaloirs des 12 communes du Bassin ;
- Curer et inspecter les réseaux selon un programme établi mensuellement ;
- Intervenir rapidement (astreinte) pour des débouchages ponctuels ;
- Hydrocurer les postes de relevages d'eaux pluviales.

COÛT : 500 k€ TTC

ENTREPRISE : SARP / HYDROLOG



Avaloir obstrué à l'origine d'une inondation
Lanton



Hydrocurage du pont cadre (Procession)
La Teste de Buch

R.4

CURAGE DE FOSSÉS ET DE BASSIN



Curage d'un bassin de rétention
en cours - Gujan-Mestras

- Rétablir la capacité de stockage et de régulation des bassins de rétention ;
- Curer et reprendre les profils hydrauliques des fossés.

COÛT : 61 k€ TTC

ENTREPRISE : SCHINCARIOL



Bassin après curage - Arès

R.5

RÉPONSES AUX DICT

Afin de respecter les obligations réglementaires de la loi anti-endommagement des réseaux, le SIBA réalise avec son prestataire, les réponses aux DT et DICT sur le guichet unique.

Quelques chiffres :

- « Réponses » = 8 253 réponses
- « Déclarations » = 1 318 déclarations

COÛT : 9 k€ TTC

ENTREPRISE : CUBE SOLUTION

BILAN DÉTAILLÉ DES TRAVAUX D'INVESTISSEMENT RÉALISÉS EN 2021

TRAVAUX RÉALISÉS

T.0

TRAVAUX PONCTUELS DE RENOUVELLEMENT

Le réseau d'eau pluvial connaît des défauts liés à la vétusté, à des insuffisances hydrauliques et parfois à des mauvaises conceptions. Afin de sécuriser des affaissements ou traiter des dysfonctionnements hydrauliques, des travaux sont organisés tout au long de l'année. Ces travaux contribuent au renouvellement du patrimoine et à la résolution des problématiques ponctuelles.

COÛT : 431 k€ TTC

ENTREPRISE : SOGEA / SADE

PÉRIODE : 01/01/22 AU 31/12/22



Reprise d'une canalisation affaissée
Arcachon



Renouvellement d'une canalisation EP sur 25m
Arès- Rue du Port Ostréicole

T.1

ARCACHON - BOULEVARD DE LA TESTE

Le point bas du Boulevard de la Teste subissait régulièrement des inondations sévères pendant les orages estivaux. La zone boisée située entre l'avenue du Golf et le Boulevard de la Teste a été mobilisée afin de bénéficier d'une capacité importante de stockage et d'infiltration des eaux de pluie. Les travaux ont consisté en la création d'un ouvrage de déversement en béton installé sous la chaussée afin d'intercepter les eaux de pluie. 84 mètres de canalisations $\varnothing 500$ à $\varnothing 1000$ mm ont été posés en méthode traditionnelle. Une conduite sur 21 ml en diamètre 1000 mm a été créée par forage horizontal afin de diriger ces eaux vers l'espace d'infiltration. A l'exutoire, une noue empierrée de tranquillisation a été conçue afin d'atténuer les vitesses d'écoulement.

COÛT : 673 € TTC

ENTREPRISE : DUBREUILH / LANGER

PÉRIODE : SEP. 2022 - JAN. 2023



Pose de l'ouvrage de déversement sous le boulevard



Forage dirigé d'un tuyau $\varnothing 1000$ mm sur 21 mètres

T.2

BIGANOS - Lac Vert

L'objectif des travaux était d'améliorer la protection des biens, de la qualité de l'eau et des milieux en augmentant la capacité de régulation du Lac vert. Les travaux ont consisté en la pose d'une canalisation et d'un ouvrage de pré-traitement afin de diriger les eaux pluviales transitant par les fossés de la piste cyclable vers le Lac Vert. Les travaux à l'aval prévoyaient de modifier l'exutoire du lac, et de créer un ouvrage de régulation avec surverse.

COÛT : 147 k€ TTC

ENTREPRISE : EIFFAGE

PÉRIODE : OCT.-DEC. 2022



Pose de l'ouvrage de régulation aval



Mise en place de l'ouvrage de pré-traitement

T.3

GUJAN-MESTRAS - Allée du Miou

L'allée du Miou connaissait de nombreuses inondations provoquées par un réseau pluvial en mauvais état. La faible couverture du réseau ainsi que sa vétusté donnaient lieu à des effondrements réguliers. Au fil du temps, une partie du collecteur s'est colmaté. Les travaux ont consisté à utiliser le caniveau restant comme fourreau de protection pour un nouveau collecteur PVC. Compte tenu de la faible couverture du réseau, une protection mécanique a été ajoutée.

COÛT : 32 k€ TTC

ENTREPRISE : SOGEA

PÉRIODE : MARS 2022



Nettoyage du caniveau et pose du collecteur



Lestage du collecteur préalable à la mise en place de la protection mécanique

T.4

ANDERNOS-LES-BAINS - Place du Marché

Dans le cadre du projet de construction du Marché Municipal d'Andernos les Bains, le SIBA a effectué la modification et le renouvellement du réseau des eaux pluviales.

Les travaux ont consisté en la dépose de l'ancien réseau d'eaux pluviales pour être remplacé par 60 mètres linéaires de tuyaux béton de diamètre 500 mm et 5 regards de visites.

COÛT : 67 k€ TTC

ENTREPRISE : SOGEA

PÉRIODE : AVRIL 2022



Réalisation de la tranchée pour la pose de la canalisation



Pose de la canalisation EP

T.5

GUJAN-MESTRAS - Allée Frédéric Chopin

L'allée Frédéric Chopin et certaines propriétés riveraines sont régulièrement impactées par des inondations. Dans ce contexte, le SIBA a repris le réseau d'eaux pluviales afin de l'améliorer pour protéger le quartier. Les travaux ont consisté à créer trois chaussettes drainantes de stockage et d'infiltration, pour un volume utile cumulé de 18 m³.

COÛT : 34 k€ TTC

ENTREPRISE : SOGEA

PÉRIODE : MARS 2022



Remplissage de la chaussette drainante



Fermeture de la chaussette drainante

T.6

LE TEICH - Lotissement des chênes

Le lotissement était régulièrement inondé par des eaux de ruissellement issues de la route départementale : pour pallier cette problématique, le SIBA a récréé des avaloirs pour améliorer l'interception des eaux. Les travaux ont également consisté à créer une canalisation afin de connecter le système à un fossé reprofilé.

COÛT : 27 k€ TTC

ENTREPRISE : SADE

PÉRIODE : AVRIL 2022



Préparation de la fouille



Nivellement du fond de fouille avant pose de la canalisation

T.7

LÈGE-CAP FERRET - 42 avenue des Frégates

À la suite de plusieurs inondations touchant des parcelles de riverains de l'Avenue des Frégates, le SIBA a réalisé des travaux de renouvellement et d'amélioration du système de collecte des eaux de ruissellement et réhabilité un système complet d'infiltration (puisard).

COÛT : 18 k€ TTC

ENTREPRISE : SOGEA

PÉRIODE : SEPTEMBRE 2022



Renouvellement bouche engouffrement avec pose de pré-bouche



Amélioration de l'engouffrement d'une bouche avaloir

T.8

ANDERNOS-LES-BAINS - Avenue des Moulins

À la suite d'affaissements, des travaux de renouvellement ont été engagés afin de remplacer le réseau d'eaux pluviales vétuste, fragilisé par le manque de couverture. Les travaux ont consisté à poser 20 mètres de fonte en $\varnothing 400$ et 22 mètres de fonte en $\varnothing 300$.

COÛT : 34 k€ TTC

ENTREPRISE : SOGEA / SADE

PÉRIODE : JUIN 2022



Pose d'un réseau d'eaux pluviales en fonte



Ex. de défauts : fissures, racines

T.9

AOV : AJUSTEMENT DES OUVRAGES DE VOIRIES

Lors de la réfection des routes, le SIBA renouvèle les tampons de regard jugés vétustes. Il est également nécessaire de régler la hauteur des ouvrages du réseau EP afin que ces derniers soient ajustés au niveau de la nouvelle voirie.

COÛT : 15 k€ TTC**ENTREPRISE : SADE****PÉRIODE : JAN. 2022 - DÉC. 2022**

Ouvrage avant mise à la côte



Ouvrage à la côte après réfection de voirie

ÉTUDES RÉALISÉES

E.1

LEVÉS TOPOGRAPHIQUES, DÉTECTION DES RÉSEAUX ENTERRÉS, ESSAIS DE PERMÉABILITÉ

SUR L'ENSEMBLE DU BASSIN D'ARCACHON

Consistance des études :

- Prestations topographiques pour la réalisation des études
- Opérations de détection des réseaux enterrés
- Réalisation d'essais de perméabilité (type Lefranc)

COÛT : 32 k€ TTC

ENTREPRISE : Parallèle 45
ECR Environnement

PÉRIODE : ANNÉE 2022

E.2

DIVERS INVESTISSEMENTS PETITS MATÉRIELS (SONDE DE MESURE, SERRURERIE, PANNEAUX D'INFORMATION...)

SUR L'ENSEMBLE DU BASSIN D'ARCACHON

Dans le cadre de sa mission de connaissance du réseau et d'expertise, le pôle pluvial investit dans l'achat de matériel de mesure et de suivi. Il équipe également certains secteurs d'éléments de serrurerie diverses (rails, etc.)

Matériel acheté :

- Capteurs enregistreurs de niveau d'eau ;
- Capteurs IJINUS pour mesures autonomes de niveau d'eau ;
- Antenne GSM (Petit Port)
- Télégestion

COÛT : 20 k€ TTC

FOURNISSEURS : Divers

PÉRIODE : ANNÉE 2022

E.3

ÉTUDES HYDRAULIQUES, ÉTUDES DE FAISABILITE, ÉTUDES REGLEMENTAIRES

SUR L'ENSEMBLE DU BASSIN D'ARCACHON

Ces études ont pour but d'identifier l'influence des différentes conditions locales (crues du cours d'eau, marées de vives eaux, écoulements du réseau d'eaux pluviales), sur le régime hydraulique du cours d'eau et son incidence sur les débordements de secteur d'enjeux majeurs et complexes.

Études réalisées :

- Craste Menan, La Teste de Buch

COÛT : 3 k€ TTC

ENTREPRISES : Divers

PÉRIODE : ANNÉE 2022





PÔLE GEMAPI

**Gestion des milieux aquatiques,
protection contre les inondations,
prévention des risques littoraux...
Développer la culture du risque !**

**2022 : la compétence se déploie
brillamment**

PÔLE GEMAPI



970 K€ TTC
actions réalisées

Transversalité des missions de ce service imposant un travail pluridisciplinaire avec les autres pôles du SIBA : maritime, pluvial, promotion du Bassin, urbanisme et de ressources numériques.

DES ACTIONS DIMENSIONNÉES EN CONCERTATION :

- avec les communes pour le volet technique
 - avec les agglomérations qui assurent le financement via la taxe GEMAPI
-

Part importante de subventions publiques **de 50% à 80%** (État, Europe, Région, Agence de l'Eau)

La GEMAPI est une compétence exercée sur un territoire hydrographiquement cohérent et s'articule autour de 4 missions (items 1, 2, 5 et 8 de l'article L.211-7 du CE) : l'aménagement de bassin hydrographique, l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, la défense contre les inondations et contre la mer ainsi que la protection et la restauration des écosystèmes aquatiques et zones humides.

Le SIBA exerce cette compétence depuis le 1^{er} janvier 2018.

1. RISQUE DE SUBMERSION MARINE : LE SIBA POURSUIT SA VEILLE

Les actions concernant la gestion du risque de submersion marine sont réalisées dans la poursuite de celles engagées en 2021.



Rappel : Pour répondre aux exigences de la Directive Européenne du 23 octobre 2007 relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation, les grands bassins hydrographiques ont identifié sur leurs périmètres des TRI (Territoires à Risques importants d'Inondation).

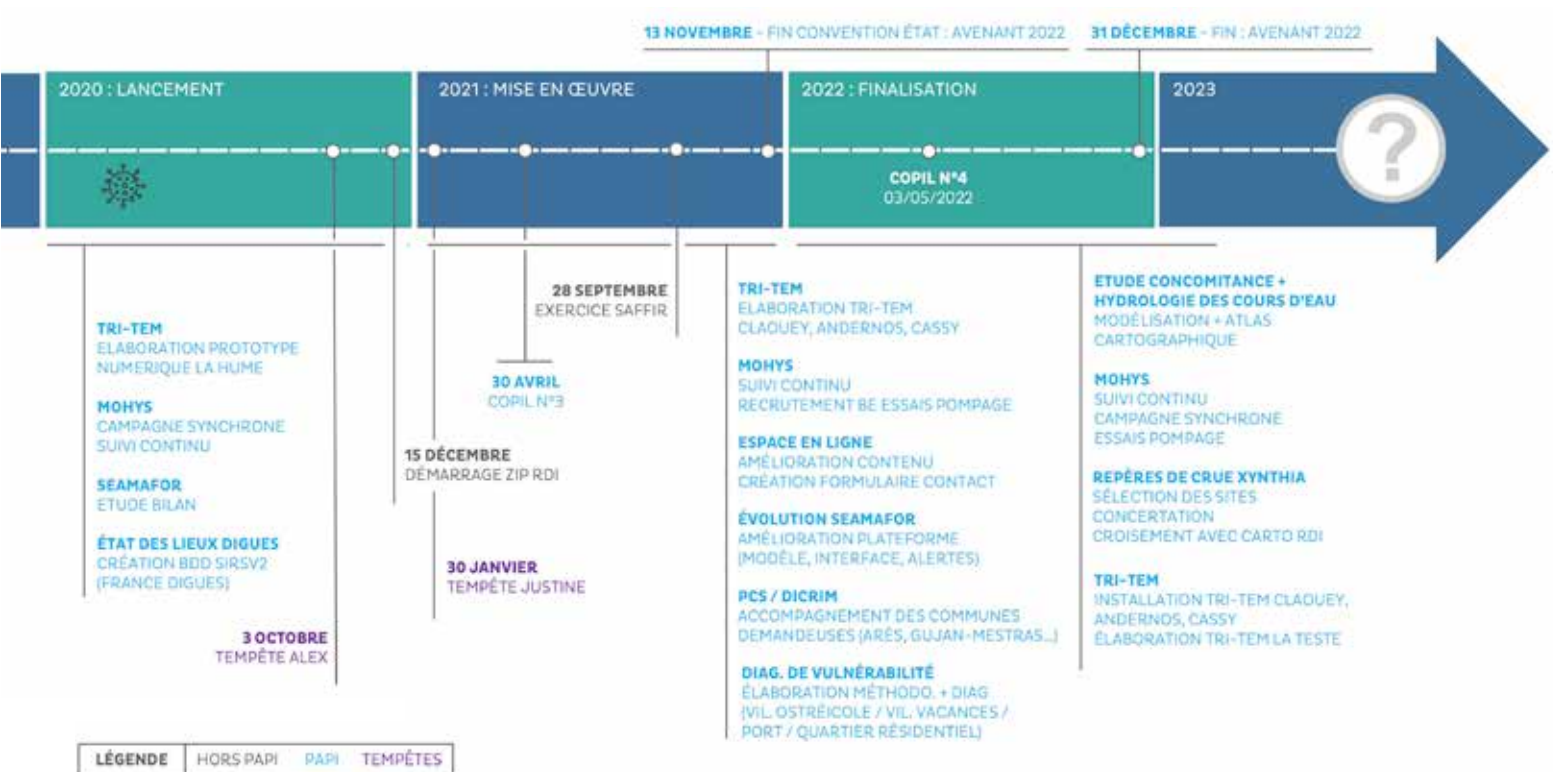
Le Bassin d'Arcachon fait partie de la liste des TRI du bassin Adour-Garonne, liste fixée par l'arrêté du 11 janvier 2013

LA SLGRI ET LE PAPI

Le PAPI du Bassin d'Arcachon, labellisé en 2019 par les services de l'Etat, poursuit et finalise son déploiement sur le territoire (7 axes de travail).

Ce programme prévu initialement sur une durée de 2 ans, a fait l'objet d'un avenant de prolongation permettant sa continuité en 2022 (en compensation des difficultés associées à la crise sanitaire).

Les actions menées en 2022 dans ce cadre sont décrites ci-après :



DÉVELOPPER LA CULTURE DU RISQUE

(PLATEFORME DE PRÉVISION SEAMAFOR & TRI-TEM)

Prévoir le risque

La plateforme de prévision SEAMAFOR permet de prédire à 3 jours les niveaux d'eau dans le Bassin en tenant compte de la météo et de la houle. Après une évolution importante de la plateforme en 2021, un système automatique d'alertes a été mis en place en 2022.

Sensibiliser au risque

Le TRI-tem est un totem d'information permettant de diffuser les informations liées au risque de submersion marine issues de la plateforme Seamafor (hauteurs d'eau de la prochaine pleine mer avec prise en compte des surcotes liées à la météo et à la houle...).

Il a pour objectif de sensibiliser les populations au risque de submersion marine en lien avec d'éventuelles limitations d'accès mises en place par la commune (ex. de la mise en place d'un barriérage).



Port de Cassy 25/10/2022
coef. 95 / 4,73 M CM



Cassy
4,7 M CM - 5,2 M CM

Trois nouveaux TRI-tems numériques ont été installés en 2022 : à Lège-Cap Ferret (Claouey), à Andernos-les-Bains (Port ostréicole) et à Lanton (Port de Cassy).

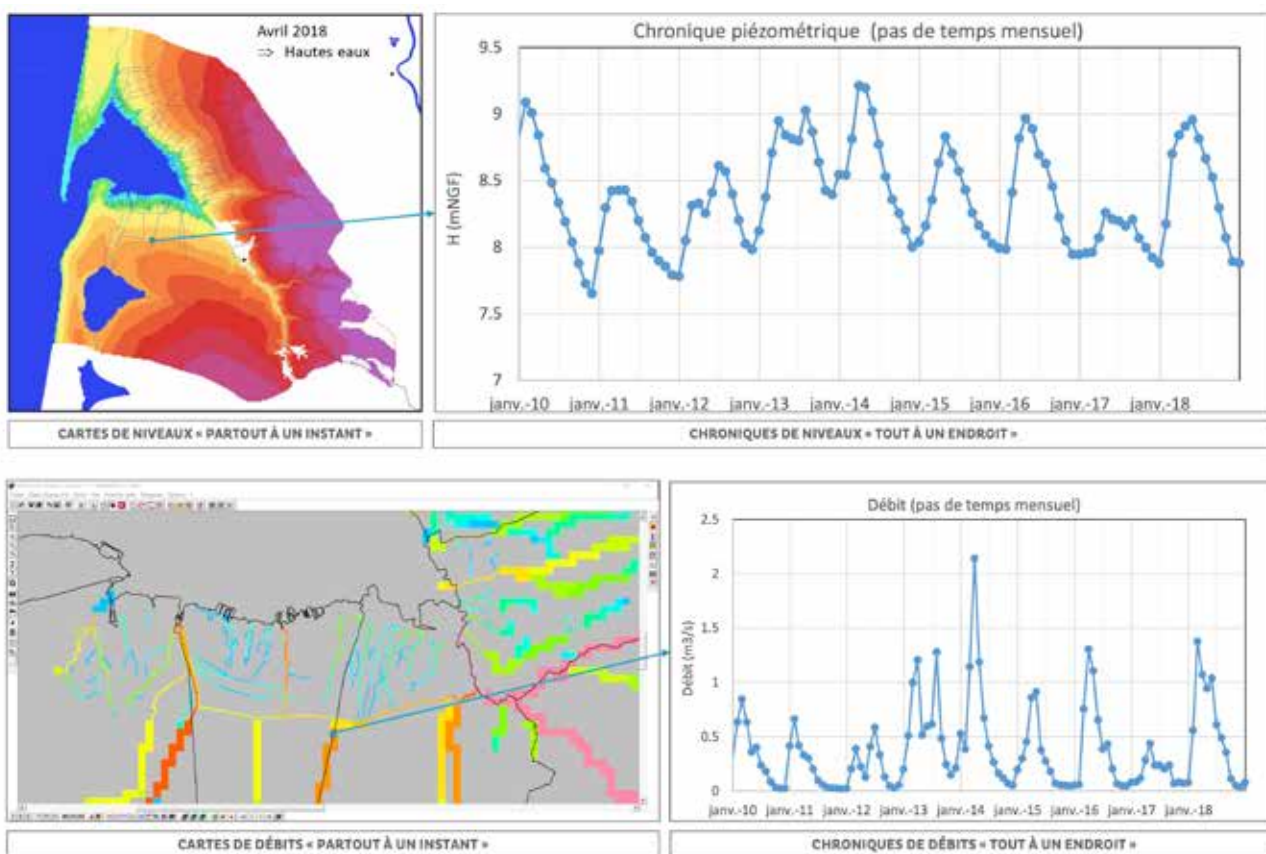


COMPRENDRE LA NAPPE PHRÉATIQUE (PROJET MOHYS)

L'objectif de cette collaboration avec le BRGM est de créer un modèle permettant de reproduire la dynamique de la nappe phréatique du Bassin d'Arcachon. Ce travail permet d'obtenir des cartes de niveau de nappe pour chaque mois entre 2009 et 2021, mais aussi des cartes de débit des cours d'eau.

Ce projet est à l'interface entre la recherche et la gestion opérationnelle des territoires. Les données terrain acquises par le SIBA depuis 2019 et jusqu'en 2022 permettront de caler au mieux le modèle du BRGM (mesures de hauteurs d'eau souterraines, réalisation d'essais de pompage...).

En 2022, le BRGM a finalisé le premier calage du modèle pour produire les cartes attendues.



ÉTUDE INTÉGRÉE DES INONDATIONS (CONCOMITANCE ENTRE MAREE, NAPPE ET COURS D'EAU)

L'objectif de cette étude est d'appréhender le risque inondation dans sa globalité afin d'être au plus proche de la réalité (prise en compte simultanée des submersions, des débordements de cours d'eau et de nappe). Pour cela, un bureau d'étude a été recruté en 2022 afin de :

- Compiler et homogénéiser les modèles hydrauliques d'écoulements des eaux de pluie existantes (SDGEP communaux),
- Les améliorer en y intégrant des cours d'eau non pris en compte auparavant (comme la Leyre !),
- Les faire fonctionner en ajoutant les contraintes d'écoulement liées à la nappe phréatique (modèle MOHYS) et de la marée qui peuvent provoquer des « sur-inondations » (concomitance d'évènements).

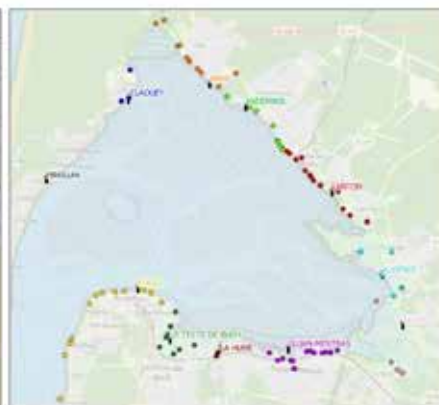
En 2023, un atlas cartographique sera produit pour rendre compte de ce travail en simulant des scénarii « cours d'eau – marée – pluie – nappe » pertinents.



1875 BASSINS VERSANTS
SURF : 300 000 HA



RÉSEAU
HYDROGRAPHIQUE



EXUTOIRES

LA POSE DE REPERES DE CRUE XYNTHIA 2010

Pour se préparer au mieux face aux inondations, il faut préserver la « mémoire du risque ».

Des repères de crue pourront être disposés dans cet objectif sur nos territoires.

En 2022, une concertation a été menée avec plusieurs communes riveraines afin de choisir des emplacements pertinents pour disposer des repères de crue associés à la tempête Xynthia de février 2010. Ce travail se poursuivra en 2023 afin d'équiper un maximum de communes !



Exemple
au port de Biganos

POUR SUIVRE L'ENTRETIEN DES OUVRAGES DE LUTTE CONTRE LA SUBMERSION MARINE

LE DOUBLE PARAPET D'ANDERNOS-LES-BAINS (QUARTIER DU MAURET)

Ce système d'endigement est officiellement géré par le SIBA depuis son classement (catégorie C) en 2021 en partenariat avec la commune.

En 2022, des travaux de restauration (société FTP Gironde) ont été réalisés sur la partie située au sud de la dune du Betey.

Cette opération a permis pour un coût de 20 K € de : rénover les sections endommagées en front de mer, rénover certains joints usés et reprendre la maçonnerie abîmée.



LES PRÉS SALÉS OUEST DE LA TESTE DE BUCH

En septembre 2021, une résurgence d'eau de mer fut observée aux abords de la digue à l'intérieur des prés salés ouest de La Teste de Buch. Des travaux ont donc été réalisés par la société SOBEBO pour le compte du SIBA (19 K € TTC) afin d'empêcher l'eau de mer de passer à nouveau dans les prés salés de manière incontrôlée.

2. GESTION DU TRAIT DE CÔTE

Depuis juin 2012, l'Aquitaine est dotée d'une stratégie régionale de gestion de la bande côtière, déclinant la stratégie nationale de gestion de trait de côte du Ministère de l'Écologie, vision partagée entre l'État et les collectivités pour la gestion des risques côtiers.

Dans ce cadre, les communes de Lège-Cap Ferret et La Teste de Buch ont été ciblées pour élaborer une Stratégie Locale de Gestion de la Bande Côtière (SLGBC), étant les deux communes du Bassin d'Arcachon soumises à la problématique du recul du trait de côte au niveau de leur façade océanique.

En 2019, le SIBA recrute une chargée de mission, à la demande des élus, mutualisée entre les 2 communes, pour effectuer l'animation et le suivi des programmes d'actions des 2 SLGBC. Ce recrutement au sein du SIBA permet de coordonner les actions des SLGBC avec celles de la SLGRI et du PAPI, mais également de faire bénéficier aux 2 SLGBC l'accès aux outils et aux compétences des pôles maritime et GEMAPI du SIBA.

C'est dans ce sens qu'une convention de partenariat a été signée entre le SIBA et les communes de Lège-Cap Ferret et de La Teste de Buch.

L'année 2020 marque le début des concertations entre les acteurs concernés par la gestion du TDC et la nouvelle gouvernance du SIBA permettant une feuille de route pour les prochaines années.

En janvier 2021, le SIBA intègre pleinement le volet érosion dans la compétence GEMAPI. Ainsi dans le cadre des Stratégies Locales de Gestion de la Bande Côtière de Lège-Cap Ferret et de La Teste de Buch, le SIBA prend la maîtrise d'ouvrage des actions :

- d'observation et de surveillance de l'érosion (levés bathymétriques multifaisceaux et levés topographiques).
- de lutte active souple contre l'érosion (étude de faisabilité, étude réglementaire et opérations de réensablement).

En 2022, le SIBA poursuit les actions dont il est maître d'ouvrage et aide les communes de Lège-Cap Ferret et La Teste de Buch à finaliser la 1ère génération des SLGBC.

OBSERVATION ET SURVEILLANCE DE L'ÉROSION

En 2022, le SIBA poursuit et pérennise les levés topographiques et bathymétriques multifaisceaux sur les secteurs à enjeux des SLGBC de Lège-Cap Ferret et La Teste de Buch, en gardant pour objectif d'améliorer la connaissance sur le TDC et les ouvrages et mettre à disposition l'ensemble des éléments collectés aux acteurs locaux (la DDTM, le CEREMA, les communes, les associations de riverains et les riverains).

Ces levés sont effectués 2 fois par an afin de déterminer l'évolution des secteurs concernés :

- Les secteurs de la Pointe du Cap Ferret, des 44 Ha et des fosses (Lège-Cap Ferret)
- Le secteur du Mimbeau (Lège-Cap Ferret)
- Les secteurs de la Corniche et de la plage des perrés (La Teste de Buch)

LUTTE ACTIVE SOUPLE CONTRE L'ÉROSION

Dans le cadre de la SLGBC de La Teste de Buch, l'étude d'Artelia « Confortement de l'encoche dunaire de la Corniche (La Teste de Buch) – recherche d'une solution technique optimisée » s'est finalisée en mai 2022.

La solution technique validée par l'ensemble des partenaires de la SLGBC et l'ASA des riverains de Pyla sur mer est la déconstruction du musoir de la Corniche et le réensablement de l'encoche dunaire.

L'ensemble de l'étude est consultable sur la bibliothèque environnementale du SIBA : <https://www.siba-bassin-arcachon.fr/bibliotheque-environnementale/confortement-de-lencoche-dunaire-de-la-corniche-la-teste-de-buch>



En fin d'année 2022, le SIBA a lancé une consultation pour recruter un bureau d'étude en charge de la maîtrise d'œuvre de l'ensemble du projet et de l'élaboration du dossier d'autorisation environnementale permettant au SIBA de faire l'ensemble des travaux pour limiter l'érosion dans le secteur.



En parallèle le SIBA a également mandaté Artelia pour réaliser l'« Etude de faisabilité pour la réhabilitation des épis de Pyla-sur-Mer (commune de la Teste-de-Buch) ».

L'installation des épis sur ce secteur a permis de retenir une partie du transit sédimentaire pour maintenir le sable et ainsi limiter l'énergie de la houle.

Ainsi, cette étude a pour objectif d'établir un état des lieux des épis présents sur le secteur des perrés (plage Pyla sur Mer) et de proposer des solutions de réhabilitation selon l'état de chacun. Cette étude sera présentée aux partenaires de la SLGBC et aux représentant de l'ASA des riverains de Pyla sur mer.

L'ensemble de l'étude est consultable sur la bibliothèque environnementale du SIBA : <https://www.siba-bassin-arcachon.fr/bibliotheque-environnementale/etude-de-faisabilite-pour-la-rehabilitation-des-epis-de-pyla-sur-mer>

Dans le cadre de la SLGBC de Lège-Cap Ferret, le SIBA a mandaté le bureau d'étude Benoit Waeles Consultant Génie Côtier pour réaliser à la Pointe du Cap Ferret, un diagnostic de risque de brèche et définir un programme pluriannuel de rechargement en sable pour la constitution éventuelle d'un dossier d'autorisation environnementale permettant la réalisation de travaux de réensablement sur 10 ans dans le secteur.

L'ensemble de l'étude est consultable sur la bibliothèque environnementale du SIBA : <https://www.siba-bassin-arcachon.fr/bibliotheque-environnementale/programme-pluriannuel-de-rechargement-en-sable-la-pointe-du-cap>



ANIMATION DES STRATEGIES LOCALES DE GESTION DE LA BANDE CÔTIÈRE

La SLGBC de Lège-Cap Ferret s'étant finalisée en décembre 2021, durant cette année 2022, le SIBA est venu en soutien de la commune pour faire les demandes de soldes des subventions FNADT (Etat), Région Nouvelle-Aquitaine et FEDER (Europe).

En parallèle, le SIBA a lancé la rédaction du bilan de la SLGBC 2018-2021 afin de pouvoir établir la 2ème génération de la SLGBC pour la période 2023-2026.

La SLGBC de La Teste de Buch ayant pris fin en décembre 2022, le SIBA travaillera sur le bilan de cette 1ère génération de la stratégie et sur la mise en place de la 2ème génération au cours de l'année 2023.

LES ACTIONS TRANSVERSALES AUX CÔTÉS DE PARTENAIRES EXPERTS AU NOM DES RISQUES LITTORAUX

L'OBSERVATOIRE DE LA CÔTE NOUVELLE-AQUITAINE



Qu'est-ce que l'OCNA ?

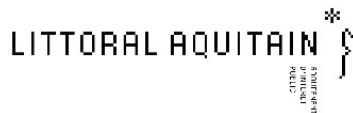
L'Observatoire de la Côte Nouvelle-Aquitaine (OCNA) est un outil scientifique et technique d'expertise d'aide à la décision dans la gestion du littoral, financé par l'Etat, la Région Nouvelle Aquitaine, les 3 départements littoraux, le SIBA, le BRGM et l'ONF. Grâce aux moyens humains de l'ONF et du BRGM, outre son action d'expertise et d'assistance aux collectivités et services de l'Etat, l'OCNA a pour mission le suivi et l'analyse des risques érosion et submersion sur la côte sableuse, rocheuse et sur le Bassin d'Arcachon, ainsi que la collecte de données et la communication sur ces mêmes thématiques.

Depuis 2007, le SIBA est engagé au sein de l'OCNA dans le cadre des Contrats de Plan Etat Région (CPER), avec une participation financière de 12 000 €TTC pour l'année 2022.

En 2022, le SIBA a participé aux COTECH, aux COPIL et aux webinaires « Heures scientifiques de l'OCNA » afin de faire remonter les éventuels besoins des territoires.

Par ailleurs, le SIBA poursuit sa participation au « réseau tempête » initié en 2017 et partage des informations terrains lors d'évènement tempétueux sur le « Forum Tempêtes » créé par l'OCNA.

LE GIP LITTORAL AQUITAIN



Qu'est-ce que le GIP Littoral Aquitain ?

Structure créée en 2006, le GIP regroupe l'Etat, le Conseil Régional d'Aquitaine, les Conseils Généraux de Gironde, des Landes et des Pyrénées Atlantiques, les communautés d'agglomération et les communautés de communes du littoral aquitain aux côtés d'experts (Observatoire de la Côte Aquitaine, Ifremer, Réseau de Recherche du Littoral Aquitain...), d'associations... La première mission du GIP Littoral Aquitain a été de concevoir en 2009 une stratégie partagée pour le développement durable, équilibré et solidaire, du littoral aquitain : le Plan de Développement Durable du Littoral Aquitain.

Bien que non adhérent, mais du fait de ses connaissances du milieu, de son implication dans l'observation des changements, le SIBA coopère aux travaux de collecte de données et de réflexions avec le GIP, notamment sur les thématiques de l'érosion et de la submersion marine, (participation du SIBA aux réunions de comités techniques en lien avec ces thématiques).

En 2022, le SIBA a participé à plusieurs rencontres organisées par le GIP : Groupe technique risques littoraux , Rencontres du Littoral et Comité régional de suivi des stratégies de gestion de l'érosion.

L'implication du SIBA dans les SLGBC des communes de Lège-Cap Ferret et La Teste de Buch permet de renforcer le lien et les échanges de connaissance avec l'OCNA et le GIP, qui sont également des partenaires essentiels de ces deux stratégies.



3. GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES : RéZHiience LE PROGRAMME « MADE IN SIBA »

Les actions concernant la gestion des milieux aquatiques se décomposent en deux volets :

- la gestion **des cours d'eau côtiers**, conciliant la prévention des inondations et la préservation des habitats naturels associés à ces milieux,
- la gestion **des milieux aquatiques** et plus particulièrement les actions initiées dans le cadre de l'appel à projet de l'entente pour l'eau, visant à restaurer des zones humides en tête de bassins versants.

Ces deux volets sont regroupés dans le programme intitulé RéZHiience, porté depuis 2021 par le SIBA avec l'aide de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le Département de la Gironde et la région Nouvelle Aquitaine.

COURS D'EAU CÔTIERS

CONCILIER PRÉVENTION DES INONDATIONS ET PRÉSERVATION DES MILIEUX NATURELS

LE CANAL DES LANDES (GUJAN-MESTRAS, LA TESTE DE BUCH)

Après une phase de grands travaux initiés sur les ouvrages aval les plus vétustes du Canal des Landes, le SIBA a lancé de nouvelles études de maîtrise d'œuvre en 2022, afin d'engager la poursuite des travaux sur les 10 ouvrages encore présents.

Un ensemble de seuils métalliques, datant de l'occupation allemande, sont effectivement à traiter dans le cadre des obligations réglementaires pour la restauration de la continuité piscicole et sédimentaire du Canal, ainsi que pour la réduction du risque inondation de la zone urbaine. L'écluse de La Teste, assurant le maintien des niveaux du Lac de Cazaux est également incluse dans cette étude.



Figure 1 : Photographie d'un seuil métallique en ruine, présent sur le Canal des Landes

Pour définir ce programme, un groupement de bureaux d'étude, a été sélectionné en juillet 2022. Les études préalables à la définition des travaux et à la réalisation des dossiers réglementaires, sont en cours de réalisation avec une fin prévue en décembre 2023. Elles permettront de déterminer la planification et les modalités de financement des futurs aménagements.

En 2022, l'état des lieux des ouvrages a ainsi démarré avec une phase d'acquisition de données nécessaires pour la définition des travaux.



Figure 2 : Réalisation de mesures de niveaux sur la nappe d'accompagnement du Canal

COÛT : 87 300 € TTC, dont 80 % est financé par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et le Département de la Gironde, dans le cadre des aides pour la préservation des milieux aquatiques.

MAÎTRE D'OEUVRE : Bureau d'étude SOCAMA, associé à un groupement de bureaux d'études spécialisés sur différentes thématiques : BIOTOPE pour le volet réglementaire, GINGER pour l'ingénierie hydrogéologique et BEFES pour le dimensionnement des infrastructures.

LE BETEY (ANDERNOS-LES-BAINS)

Le SIBA et la commune d'Andernos-les-Bains ont engagé, avec l'aide de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et le Département de la Gironde, un Plan Pluriannuel de Gestion sur le cours d'eau Le Bétey.

La réalisation de l'état des lieux et du diagnostic du cours d'eau, initiée en 2021, a permis de partager les enjeux et objectifs de restauration à engager à l'échelle du bassin versant.

Le plan de gestion est en cours de finalisation et d'arbitrage avec l'ensemble des partenaires associés à la démarche. A l'issue de sa validation en début d'année 2023, ce document permettra de déposer le dossier réglementaire préalable à l'engagement des actions de restauration.

COÛT : 42 960€ TTC, dont 80 % est financé par l'Agence de l'Eau Adour Garonne et le Département de la Gironde, dans le cadre des aides pour la préservation des milieux aquatiques.

ENTREPRISE : Bureau d'étude PCM Ingénierie (SEGI)



Figure 3 : Le Bétey, réalisation de l'état des lieux du cours d'eau et des zones humides associées. Vue d'un sondage pédologique réalisé pour l'inventaire des zones



SURVEILLANCE & ENTRETIEN DES COURS D'EAUX COTIERS

Dans le cadre de la prévention des inondations et du maintien du bon état écologique des milieux aquatiques, le SIBA réalise des prospections sur les cours d'eau afin d'identifier les défauts d'entretien susceptibles de présenter un risque d'inondation.

Cette surveillance est l'occasion de sensibiliser les gestionnaires des espaces verts et propriétaires, sur les bonnes pratiques en matière d'entretien des cours d'eau et de la ripisylve associée, dans le but d'améliorer leur état naturel.

En quelques chiffres :

Le linéaire de cours d'eau surveillé en 2022 a été de 10 km (pour 150 km de linéaire en secteur principal)

Seul un secteur a nécessité des travaux d'entretien courant sur domaine public :

100 mètres sur la craste de Nézer, au sein de la zone artisanale. L'action principale a porté sur la gestion d'embâcles situés au droit d'ouvrages hydrauliques. Le traitement ponctuel d'atterrissements a également été effectué sur des secteurs où les pratiques d'entretien de la ripisylve favorisaient leur formation.

COÛT : 5 000 € TTC

ENTREPRISE : EGAN AQUITAINE

PÉRIODE : automne 2022



Figure 4 : Gestion ponctuelle d'atterrissements par scarification de la végétation, sur Nézer

Sur le domaine privé, des courriers de sensibilisation ont été adressés aux administrés concernés par les défauts d'entretien observés sur le terrain.

RESTAURATION DES ZONES HUMIDES EN TÊTE DE BASSINS VERSANTS : 2022 - VALIDATION DES ACTIONS SUR LES TÊTES DE BASSINS VERSANTS

Après une première année 2021 dédiée au lancement de l'appel à projet, 2022 a permis de mobiliser les partenaires du SIBA, afin de préparer les actions de restauration des milieux aquatiques sur les têtes de bassins versants, en lien avec les enjeux du territoire.

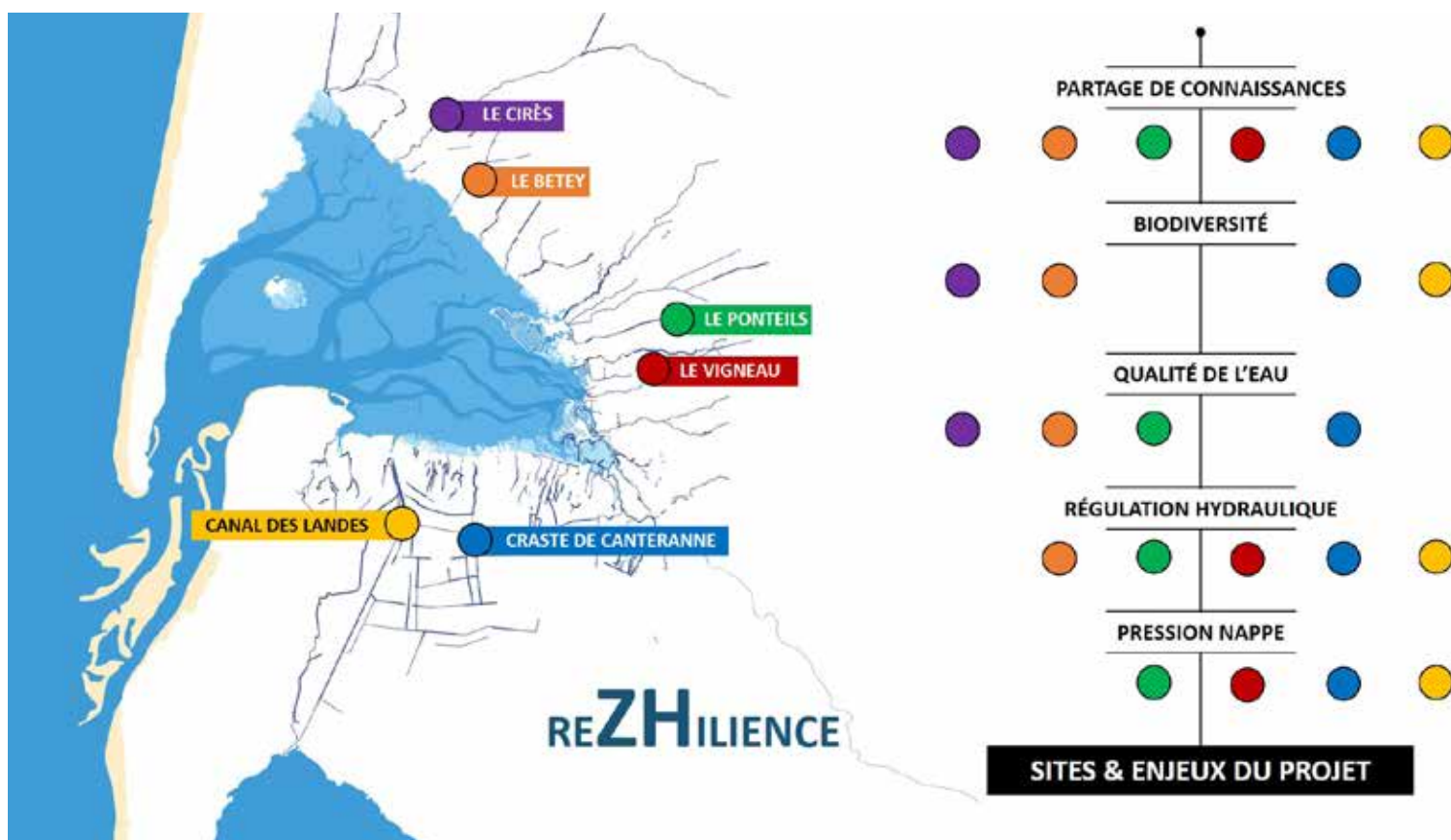


Figure 5 : Synthèse du programme RéZHilience

Deux programmes de restauration sur les cours d'eau du Cirès et du Vigneau ont ainsi pu être validés à l'issue d'un processus de concertation avec les usagers concernés par ces aménagements.



Figure 6 : Réunion de concertation sous la forme d'un comité de pilotage, avec les usagers et partenaires.

Ces actions, qui répondent aux objectifs du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Leyre et des cours d'eaux côtiers associés, visent les ambitions suivantes :

- réduire le risque d'inondation sur les zones urbaines situées en aval, par une gestion raisonnée du réseau hydrographique favorisant le ralentissement des écoulements ;
- améliorer les pratiques d'entretien des fossés et cours d'eau afin de préserver les milieux naturels associés et la nappe d'accompagnement, tout en maintenant les usages ;
- améliorer la qualité des eaux superficielles et restaurer des milieux aquatiques et plus particulièrement les zones humides présentes sur ces têtes de bassins versants.


Elles consistent en la réalisation d'un ensemble d'opérations et de modifications des pratiques d'entretien, que l'on peut résumer ainsi :

- la renaturation des cours d'eau et grands fossés forestiers recalibrés, afin d'atténuer le drainage des milieux attenants ;
- la reconnexion des cours d'eau et fossés de drainage, aux zones humides latérales identifiées lors de l'état des lieux ;
- la reconnexion de fossés intermédiaires aux axes d'écoulements principaux, afin de remettre en eau des milieux humides existants tout en participant à la réduction du drainage de la tête de bassin versant ;
- la modification des modes de gestion sur les fossés agricoles.



Deux dossiers réglementaires ont ainsi été déposés au titre de la Loi sur l'Eau en fin d'année 2022, afin d'obtenir les autorisations préalables à la réalisation de ces opérations.

C'est à l'issue de l'instruction de ces dossiers que le SIBA engagera les premiers travaux sur le Cirès et le Vigneau, à l'automne 2023. Ces aménagements seront financés avec l'aide de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et la Région Nouvelle Aquitaine.

A person wearing a white shirt and dark overalls is standing in a field, looking towards a large excavator that is lifting a large clump of earth and vegetation. The scene is set in a rural or agricultural area with trees in the background.

PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES : INFORMER, FORMER ET SOUTENIR DES ACTIONS PARTICIPATIVES

**2022 : BEAUCOUP D' ACTIONS COLLECTIVES
RÉUSSIES**

« Une plante Exotique Envahissante - ou plante invasive - est une plante exotique introduite (allochtone, non indigène) par l'Homme (volontairement ou fortuitement) sur un autre territoire et dont l'implantation et la propagation menacent la biodiversité des écosystèmes naturels ou semi-naturels parmi lesquels elle s'est établie »

(Conservatoire Botanique National Sud Atlantique – Programme DELTA)

Or, lorsqu'une plante exotique envahissante est installée, il est souvent trop tard pour l'éradiquer : il faut souvent se contenter de la gérer pour limiter ses impacts négatifs. D'où l'urgence à prendre conscience des enjeux liés à ces espèces et à agir.



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ



GESTION DE LA SPARTINE ANGLAISE SUR LE LITTORAL DU BASSIN D'ARCACHON

Plusieurs espèces de spartines sont présentes sur le Bassin d'Arcachon, dont *Spartina maritima*, espèce indigène. Si les spartines peuvent jouer un rôle important dans la protection du littoral contre l'érosion et les risques de submersion, la spartine anglaise (*Spartina anglica*), de par son caractère invasif, tend à coloniser massivement la partie haute des vasières.

En 2022 le SIBA s'est engagé sur deux chantiers de gestion de la spartine anglaise :

- Au Canelot à La Teste de Buch (2 jours de chantier pour 7620 € TTC menés par l'entreprise CDES)
- Sur le littoral d'Arès (21 ha) et de Lanton (15 ha) dans le cadre de l'appel à projets Life MarHa (cout total 90 k€ dont 50 k€ financés par l'OFB, réalisation par l'entreprise Spie Batignolles Valérian)



CHANTIERS D'ARRACHAGE DE PLANTES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Les Plantes Exotiques Envahissantes (PEE) traitées par le SIBA sont essentiellement aquatiques, voire amphibies. Elles sont devenues de redoutables plantes envahissantes des milieux naturels humides car elles se multiplient facilement par bouturage à partir d'un fragment de tige ou de feuille pour former un herbier très dense, parfois presque impénétrable, immergé ou émergé. Elles concurrencent les autres plantes, gênent l'écoulement des eaux, participent à l'envasement et à l'eutrophisation du cours d'eau où elles sont implantées.

4 chantiers majeurs ont été menés en 2022 :

- La Teste de Buch : zone commerciale Cap Océan (poursuite de l'action initiée en 2020). Intervention de Surf Insertion ;
- Marcheprime : fossés attenants à la déchetterie (poursuite de l'action initiée en 2020). Intervention des services municipaux et du gestionnaire de la zone libellule ;
- Gujan-Mestras (limite Sanguinet) : craste longeant les parcelles agricoles de la ferme Landes Darmuzey (poursuite de l'action initiée en 2020). Intervention de l'ESAT de Gujan Mestras ArcaBaie et des marins du SIBA ;
- Le Teich : plan d'eau dit « Petioun » en face du port de la commune (poursuite du chantier initié en 2021). Intervention de l'ESAT de Gujan-Mestras ArcaBaie et des agents de la Maison de la Nature.

Ces chantiers font l'objet de suivis annuels et d'opérations d'entretien manuel selon la densité des repousses.

Cette année, le SIBA a bénéficié d'une subvention de la DREAL Nouvelle-Aquitaine dans le cadre de l'opération « Coup de Poing » pour traiter une partie des chantiers.





Dragon au Moulleau - Arcachon



PÔLE MARITIME

Préservation des usages :

2022, MAINTENIR LE CAP !

PÔLE MARITIME



6 marins & **1** équipe études et travaux



4,8 M€ TTC
actions réalisées



4

navires :

- drague aspiratrice •
- bateau de servitude •
- vedette rapide •
- vedette bathymétrique •

7

unités de gestion des sédiments à terre exploitées par le SIBA



263

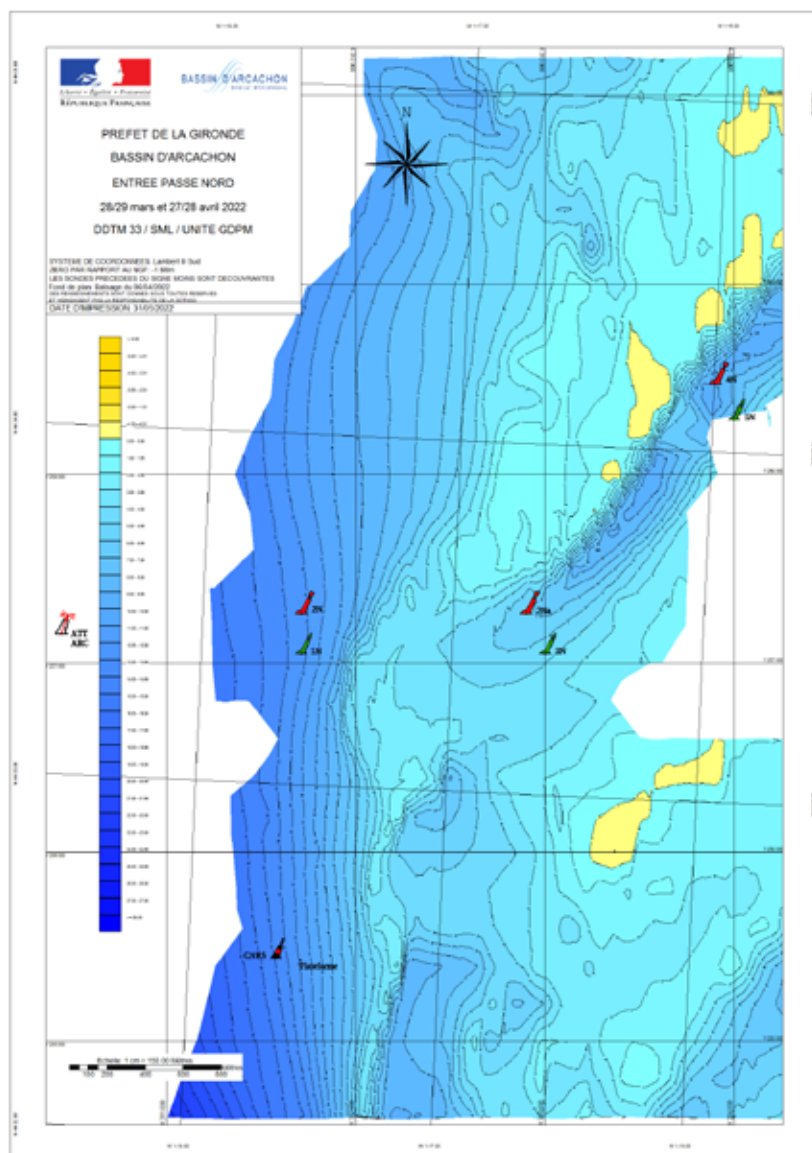
balises en surveillance



UNE MISSION ANNUELLE : SÉCURISER LE BALISAGE DES CHENAUX INTÉRIEURS DU BASSIN D'ARCACHON

En 2022, dans le cadre de sa mission renouvelée, le SIBA a assuré deux grandes opérations :

- la surveillance de 263 balises : ce contrôle a été réalisé au printemps avec les moyens nautiques et les équipes du Syndicat ; au regard des constats rapportés, les travaux 2022 de mise en conformité ont été programmés ;
- la mise en conformité des balises : dans le cadre du marché public signé avec la société GENTIL TSM, le SIBA est intervenu sur les 11 balises identifiées, pour un montant de 31 839€ TTC.



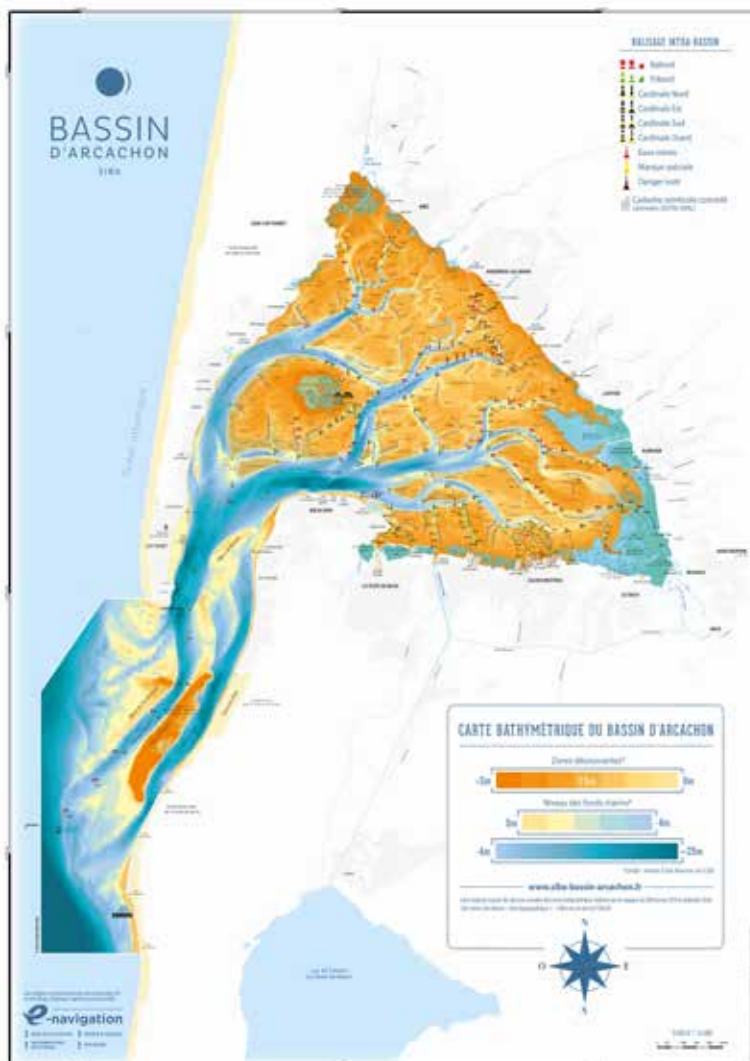
PASSES DU BASSIN D'ARCACHON

Participer aux sondages des passes et maintenir l'accès vers l'océan

Chaque année, le SIBA assume le **sondage bathymétrique des passes**, ce qui permet de fournir à la DIRM les données préalables au balisage qui positionne alors les balises en fonction de la localisation des bancs de sable.

6 sorties ont été réalisées en 2022 pour « la passe navigable » et sa zone d'engainement.

10 800€ TTC ont été consacrés à l'exécution de ces opérations, financés par le Syndicat (moyens nautiques, renouvellement et entretien des matériels de sondage afférents à l'exécution de ces missions).



ACTIVITÉS BATHYMETRIQUES ET TOPOGRAPHIQUES

Le Pôle Maritime continue à assurer la maîtrise d'œuvre de ses travaux, (études préalables et de suivi de chantiers) : pour la **collecte de données**, les services syndicaux sont équipés de matériels performants lesquels permettent par la voie nautique, à l'aide d'un GPS, d'un échosondeur mono faisceau et d'une centrale d'attitude installés sur la vedette bathymétrique du SIBA, dénommée « SIBA I », de topographier les profondeurs du Bassin d'Arcachon : c'est le principe de la bathymétrie.

L'année 2022 marque l'édition de la **carte bathymétrique du Bassin d'Arcachon**, distribuée à tous les professionnels, dont les données sont issues des sondages réalisés sur l'année 2019/2020 avec une précision encore jamais atteinte !

RÉENSABLEMENT DES PLAGES / DRAGAGE DES CHENAUDS ET DES PORTS : POUR UN MAINTIEN DE NOS USAGES

Sous couvert de leurs autorisations respectives, les opérations de réensablement ont été effectuées à l'aide des équipements syndicaux, associés à des moyens extérieurs, commandés à l'issue de consultations publiques).



Ainsi se sont déroulés les travaux suivants :

RÉENSABLEMENT DES PLAGES DE MOULLEAU / PEREIRE / NORD PYLA

OBJECTIFS DES TRAVAUX

La plage située au sud de la Jetée du Moulleau dans la section comprise entre l'avenue Risque Tout et l'avenue des Vendangeurs présentait une forte carence en sable. De plus, l'évolution des couloirs navigables et le déplacement des bancs de sable sur le site du Moulleau, montraient une tendance peu favorable à la navigation et des conditions d'accès à la jetée de plus en plus difficiles.

Les objectifs du projet, définis à l'issue de la consultation avec les acteurs concernés (professionnels, riverains, Etat, Mairie...), étaient de :

- rétablir la largeur de la plage pour accueillir les activités balnéaires,
- préserver l'accessibilité au Sud de la jetée du Moulleau, axe primordial (accostage navettes grand public).
- désensabler la partie Nord de la jetée du Moulleau et créer une largeur de plage suffisante pour l'installation du club de plage et du club de voile au droit de la plage des Arbousiers à l'aide de moyens terrestres.

LIEUX DE PRÉLEVEMENT

La zone de dragage, au droit de la jetée du Moulleau, comprenait 4 passes de 80 à 140m de longueur et de 25m de large chacune. La cote de dragage était de -2.50m C.M.

LIEUX DE DÉPOT ET DE RÉGALAGE

Le sable prélevé par la drague syndicale a été déposé sur la plage au Sud de la jetée du Moulleau dans la section comprise entre l'avenue Risque Tout et l'avenue des Vendangeurs. Le sable prélevé par des moyens mécaniques au Nord de la jetée a été transporté puis régalaé au droit de la plage des Arbousiers

DURÉE

Les travaux se sont déroulés du 21 février au 17 juin 2022 et ont été réalisés :

- avec les navires, les matériels maritimes ainsi que les équipes du SIBA,
- avec des engins mécaniques d'une entreprise extérieure pour la partie régalaé.

VOLUMES EXTRAITS

17 600m³ par la drague syndicale
6 000m³ par les moyens terrestres (entreprise extérieure)

COÛT

265 600€ TTC pour la partie dragage et 26 058€ TTC pour la partie extraction mécanique, transport et régalaé (Ces prestations ont été réalisées par la société LEFORT, mandatée par le SIBA à la suite d'une consultation publique).

RÉENSABLEMENT DES PLAGES DE LÈGE-CAP FERRET

OBJECTIFS DES TRAVAUX

Les travaux consistaient à extraire le sable qui s'est accumulé au cours de l'hiver 2021-2022 au niveau du lobe du Mimbeau pour diminuer la dangerosité encourue par les ostréiculteurs lors de leur passage en tracteur et venir conforter son talus jusqu'à son enracinement.

DURÉE

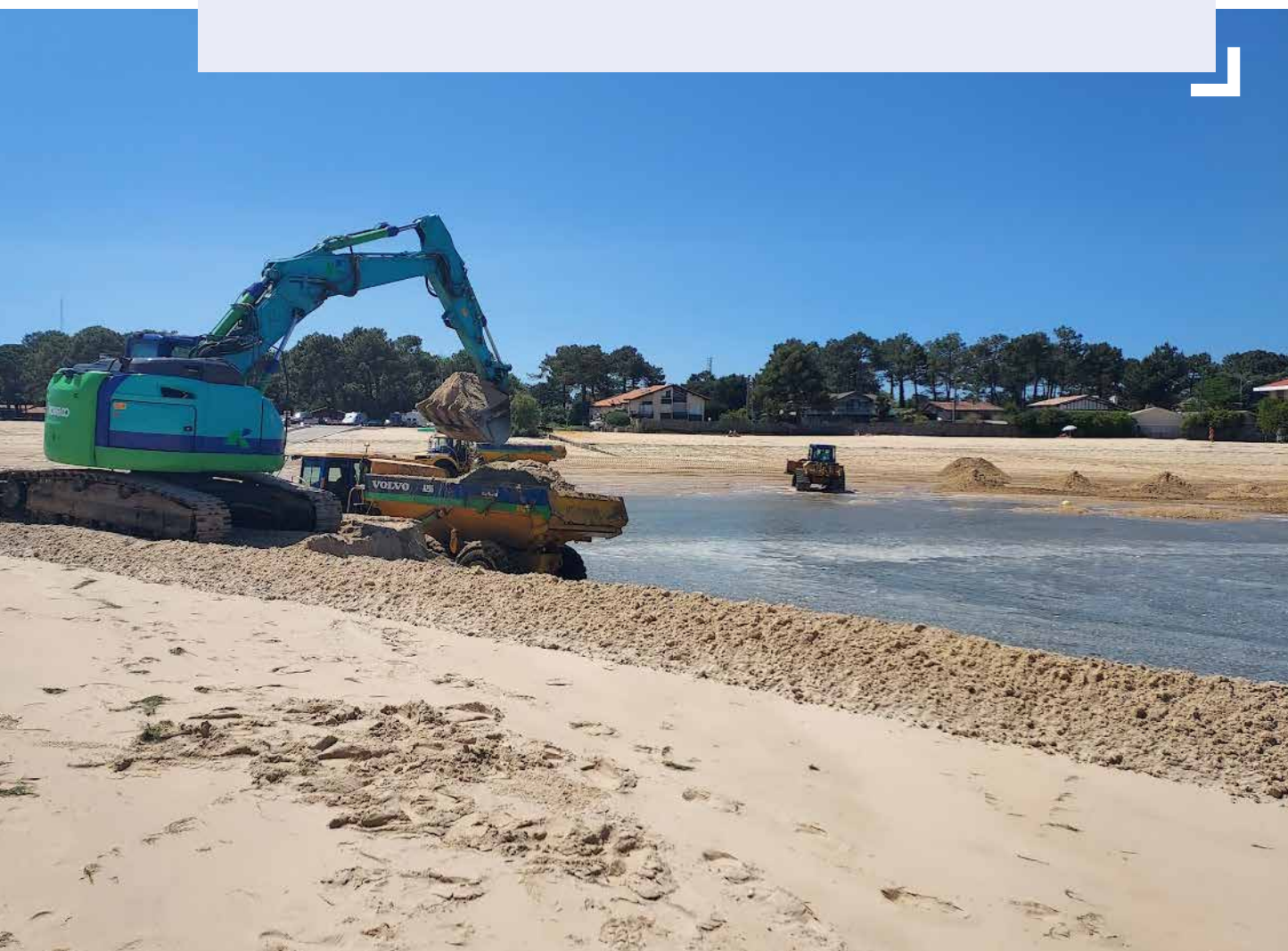
Les travaux se sont déroulés de mai à juin 2022.

VOLUMES EXTRAITS

12 000 m³ de sédiments sableux ont été déplacés du lobe de Mimbeau vers le talus.

COÛT

Ces prestations ont été réalisées par GEA BASSIN, mandaté par le SIBA à la suite d'une consultation publique ; leur coût s'est élevé à 105 708€ TTC.



RÉENSABLEMENT DES PLAGES DU PYLA

OBJECTIFS DES TRAVAUX

Sur la base des relevés bathymétriques et topographiques, on constate l'érosion de l'ensemble des plages du Pyla. Ces pertes se traduisent sur le littoral par un abaissement général de l'estran et un fléchissement progressif de la pente du talus sous-marin. Elles sont la conséquence de la présence du transit littoral résultant du Sud vers le Nord, combiné à la limitation voire la disparition des apports sableux en provenance du Sud. Sans apport d'entretien, l'amaigrissement des plages et le déplacement du talus vers l'Est se poursuivraient au cours des années à venir. En conséquence, le Syndicat s'attache au réensablement de ces zones à vocation touristique.

LIEUX DE PRÉLEVEMENT - flanc Est du banc de Bernet

PÉRIODE - Travaux réalisés du 28 janvier au 28 février 2022

VOLUMES EXTRAITS

170 000 m³ de sédiments sableux ont été déposés entre la corniche et l'avenue des Vendangeurs.

COÛT

Ces prestations ont été réalisées par la Compagnie Armoricaire de Navigation (CAN), mandatée par le SIBA à la suite d'une consultation publique ; leur coût s'est élevé à 540 440€ TTC. Ces travaux ont été mutualisés avec les travaux de la plage Legallais.

REENSABLEMENT DE LA PLAGE LEGALLAIS A ARCACHON

OBJECTIFS DES TRAVAUX

La plage située entre la jetée Legallais et Thiers est soumise à des clapots de secteur Ouest et de secteur Est qui engendrent des transits littoraux alternatifs. Ils génèrent une perte de sédiments conséquente nuisant, entre autres, à son attrait touristique. En conséquence, le Syndicat s'attache à réensabler cette zone à vocation touristique.

LIEUX DE PRÉLEVEMENT - Flanc Ouest du Banc du Bernet

PÉRIODE - Travaux réalisés du 28 janvier au 28 février 2022

VOLUMES EXTRAITS - 25 000 m³

COÛT

Ces prestations ont été réalisées par la Compagnie Armoricaire de Navigation (CAN), mandatée par le SIBA à la suite d'une consultation publique ; leur coût s'est élevé à 540 440€ TTC. Ces travaux ont été mutualisés avec les travaux du Pyla.

RÉENSABLEMENT DES PLAGES INTÉRIEURES ET DES BASSINS DE BAINNADE

OBJECTIFS DES TRAVAUX

Le SIBA a mis en œuvre un programme de réensablement 2022 spécifique, pour répondre aux besoins des communes souhaitant réaménager des sites à vocation balnéaire et accueillir les activités estivales en toute sécurité.

LIEUX DE PRÉLEVEMENT

Le sable est issu du stock provenant de l'exploitation du dessableur de la Leyre, sauf pour les plages de Lanton.

LIEUX DE DÉPÔT ET DE RÉGALAGE

- Plage du bassin de baignade du Teich (3400m³)
- Plage au droit du trou de Tracasse à Arès (forfait)
- Plage du bassin de baignade St Brice à Arès (600m³)
- Plage du bassin de baignade de Lanton (forfait)
- Plages de Lanton (1300m³)
- Base d'accostage des canoës à Mios (2000m³)

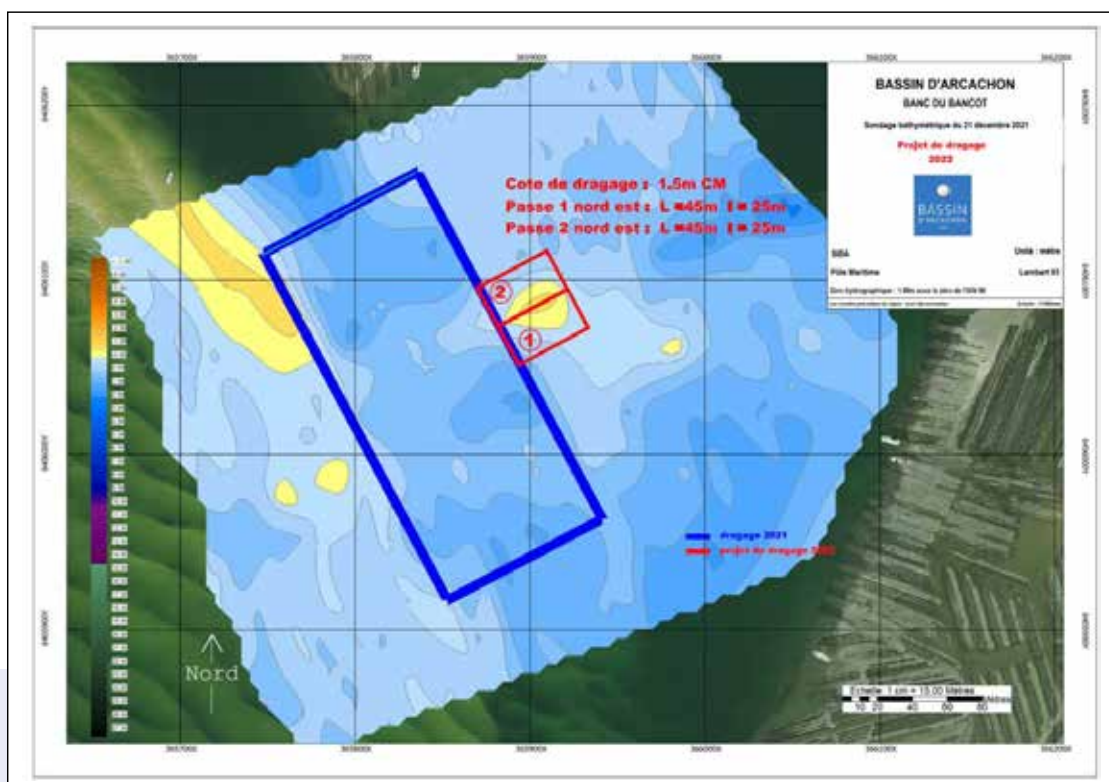
DURÉE

Mars à juin 2022

COÛT

Ces prestations ont été réalisées par l'entreprise GEA BASSIN, mandatée par le SIBA à la suite d'une consultation publique, pour un montant de 120 712€ TTC.





DRAGAGE DU BANC DE BANCOT (CHENAL DU BANCOT)

chantier commencé le 20 septembre 2021 et terminé le 18 février 2022

OBJECTIFS ET CONSISTANCE DES TRAVAUX

Sur la base des conclusions de l'étude complémentaire 2015 d'Artelia (Dynamique sédimentaire sur le secteur du Grand Banc, de la pointe de Courbey et de l'entrée du chenal de Courbey), le SIBA a été sollicité par le Comité Régional Conchylicole Arcachon Aquitaine pour draguer le flanc Est du Banc de Bancot (zone au droit du Grand Banc), afin d'entretenir le piège à sable à l'Est du Banc et limiter sa progression vers le Grand Banc.

VOLUMES EXTRAITS

Ces travaux ont été réalisés avec les navires, les matériels maritimes ainsi que les équipes du SIBA ; 16 900m³ de sédiments ont été ainsi déplacés (sur la durée totale du chantier).

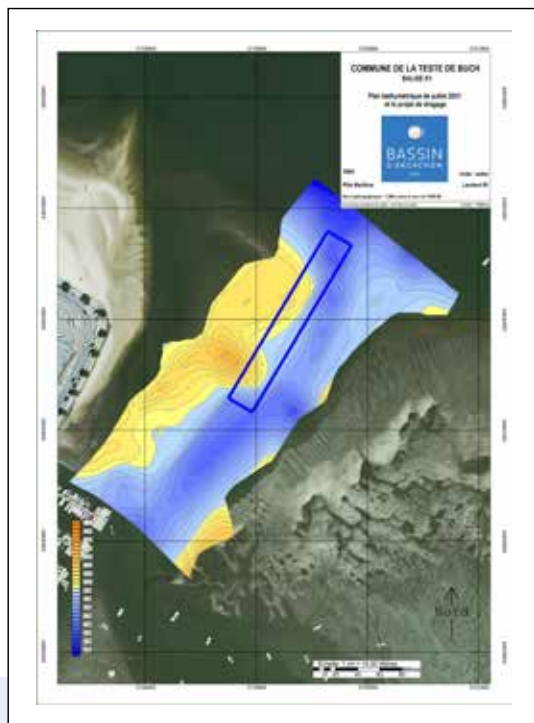
DURÉE

Du 3 janvier au 18 février 2022

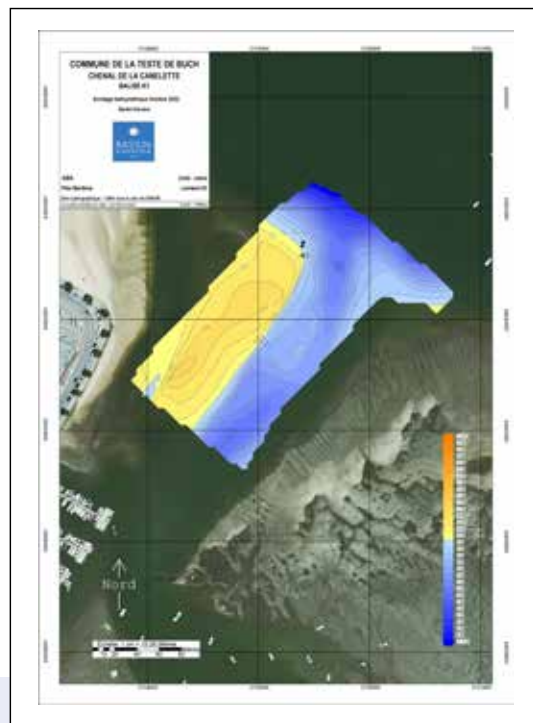
- reprise des passes 5 et 6 réalisées en 2021 avec passes complémentaires 5bis et 6bis ;
- les cotes de dragage étaient -1m CM et -1.5m CM

COÛT : 112 000€ TTC (uniquement intervention 2022)

TRAVAUX EN RÉGIE



avant travaux



après travaux

DRAGAGE AUTOUR DE LA BALISE K1 ENTRÉE DU CHENAL DE LA CANELETTE

OBJECTIFS ET CONSISTANCE DES TRAVAUX

L'objectif du projet est de limiter le déplacement du banc de sable situé au droit de l'entrée du chenal de la Canelette à La Teste de Buch, au niveau de la balise K1 et de déposer les sables au niveau de la digue du port d'Arcachon, entre le môle du port et la plage du Cercle de Voile Arcachonnais (CVA). La zone de dragage se situe sur le flanc Est du banc de sable à proximité de la balise K1. (1 passe de 25m de large est prévue). Zone de dépôt : le sable prélevé par la drague syndicale a été déposé au niveau de la digue du port d'Arcachon entre le môle et le CVA.

VOLUMES EXTRAITS

Ces travaux ont été réalisés avec les navires, les matériels maritimes ainsi que les équipes du SIBA ; 1 980m³ de sédiments ont été extraits puis déposés entre le môle du port et le CVA.

DURÉE : Du 5 septembre au 7 octobre 2022

COÛT : 80 000€ TTC

DRAGAGE DANS LE PORT DU TEICH

OBJECTIFS ET CONSISTANCE DES TRAVAUX

Ce projet consiste à désenvaser le port de plaisance du Teich afin de rétablir le profil hydraulique initial (cotes de neuvage) et ainsi faciliter la navigation entre le port et la Leyre. Le dragage du port a été réalisé par la drague syndicale ; la zone de dragage s'étend sur tout l'intérieur du port. Celui-ci a été dragué à la cote de 1.8 m CM. La drague est restée à 5m des quais pour ne pas les déstabiliser.

VOLUMES EXTRAITS

8 635m³ de sédiments ont été extraits puis déposés dans le bassin de décantation dédié à cet effet, au lieu-dit les 4 paysans

DURÉE : Du 10 octobre au 22 décembre 2022

COÛT : 169 600€ TTC



Dragon dans le port du Teich au cours de l'installation de chantier

TRAVAUX MOYENS EXTÉRIEURS

DÉSENVASEMENT DU TROU DE TRACASSE

du 18 janvier au 2 mars 2022

OBJECTIFS ET CONSISTANCE DES TRAVAUX

L'objectif du projet était de désenvaser une partie du Trou de Tracasse et de son chenal d'accès, afin de rétablir le profil hydraulique compatible avec les usages du site.

Le projet de dragage initial consistait à :

- extraire les sédiments du chenal sur 400m de long et 20m de large pour atteindre la cote de dragage suivante : 1.30m CM soit un volume de 4 400 m³ maximum ;
- extraire les sédiments dans le Trou de Tracasse sur 400m environ de long et 20m de large pour atteindre les côtes de dragage suivantes : 1.30m CM au sud et 2m CM au nord soit un volume de 5 700 m³ maximum

Pour finir le chantier à temps, la largeur de la zone de dragage a été réduite à 15m à partir du 8 février passant le volume d'extraction théorique de 10 400 à 8 400 m³

TECHNIQUE EMPLOYÉE

Ces travaux ont nécessité de créer un plot de déchargement temporaire des sédiments.

ZONE DE DÉPOT : Les sédiments ont été transportés dans l'UGS d'Arès

ENTREPRISE MANDATÉE : CDES

COÛT : 520 800 € TTC





DRAGAGE DES PORTS : MUTUALISER NOS SAVOIR-FAIRE

Afin de réaliser en commun les opérations de dragage relevant de leurs compétences réciproques, le SIBA et le SMPBA ont décidé de conclure une convention de coopération (signée en 2018, renouvelée en janvier 2021). Dans ce cadre, le syndicat exécute des prestations de maîtrise d'œuvre de dragage des ports ainsi que la conduite des études et dossiers environnementaux.

En 2022, ont été réalisés sous maîtrise d'œuvre SIBA :

- Les travaux de dragage :

DU PORT DE FONTAINEVIELLE ET UNE PARTIE DE SON CHENAL D'ACCÈS À LANTON

DU PORT DES TUILES À BIGANOS



DÉSENVASEMENT DU PORT DE FONTAINEVIELLE A LANTON

du 3 mars au 5 avril 2022

OBJECTIFS ET CONSISTANCE DES TRAVAUX

L'objectif du projet était d'entretenir les profondeurs du port de Fontainevieille et de son chenal d'accès afin de rétablir un profil hydraulique initial, compatible avec les activités du port.

Compte-tenu de la capacité du bassin de stockage des sédiments de Titoune (8000m³), le projet consistait au dragage du port et de son chenal d'accès sur 20m de large et 220m de long. La cote de dragage fixée à 2.20m CM, soit un volume dragué de 8 000 m³.

TECHNIQUE EMPLOYÉE

La technique employée est une extraction mécanique des sédiments en eau (pelle sur ponton flottant et transport des sédiments par bargettes)

ZONE DE DÉPOT :

Les sédiments ont été transportés au bassin de stockage des sédiments de Titoune

ENTREPRISE MANDATÉE : CDES

COÛT : 326 400 € TTC

DÉSENVASEMENT DU PORT DES TUILES A BIGANOS

du 13 au 17 juin 2022

OBJECTIFS ET CONSISTANCE DES TRAVAUX

L'objectif du projet était d'entretenir les profondeurs du port des Tuiles d'accès afin de rétablir un profil hydraulique initial, compatible avec les activités du port.

Compte tenu de la capacité de stockage du bassin de stockage du port des Tuiles, le projet consistait au dragage du port à la cote de 2.20m CM soit 550m³ de volume d'extraction.

TECHNIQUE EMPLOYÉE

La technique est une extraction mécanique des sédiments à sec à l'aide d'une pelle à long bras depuis le haut du quai nord puis chargement dans un tombereau et enfin déchargement dans le bassin de stockage des sédiments.

ENTREPRISE MANDATÉE : GEA BASSIN

COÛT : 18 420 € TTC



RÉHABILITATION DU DPM ET RESTAURATION DE VASIÈRES

2022-2023 : Lancement des opérations sur les bancs du Tès et des Moussettes

Le SIBA mène depuis 2018 des opérations « tests » de réhabilitation avec l'appui du département de la Charente Maritime (Navires et engins) et du CRCAA (gestion à terre des déchets anthropiques et gestion des concessionnaires avec la DDTM).

En 2022 et 2023, la cadence augmente grâce au financement de l'OFB (dans le cadre du plan de relance) pour contribuer ainsi à l'objectif global de réhabilitation du DPM tel qu'inscrit au plan de gestion du Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon, à savoir la réhabilitation de 75% des friches ostréicoles en 15 ans.

Les objectifs sont ambitieux : retirer le matériel anthropique sans export du sédiment et des coquilles, sans impacter le milieu (turbidité ; faunes, flores, herbiers de zostères) en restaurant une vasière vivante, propice aux zostères si des massifs sont adjacents.

Toutefois ces travaux en mer ont des contraintes majeures :

Ils mettent à rude épreuve la résistance du matériel (sel/eau)

À marée haute : visibilité de l'action compliquée // à marée basse : durée d'intervention très courte (de 2 à 4 heures) et quelques jours par mois (à partir des coefficients de 70)

Pour cela, le SIBA réalise de nombreux suivis scientifiques et environnementaux (Partenariats IFREMER ; Université de Bordeaux ; SEPANSO) et travaille de concert avec les parties prenantes de ce dossier que sont le Parc Naturel Marin, les services de l'Etat, les professionnels du Bassin, la Région Nouvelle Aquitaine et l'Agence de l'eau Adour Garonne.

COÛT : Budget prévisionnel de 1,4 millions d'euros TTC.

Programme 2022-23 porté par le SIBA, avec le soutien financier de l'Union Européenne, NextGenerationEU, de France Relance et de l'Office français de la biodiversité





BANC DES MOUSSETTES :

La restauration de la vase de Moussette viendra compléter les réhabilitations opérées par le CRCAA depuis 2015 sur les bancs ostréicoles des Grahudes. L'objectif recherché est de retirer le matériel anthropique encore en place. Le site présente une importante quantité de coquilles et de matériels anthropiques.

Il s'agit de :

- retirer l'ensemble des déchets anthropiques (tables, plastiques,...) avec un retour à terre et un traitement dans les filières adaptées ;
- de broyer les coquilles restées en place et/ou de tester des opérations de retour à terre des coquilles

BANC DU TÈS :

- retirer l'ensemble des déchets anthropiques (tables, plastiques,...) avec un retour à terre et un traitement dans les filières adaptées ;
- mener des expérimentations sur les coquilles en place, sans toucher le sédiment, à savoir la séparation des coquilles du sédiment, pour un retour à terre des coquilles.

Le banc du Tès a fait l'objet d'une opération de réhabilitation sur sa pointe Ouest, la plus productive, en 2017/2018, sur une zone de 15 hectares. La partie Est, dont l'exploitation conchylicole est en retrait, représente 60 hectares. Sa réhabilitation permettrait d'achever la restauration complète du banc dans un objectif de restauration de vasières naturelles. Une synergie sera recherchée entre une restauration de vasière avec un potentiel zostère (sur 80% de la surface), et un espace à vocation conchylicole (sur moins de 20 % de la surface). En fin de réhabilitation, un nouveau cadastre sera proposé sur la première ligne en périphérie de banc.

Un suivi de la vasière réhabilitée permettra de documenter cette synergie.





GESTION À TERRE DES SÉDIMENTS DE DRAGAGE

2022 : La voie verte de Gujan-Mestras, chantier de concrétisation de l'étude Néo-Eco

RAPPEL DU CONTEXTE :

Pour maintenir les niveaux d'eau nécessaires aux usages et sécuriser les voies navigables du Bassin d'Arcachon, le SIBA, par délégation des communes riveraines, ou par convention de mutualisation avec le Syndicat Mixte de gestion des Ports du Bassin d'Arcachon (SMPBA), dirige de nombreuses opérations de dragage.

Les matériaux extraits de ces opérations sont ramenés à terre, choix plébiscité par les élus et la société civile locale. Des bassins de décantation et/ou de stockage, à proximité des ports, réceptionnent les sédiments qui doivent être valorisés dans un délai de 3 ans maximum et avant toute nouvelle opération de dragage.

La valorisation des sédiments stockés à terre constitue tout l'enjeu d'une programmation efficace pour de nouvelles opérations de dragage.

Le travail du SIBA sur la structuration des filières de valorisation des sédiments de dragage et la communication faite autour des caractéristiques et du potentiel de ce matériau, associé aux différents chantiers réalisés, ont amorcé un intérêt certain des entreprises désireuses de s'investir dans une démarche d'économie circulaire et de développement durable par la préservation de ressources extractives.

7 INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT EXPLOITÉES PAR LE SIBA


Ces sites constituent de réels atouts pour préparer les matériaux à leur valorisation et poursuivre les missions de dragage.



En 2022, le SIBA a lancé le projet de construction de l'Unité de Gestion des Sédiments de Césarée sur la commune de Gujan-Mestras, équivalent de la récente UGS d'Arès, pour couvrir les besoins de gestion à terre au sud Bassin. Sa capacité devrait être de l'ordre de 35 000 m³ de sédiments au total.

BASSINS DE STOCKAGE DE SÉDIMENTS par capacité

01 UGS d'Arès 25 000 m ³	04 Bassin d'Audenge 15 000 m ³	07 Bassin de La Mole 35 000 m ³	10 SOLVALOR (gestion privée)
02 Bassin des Quinconces 8 000 m ³	05 Bassin des Tuiles 1 000 m ³	08 Bassin de Verdalle 11 000 m ³	
03 Bassin de Titoune 8 000 m ³	06 Bassin Les 4 Paysans 10 000 m ³	09 UGS de Césarée (en projet) 35 000 m ³	

 | Zones de dragage des chenaux d'accès aux ports dont les sédiments ont été gérés à terre

10

SOLVALOR

VALORISATION DES SÉDIMENTS DE DRAGAGE : MAÎTRISER NOS IMPACTS ET S'ENGAGER DANS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

2022 : le début d'une appropriation du matériau sédiment par les entreprises des Travaux Publics.

En collaboration étroite avec les communes et le SMPBA quant au devenir des sédiments issus des opérations de dragage des chenaux et des ports, le SIBA s'emploie **à identifier des solutions de réutilisation pérennes**, les moins impactantes sur le milieu. Depuis 2003, plus de 146 000 m³ de sédiments ont été valorisés.

Les premiers chantiers de mise en œuvre des formulations de sédiments issues des récentes recherches initiées laissent entrevoir le développement de nouvelles filières prometteuses pour lesquelles le SIBA s'est investi.

En 2022, le SIBA a valorisé environ 13 500 m³ de sédiments.

STOCK FIN
2022 (m³)

Verdalle
3110

Les 4 paysans
8600

Les Tuiles
400

Audenge
2900

Titoune
2350

Les Quinconces
7400

UGS d'Arès
7500

Quantité
totale stockée
fin 2022 avant
valorisation

32 260

QUANTITÉ DE SÉDIMENTS VALORISÉS (m ³)	BASSIN D'ORIGINE DES SÉDIMENTS	TYPE DE VALORISATION	LIEU DE VALORISATION
3 985	4 Paysans (Le Teich)	Aménagement ICPE	Le Teich Digue bassin des 4 Paysans
2 935	Audenge	Aménagement ICPE	Audenge Digues internes du bassin
1 000	Titoune (Cassy)	Remblai technique	Lanton Extension du cimetière
1 130	Audenge	Remblai technique	Audenge Plaine des Sports
760	Verdalle (La Hume)	Technique routière	Gujan-Mestras - Piste cyclable sous maîtrise d'ouvrage DREAL
1 050	Titoune (Cassy)	Technique routière	Lanton - Piste forestière Groupama Forêt
2 652	Audenge	Support de culture	Audenge - Suez Organique
13 512	VOLUME DE SÉDIMENTS VALORISÉS EN 2022		



VALORISATION EN SUPPORT DE CULTURE

Développé en 2014 par Suez Organique, **le support de culture**, répondant la norme NF U 44-551, est le premier produit commercialisé issu de la valorisation de sédiments de dragage en France.

Cette filière permet au SIBA de valoriser chaque année de 3 000 T à 3 300 T de sédiments. En 2022, **3 182,28 T de sédiments** (issus du bassin d'Audenge) ont été valorisés pour un montant de 149 567,16 €HT



Dans l'objectif de faciliter l'usage de ce produit par les communes qui peuvent en disposer pour leurs espaces verts, le SIBA a fait réaliser une étude par une Junior Entreprise de l'école Bordeaux Sciences Agro afin de définir les modalités d'usage en engazonnement et fleurissement.

Suite à cela, la commune de La Teste de Buch a mis en œuvre 100 T de support de culture pour la végétalisation de son cimetière: plantation d'arbres et arbustes, bordures fleuries.





ÉTUDE NEO-ECO : LE CHOIX DE LA TECHNIQUE ROUTIÈRE

Le SIBA a signé fin 2019 une convention de recherche et développement avec Néo-Eco, bureau d'ingénierie environnementale spécialisé dans la création de boucles d'économie circulaire et ayant une expertise reconnue en matière de valorisation de sédiments, s'appuyant sur la démarche SEDIMATERIAUX.

L'étude est orientée vers la filière de valorisation en Technique Routière, plus particulièrement la **couche de forme** et **couche d'assise** pouvant répondre aux besoins en matériaux pour les aménagements du territoire (pistes cyclables, voiries, parkings, aires de couvoiturage...).

2022 représente la dernière année du projet avec la mise en œuvre de planches expérimentales des formulations de sédiments développées afin de valider leurs performances mécaniques et leur innocuité environnementale.

En parallèle, un projet d'application en piste cyclable s'est présenté permettant ainsi de confronter la phase laboratoire avec la réalité d'un chantier. C'est le projet de la voie verte de Gujan-Mestras.



VOIE VERTE À GUJAN-MESTRAS

La voie verte à Gujan-Mestras, en maîtrise d'ouvrage de la DREAL Nouvelle Aquitaine dans le cadre des travaux de mise à 2x2 voies de l'autoroute A660, a vu le jour en début d'été 2022. Ce chantier pilote pour la mise en œuvre de la phase terrain de l'étude Néo-Eco a permis la valorisation des sédiments du bassin de Verdalle (La Hume).

Ceux-ci ont été déployés en différentes variantes de formulation ce qui permettra d'avoir un large retour d'expérience des formules développées pour tous les usages de voirie. Un suivi environnemental a également été mis en place aux abords du chantier avec le suivi de la qualité de l'eau de nappe.





REMBLAI - PLAINE DES SPORTS D'AUDENGE

Le projet de la Plaine des Sports d'Audenge nécessite d'être réhaussé et la demande en matériaux est donc conséquente. C'est donc naturellement que le SIBA a proposé d'utiliser les sédiments gérés à terre à proximité. Le laboratoire ESIRIS a été mandaté pour proposer à la commune une formulation des sédiments adaptée au cahier des charges du projet. En 2021, 400 m³ ont été employés en remblai sous le bâtiment autoporté. En 2022, ce sont 1100m³ supplémentaires qui ont été valorisés en remblai technique sous le terrain de sport.



EXTENSION DU CIMETIÈRE DE LANTON

L'implication des communes pour la valorisation des sédiments de dragage se renforce progressivement. C'est le cas de la commune de Lanton qui a intégré l'utilisation des sédiments dans son marché pour l'extension du cimetière. Ainsi 1 000 m³ ont été formulés en remblai, traités à la chaux et mélangés à du sable.





CONSORTIUM RÉGIONAL VALOSED

Sous l'impulsion des Ports Maritimes régionaux, des laboratoires universitaires et de la FNTF entre autres, le consortium VALOSED s'est constitué en réponse à un appel à projet régional pour apporter une solution innovante dans la valorisation de sédiments de dragage au niveau régional et national. Le SIBA a intégré ce consortium pour valoriser son expérience dans la gestion à terre des sédiments et mettre à disposition des matériaux déjà prêts à être valorisés.



TERRE CRUE ET CONSTRUCTION



Les caractéristiques physiques des sédiments peuvent s'apparenter à des matériaux argileux mis en œuvre dans le façonnage d'objets divers dont font partie les briques. Aussi, après un stage qui s'est déroulé en partenariat avec l'ISA BTP d'Anglet pour étudier la filière de valorisation des sédiments de brique en terre crue en 2021, le SIBA a monté un partenariat régional porté par la thèse de Quentin PROST de l'École Nationale Supérieure d'Architecture et des Paysages de Bordeaux afin d'approfondir les connaissances sur la construction en terre crue à base de sédiments de dragage du Bassin d'Arcachon. La finalité serait de construire un bâtiment pilote en briques de terre crue.



PISTE FORESTIÈRE

La réalisation de la première piste DFCI à Audenge en 2021, puis la visite du chantier de la voie verte de Gujan-Mestras en 2022 a conforté certains acteurs quant à la pertinence d'utiliser les sédiments de dragage en lieu et place d'apport de matériaux granulaires comme le calcaire. C'est dans ce contexte qu'une piste forestière a été réalisée à Lanton pour le compte de la Société Forestière Groupama sur 2 km. Elle a permis de valoriser un peu plus de 1000m³ de sédiments. Elle a été engravillonnée en surface pour répondre au cahier des charges.







PÔLE HYGIÈNE ET SANTÉ

2022, une année supplémentaire pour...

**Contrôler et conseiller au quotidien,
telles sont les missions du SIBA, pour
préserver la qualité de vie des habitants.**

LES DOMAINES DE L'HYGIÈNE ET SANTÉ



L'URBANISME ET
L'ASSAINISSEMENT
NON-COLLECTIF



L'HYGIÈNE DE L'HABITAT



L'HYGIÈNE ALIMENTAIRE



LA LUTTE CONTRE
LES NUISANCES
SONORES



LA LUTTE CONTRE
LES NUISIBLES



LA QUALITÉ DES EAUX



LA QUALITÉ DE L'AIR

Le Service Intercommunal d'Hygiène et de Santé (SIHS) est chargé, sous l'autorité du Président du SIBA et au nom de l'Etat, par délégation du Ministère de la Santé, de l'application de dispositions relatives à la protection de la santé.

Un protocole d'accord entre le SIBA et l'Agence Régionale de Santé permet ainsi d'exercer les compétences de l'Etat en matière d'Hygiène et de Santé et d'assurer le contrôle administratif et technique des règles d'hygiène.

2022

Le Service d'hygiène et de santé du SIBA a joué un rôle continu et actif de contrôle et de surveillance du milieu naturel au nom des objectifs fixés.

Ces compétences s'exercent dans des domaines variés.



URBANISME

INSTRUIRE AU NOM DE NOS OBJECTIFS DE QUALITÉ DES MILIEUX

Le Service d'hygiène et de santé **instruit les différentes demandes d'urbanisme** au titre de l'hygiène, de l'assainissement des eaux usées et de la gestion des eaux pluviales. Dans ce cadre, il **conseille les différents porteurs de projets** le plus en amont possible. Il **assure le contrôle de conformité des ouvrages réalisés en matière de gestion des eaux usées et des eaux pluviales**.



ZOOM INFO



Le SIBA, précurseur, a initié et mis en œuvre, dès les années 80, les obligations de gestion des eaux pluviales à la parcelle, en obligeant toute construction nouvelle à infiltrer les eaux pluviales issues des surfaces imperméabilisées afin de limiter les impacts sur la qualité des eaux du Bassin. Notre CREDO : « Ralentir, stocker, infiltrer, piéger la pollution ».

En 2022, le nombre de demandes d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificats d'urbanisme et permis d'aménager) a atteint 2557 unités, soit un chiffre en forte baisse par rapport à la croissance des dernières années.



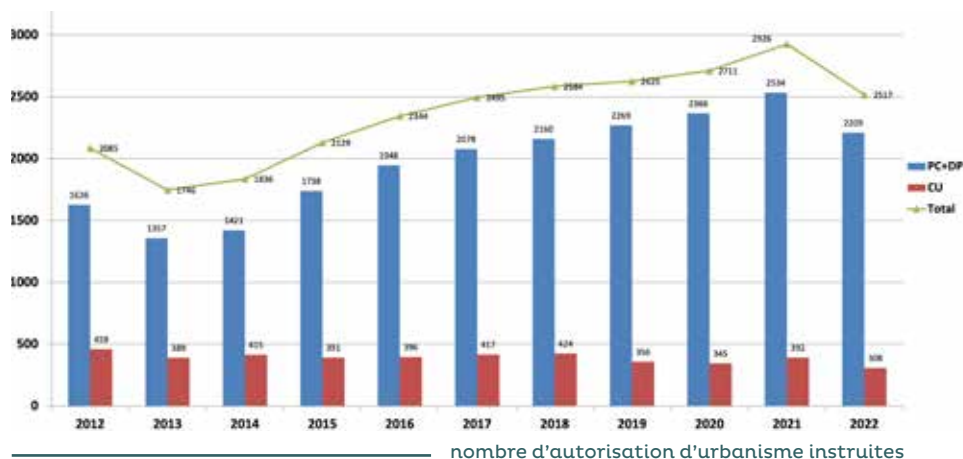
+ DE 2209
demandes de permis de construire et de déclarations préalables

LES CHIFFRES CLÉS

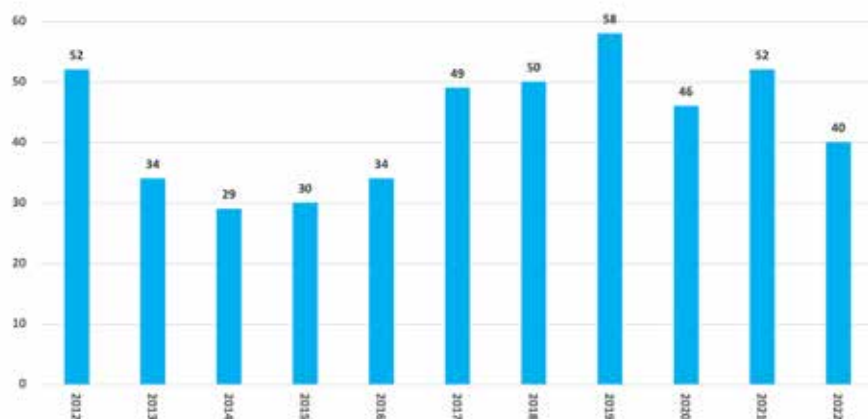
INSTRUCTION D'URBANISME 2022 EN DÉTAILS

Parmi les 2209 demandes de permis de construire et déclarations préalables :

- 881 demandes concernent des nouveaux logements, (ces demandes sont susceptibles de générer près de 2135 logements si tous les projets instruits devaient se concrétiser),
- 1328 demandes concernent des reconstructions ou des extensions d'habitations, des commerces ou des surfaces artisanales.



nombre d'autorisation d'urbanisme instruites



nombre de demande de permis d'aménager

Plus d'informations :

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/le-service-d-hygiene-et-sante-publique/l-urbanisme>

ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

UNE MISSION RÉGLEMENTAIRE DE CONTRÔLE PILOTÉE PAR LE SIBA

Conformément à la réglementation, les activités du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) font l'objet d'un rapport spécifique reprenant différents indicateurs obligatoires (rapport public sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif et non collectif). A lire dès juin, sur <https://www.siba-bassin-arcachon.fr/la-vie-du-siba/deliberations-rapports>

En quelques mots, ce service du SIBA assure en régie :

- les missions réglementaires de contrôle des installations d'assainissement non collectif ;
- un rôle de conseil et d'accompagnement des usagers dans la mise en place de leur installation d'assainissement individuel et la réalisation de son entretien afin de limiter le risque environnemental et sanitaire.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le périmètre d'intervention du SPANC comprend les communes de Mios et Marcheprime, ce qui a entraîné le doublement du parc d'installations présentes sur le territoire.

Au 31 décembre 2022, le nombre d'installations d'assainissement non collectif recensé est de 2735.

Plus d'informations :

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/assainissement-des-eaux-usees-mode-d-emploi/assainissement-non-collectif/quand-l-avis-du-spanc-est-obligatoire>



HYGIÈNE DE L'HABITAT

LE SIBA POURSUIT SA LUTTE CONTRE LES LOGEMENTS INSALUBRES

Le Service d'hygiène et de santé :

- constitue un appui technique pour le maire (en lien avec le Règlement Sanitaire Départemental) ;
- établit des rapports d'inspection relatifs à l'état sanitaire des logements ;
- pilote des procédures de déclaration d'insalubrité sous l'autorité du Préfet.

ZOOM INFO

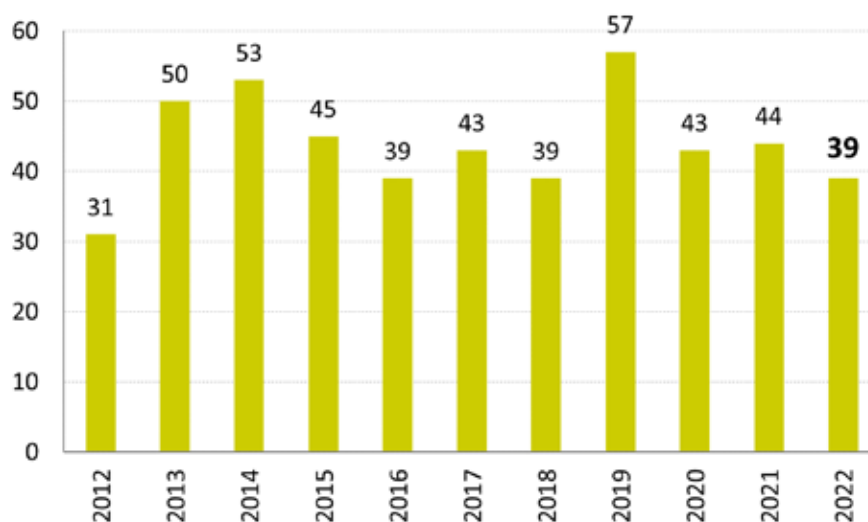


Tout logement ou immeuble qui représente un danger ou un risque pour la santé ou la sécurité physique des personnes est insalubre.

Cet état est mesuré selon un ensemble de critères : aération insuffisante, manque de fenêtres et de lumière, présence de matières dangereuses, équipements sanitaires insuffisant, risque électrique, etc..



39 plaintes instruites en 2022



Hygiène de l'habitat : nombre de plaintes instruites

Mesure d'humidité



Plus d'informations : <https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/le-service-d-hygiene-et-sante-publique/hygiene-de-l-habitat>



HYGIÈNE ALIMENTAIRE CONTRÔLER ET CONSEILLER

Le Service d'hygiène et de santé procède au contrôle régulier des lieux où sont commercialisées des denrées alimentaires (restaurants, marchés, établissement de vente à emporter). Ces établissements peuvent également être contrôlés par la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP).

Une procédure stricte de contrôles se déploie autour de :

- l'aménagement des locaux (leur agencement, la nature des revêtements, les modalités d'assainissement, les conditions de stockage des ordures...),
- la tenue du matériel (présence suffisante de lave-mains réglementaires, d'éviers, de siphons de sols, d'enceintes froides, de cellule de refroidissement rapide, d'écrans de protection amovibles aux fenêtres et autres équipements divers...),
- le respect des règles d'hygiène alimentaire (méthodes pour le contrôle de la réception des denrées, maîtrise des températures, traçabilité des produits, nettoyage et désinfection, conservation des préparations, formation du personnel..).



Après chaque visite de contrôle, un rapport est adressé aux intéressés afin de détailler les mesures correctives qui sont éventuellement à mettre en œuvre pour améliorer le niveau de sécurité sanitaire. En cas de manquement grave aux règles d'hygiène, le Service d'hygiène et de santé arrête les mesures coercitives à engager qui peuvent aller jusqu'à la fermeture.

2022 EN DÉTAILS

CHIFFRES CLÉS



101

contrôles effectués, valeur similaire à l'activité habituelle avant la crise sanitaire liée au COVID 19



20

demandes de permis de construire instruites, liées à la création de commerces alimentaires

Plus d'informations : <https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/le-service-d-hygiene-et-sante-publique/l-hygiene-alimentaire>



LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES AU NOM DU BIEN VIVRE ENSEMBLE

Le bruit est une problématique de santé publique pouvant porter atteinte à la qualité de vie des habitants.

Le Service d'hygiène et de Santé instruit toutes les demandes qui nécessitent une mesure de bruit pour caractériser la nuisance ; elles sont issues :

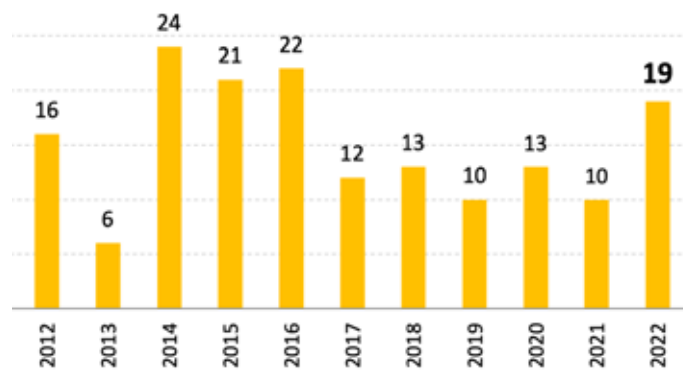
- des activités industrielles ou commerciales ;
- des lieux diffusant de la musique amplifiée à titre habituel (discothèque, etc.).

Le nombre de plaintes pour nuisances sonores est très variable d'une année sur l'autre : il dépend de plusieurs paramètres dont la création ou suppression de certaines activités à l'origine des plaintes.



19

plaintes instruites en 2022



Nuisance sonores : nombre de plaintes

Plus d'informations : <https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/le-service-d-hygiene-et-sante-publique/la-lutte-contre-les-nuisances-sonores>



**LUTTE CONTRE LES NUISIBLES:
RATS, MOUSTIQUES, PIGEONS !
2022 LE SIBA NE BAISSÉ PAS LA GARDE**

DÉRATISATION DES LIEUX PUBLICS : UNE MISSION ANNUELLE !



- Afin de réguler la population de rats au voisinage direct des populations, le Service d'hygiène et de santé procède à plusieurs campagnes de dératisation de lieux publics.
- Le Service d'hygiène et de santé assure des interventions ponctuelles suivant les plaintes ou les signalements reçus.



ZOOM INFO

UNE METHODE DE DÉRATISATION EXPERTE

La pose des appâts empoisonnés se fait à l'intérieur de postes sécurisés et numérotés ce qui permet de garantir la non-dispersion des matières actives et la protection des espèces non ciblées.

MOUSTIQUES : LA NÉCESSITÉ DE LEUR COUPER L'EAU !

Le SIBA assure une mission de lutte contre les moustiques depuis le 1er janvier 2020 à la suite de la dissolution de l'EID atlantique (Etablissement Interdépartemental de Démoustication).

RAPPEL INFO MOUSTIQUES

Plus de 3500 espèces de moustiques existent dans le monde, une trentaine sont présentes sur le littoral atlantique et une dizaine s'intéresse à l'homme sur nos communes.

Certains moustiques se développent dans les marais salés, d'autres dans les eaux douces. Certains sont anthropophiles (ils piquent l'homme), d'autres ne piquent que les oiseaux ou les batraciens. Certains ne piquent que la nuit à l'intérieur des maisons, d'autres pendant la journée ou au crépuscule à l'extérieur. Certains peuvent se déplacer à plusieurs kilomètres et engendrer de fortes nuisances alors que d'autres restent dans un périmètre très limité d'une centaine de mètres. Certains ne produisent qu'une génération chaque année, d'autres plus de dix ! Les espèces se développant en eaux saumâtres sont plus migratrices et agressives envers l'homme que les espèces forestières qui se déplacent très peu...

Et ils ont tous un point commun : **ils ont besoin d'eau pour se développer !**

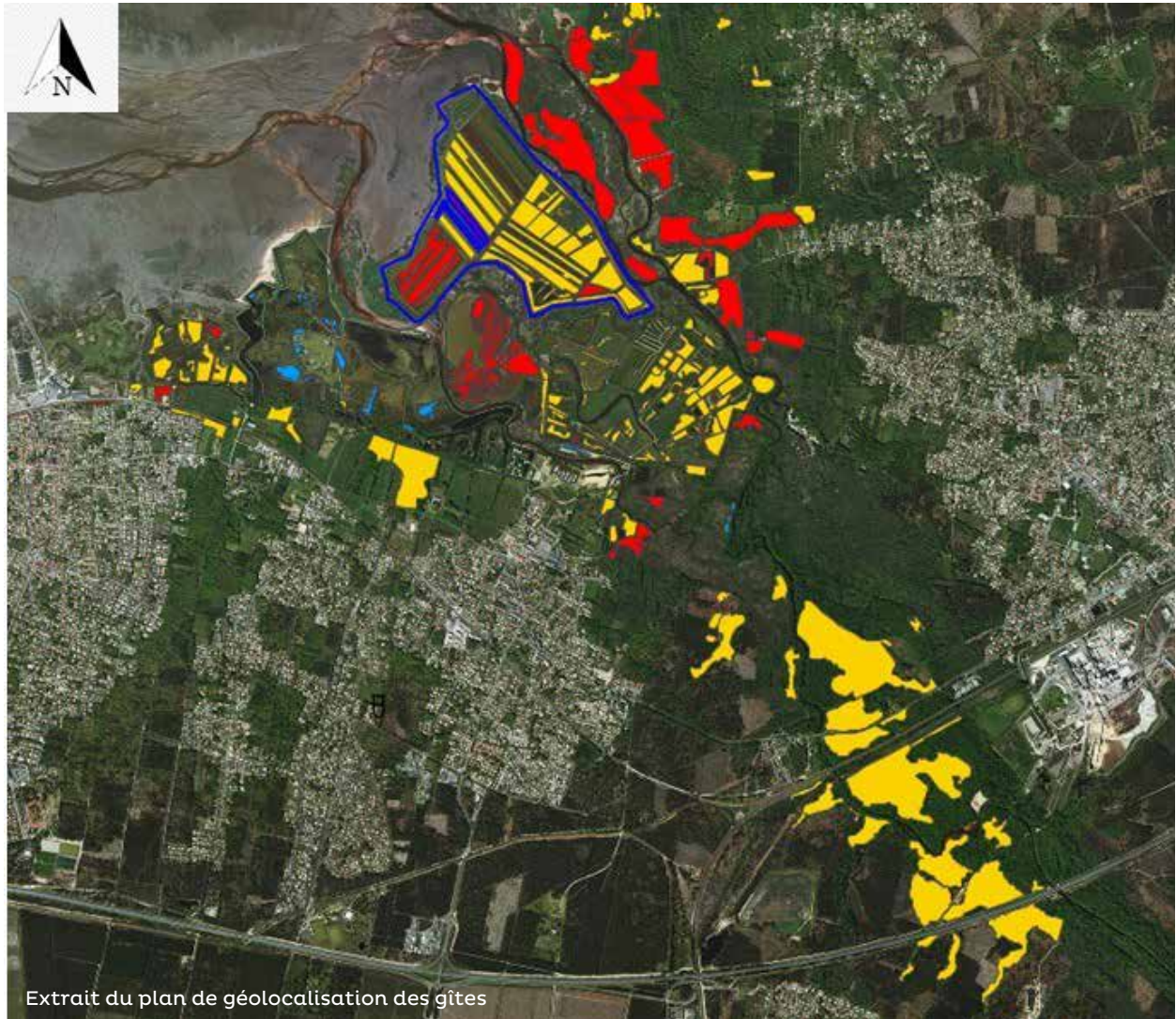
Sur l'aspect sanitaire, c'est l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui est la structure référente en charge de la lutte dite « anti-vectorielle » contre les moustiques. La lutte anti-vectorielle comprend la surveillance, les mesures de lutte et de protection contre les « vecteurs », à savoir les moustiques qui sont capables de transmettre certaines maladies, dont le moustique tigre. Ainsi, en aucun cas, le SIBA ne peut traiter les moustiques adultes, l'utilisation de produits adulticides est engagée uniquement par l'ARS dans le cadre d'une lutte sanitaire révélée.

LUTTER CONTRE LES MOUSTIQUES COMMUNS : UN PROCESS STRATÉGIQUE

Identifier

Le SIBA n'ayant pas le droit de traiter les moustiques adultes, ses actions se concentrent sur la phase larvaire - aquatique.

La mission principale consiste ainsi à identifier et cartographier ces zones de ponte dites « gîtes larvaires ». Ceux-ci sont répertoriés sur un atlas cartographique qui recense les caractéristiques du gîte, les espèces hébergées et l'ensemble des données de surveillance et de traitement. Il y en a 800 hectares (!) : fossés, prairies, sous-bois inondables ou zones humides halophiles. Cet atlas évolue en fonction des constats.



Surveiller

Pas de traitement si les larves ne sont pas présentes !

Lorsque les conditions sont favorables au développement des larves (suivant les conditions pluviométriques et les coefficients de marée), les agents du SIBA surveillent les gîtes : ils contrôlent si des larves sont présentes, dans quelle quantité et à quel stade de développement.

Traiter / contrôler

Lorsque les données de surveillance le justifient, les agents du SIBA procèdent au traitement : à pied ou en quad équipé d'un pulvérisateur. Le produit utilisé est un biocide d'origine biologique à base de Bti. La substance active est issue du *Bacillus thuringiensis*, une bactérie naturelle du sol, sélectionnée pour son action très sélective sur les larves de moustiques. Les protéines contenues dans le larvicide sont ingérées par la larve de moustique et se transforment en toxines en milieu alcalin, sous l'action d'enzymes intestinales.

À l'issue du traitement, un contrôle est effectué pour s'assurer de son efficacité.



La gestion hydraulique

Dès sa prise de compétence, le SIBA a engagé une réflexion primordiale relative à la gestion hydraulique des différents gîtes larvaires. En effet, une gestion hydraulique favorisant le maintien du niveau d'eau le plus constant possible permet le développement d'une vie aquatique... et ainsi des prédateurs de larves de moustiques ! Les larves ont alors très peu de chance d'atteindre l'âge adulte. Lors de remises en eau intempestives, les prédateurs aquatiques n'ont pas le temps de se développer et les larves de moustiques ont toutes les conditions pour atteindre l'âge adulte sans encombre. Pour améliorer cette gestion hydraulique au regard de la problématique moustique, le SIBA a pris l'attache des différents propriétaires et gestionnaires pour engager un travail collaboratif visant à assurer un niveau d'eau le plus constant possible.

TRAITEMENTS EN CHIFFRE

L'année 2022 se scinde en deux périodes :

- **De mars à juillet** : une pluviométrie très faible et une sécheresse marquée en juillet, soit des conditions peu propices au développement des larves, peu d'envols ont été constatés à cette période.
- **De mi-août à octobre** : les forts coefficients de marée et les orages ont remis en eau la totalité des gîtes occasionnant des envols conséquents malgré les traitements engagés.

Des zones entièrement sèches ont ainsi été remises en eau, avec pour conséquence des nuisances marquées ressenties par les habitants.

LUTTER CONTRE LES MOUSTIQUES TIGRES : UN DÉFI À RELEVER ENSEMBLE

QUI EST-IL ?

Ce moustique venu d'Asie est dorénavant implanté sur l'ensemble des communes du SIBA. Sa nuisance diffère de celle des moustiques communs : il est très agressif, actif toute la journée et se reproduit dans de très petites quantités d'eaux.

Son rayon d'action est très restreint : il ne s'éloigne pas à plus de 150 mètres de son lieu d'éclosion. Ainsi, les gîtes se situent très majoritairement dans les jardins privés.

Seul, le SIBA ne peut pas lutter face à cette nouvelle nuisance, la mobilisation de la population est primordiale.

Il faut lui couper l'eau !

Chacun, en modifiant son comportement et en adoptant des gestes simples, doit participer à la lutte contre la prolifération des moustiques.



Le SIBA développe une campagne de communication autour de plusieurs supports : des pages spécifiques sur son site internet, la création d'un numéro de téléphone dédié pour renseigner les habitants (05 57 76 08 77), création de flyers...

« AILE DANS LA MAIN » : PROJET HIRONDELLES / MARTINETS



Le SIBA collabore, en complément des méthodes traditionnelles de traitement, avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), dans un projet à long terme visant à sécuriser des populations de prédateurs naturels des moustiques, et à accompagner la reconquête de certains territoires pour ces espèces qui sont les hirondelles et les martinets. Une hirondelle ou un martinet mange jusqu'à 1 000 insectes volants minimum par jour dont les moustiques.

Le 1er objectif de ce projet consiste ainsi à sécuriser la présence des populations existantes. Pour cela, 219 nichoirs artificiels ont été posés entre mars 2021 et mars 2022 sur l'ensemble des 12 communes du territoire. Les lieux de pose ont été définis par la LPO grâce à son expertise après un inventaire des populations existantes. En effet, les hirondelles sont très fidèles à leur lieu de naissance et reviennent nicher chaque année au même endroit. En d'autres termes, si une population disparaît d'un endroit, il est très difficile de la faire revenir.

La localisation précise et les photos de chacun des 219 nichoirs sont disponibles en téléchargement sur le site internet du SIBA : un jeu de piste propose aux habitants de les trouver et d'informer la LPO des occupations constatées.

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/la-lutte-contre-les-moustiques/renforcer-les-populations-de-predateurs-naturels-des-moustiques>

En juin et juillet 2022, une première surveillance a mis en évidence l'occupation de 39 nichoirs. 3 par l'hirondelle de fenêtre, les autres par le moineau domestique. Il est important de garder à l'esprit que le succès de ces actions ne pourra se mesurer que sur le long terme, l'observation se poursuivra durant les prochaines années.

RÉGULATION DE LA POPULATION DE PIGEONS

Le Service d'hygiène et de santé assure une mission de régulation de la population de pigeons par le biais d'une société spécialisée qui utilise principalement des cages.

2022

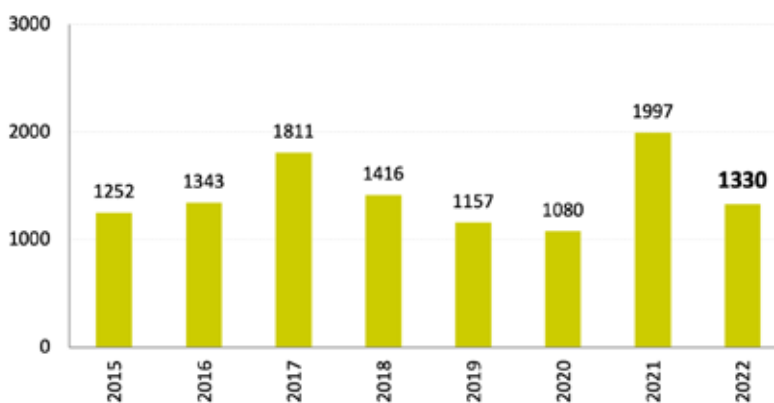
CHIFFRES CLÉS



1330
pigeons capturés
en 2022

La valeur est proche d'une
valeur moyenne annuelle
depuis 2015

Nombre de pigeons capturés



NOTE D'INFORMATION À L'ATTENTION DES RIVERAINS



INTERDICTION DE NOURRIR LES PIGEONS

Madame, Monsieur,

Il a été constaté la présence d'une population croissante de pigeons dans votre quartier, notamment due au nourrissage pratiqué par certains riverains.

Le Service d'hygiène et de santé du SIBA est bien conscient que donner à manger aux pigeons part de bonnes intentions de la part de nos riverains qui pensent venir en aide aux animaux. Mais il s'agit en fait de « fausses » bonnes idées.

En effet, d'une part, la nourriture destinée aux pigeons va surtout nourrir les nids, ce qui favorise leur prolifération. D'autre part, une nourriture non adaptée au régime alimentaire des pigeons peut les rendre malades alors qu'ils sont capables de trouver leur nourriture par eux-mêmes.

Par ailleurs, les pigeons sont à l'origine de différents types de nuisances dues à leur forte et constante présence des façades, toitures, véhicules, des obstructions des gouttières, des nuisances olfactives ou sonores.

Pour toutes ces raisons, il est formellement interdit de nourrir les pigeons. L'article 120 du Règlement Sanitaire Départemental prévoit à cet effet qu'il est interdit de jeter ou de déposer des grains ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevables tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux vires privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs. En cas de non-respect, vous êtes exposés à payer une amende de 3ème classe pouvant atteindre 450 €.

Au vu de ces explications, Le Service d'hygiène et de santé demande aux personnes qui nourrissent les pigeons, que ce soit sur le domaine public ou à l'intérieur de leur propriété, de bien vouloir arrêter ces pratiques et respecter la réglementation en vigueur. Le Service d'hygiène et de santé compte sur votre amicale collaboration pour parvenir à faire cesser ce trouble qui porte atteinte au voisinage ainsi qu'à la salubrité publique.

Bien cordialement,

Le Service intercommunal d'hygiène et de Santé



Pour contacter le Service Hygiène du SIBA :
05 57 52 34 74 - service.hygiene@siba-bassin-arcachon.fr
www.siba-bassin-arcachon.fr

Plus d'informations sur la lutte contre les nuisibles :
<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/le-service-d-hygiene-et-sante-publique/la-lutte-contre-les-nuisibles>



QUALITÉ DES EAUX

SURVEILLER L'IMPACT DE NOS OPÉRATIONS : PRÉSERVER NOS USAGES



LA MISSION

29 lieux de baignade, répartis sur l'ensemble du Bassin d'Arcachon, font l'objet d'une surveillance sanitaire par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et d'autocontrôles par le Service d'Hygiène et de Santé du SIBA.

À cela s'ajoutent :

- un suivi mensuel effectué sur huit cours d'eau pour en mesurer la quantité de nutriments et microorganismes,
- le suivi des eaux en conformité avec l'arrêté préfectoral du rejet du Wharf,
- des prélèvements ponctuels pour étude ou lors de suspicion de pollution.

INFOS

Eaux de baignade : les références réglementaires

La réglementation en matière de gestion de la qualité des eaux de baignade permet (décret n° 2008-990 du 18 septembre 2008 - traduction de la directive européenne 2006/7/CE du 15 février 2006) :

- d'avoir une réelle connaissance des sources de pollution potentielles susceptibles d'impacter la qualité des eaux de baignade ;
- de surveiller la qualité sanitaire de ces eaux ;
- d'en informer le public ;
- de mettre en place, le cas échéant, les mesures visant à réduire ou éliminer les sources de pollution.

LE SUIVI SANITAIRE DE LA QUALITÉ DE L'EAU

• **2 paramètres microbiologiques contrôlés, Eschérichia coli et Entérocoques intestinaux** : leur présence dans l'eau indique une contamination d'origine fécale plus ou moins forte en fonction des concentrations relevées.

Ces germes microbiens ne constituent pas en eux-mêmes un danger pour les baigneurs mais peuvent indiquer, par leur présence celle, simultanée, de germes pathogènes dangereux. Pour les eaux dites intérieures, telles que, par exemple, celles du lac de Cazaux, les cyanobactéries sont également suivies.

Des fréquences de prélèvement selon les risques de pollution potentielle évaluée :

- Pour les plages dites « intrabassin », les bassins de baignade et la plage de Cazaux lac, le nombre de prélèvements effectués par l'ARS est de 10, répartis sur l'ensemble de la période estivale ;
- Pour les plages « océanes » qui présentent moins de risques, ce nombre de prélèvements effectués par l'ARS a été réduit à 5 pour chaque saison de baignade.

• **Le contrôle réglementaire** de la qualité des eaux de baignade est assuré par l'ARS qui a mandaté un laboratoire privé pour réaliser les prélèvements et les analyses.

• **Des autocontrôles de la qualité des eaux de baignade** réalisés par le Service d'hygiène et de santé du SIBA. Les paramètres contrôlés et la fréquence sont identiques à ceux du contrôle réglementaire. Les prélèvements et les analyses sont réalisés en interne par les agents du Service d'hygiène et de santé.

Cet autocontrôle est effectué en concertation avec les services de l'ARS afin de renforcer le dispositif réglementaire et améliorer encore le suivi de la qualité des eaux de baignade et ainsi la sécurité des baigneurs.

En fin de saison estivale, **le classement de chaque baignade** est effectué sur 4 années consécutives par méthode statistique. Il s'établit selon les catégories « excellente qualité », « bonne qualité », « qualité suffisante » ou « qualité insuffisante ».

ÉVOLUTION DE LA QUALITÉ BACTÉRIOLOGIQUE DES EAUX DE BAINNADE

Faisant suite à la création des premières stations d'épuration et du Wharf de la Salie, un contrôle microbiologique de la qualité des eaux du Bassin d'Arcachon a été instauré dès 1977, pour répondre à la réglementation et tenir compte de la prise de conscience de l'importance d'un suivi de la qualité des eaux du Bassin d'Arcachon.

Les résultats depuis 1977 sont présentés dans le tableau ci-après : plus de 10 000 prélèvements ont été réalisés !

On peut noter la très nette amélioration de la qualité des eaux de baignade depuis le début des années 80, témoignant de l'efficacité du développement de la desserte du réseau public d'assainissement des eaux usées pour parvenir à la couverture de la quasi-totalité du territoire ainsi que la gestion des eaux pluviales.

2022 : 23 baignades présentent une eau d'excellente qualité, 2 baignades présentent une eau de bonne qualité et 4 baignades avec une absence de classement, dont 3 sont liés aux interdictions d'accès aux plages dues aux incendies à La Teste de Buch et 1 correspondant à la création d'une baignade où quatre années de résultats sont nécessaires pour un classement.

INFORMATION DU PUBLIC : DES RÉSULTATS QUI SE PARTAGENT SANS COMPTEUR

- Tout au long de la saison estivale, les résultats des contrôles qualité sont rendus publics et accessibles « en temps réel » sur le site internet du SIBA.
- Le public peut également consulter une synthèse du profil de baignade qui est affichée sur chaque site de baignade : cette affiche présente le classement qualité de la baignade et, le cas échéant, les derniers événements de pollution constatés.

PROFIL DE BAIGNADE : À QUOI CELA SERT ?

Il doit permettre de disposer des éléments de compréhension des sources éventuelles de contamination bactériologique des eaux.

Pour cela le profil comporte une description physique de la plage et il recense toutes les sources potentielles de contaminations microbiologiques qui pourront éventuellement conduire à prendre des mesures de gestion adaptées à la protection sanitaire des usagers.

Les profils de baignade doivent être mis à jour périodiquement.

ZOOM INFO



Le Service d'hygiène et de santé du SIBA a réalisé des « **profils de baignade** » qui ont été validés par l'Agence Régionale de Santé : **29 baignades**, avec la création d'une nouvelle baignade en 2022 à Lège-Cap Ferret « Plage de la Garonne », font ainsi l'objet d'une surveillance sanitaire.

La période de contrôle sanitaire s'étale de juin à septembre.

LE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES EAUX DU MILIEU NATUREL

- Les prélèvements sont assurés par les agents du Service d'hygiène et de santé ;
- Les analyses sont réalisées par des laboratoires spécialisés mais également directement par le Service d'hygiène et de santé qui est équipé de son propre laboratoire ;
- Les paramètres « Eschérichia coli » et « Entérocoques intestinaux » sont ainsi analysés en interne selon des méthodes dites rapides ce qui permet au Service d'hygiène et de santé de faire preuve d'une excellente réactivité en cas de suspicion de pollution.

2022 EN DÉTAILS

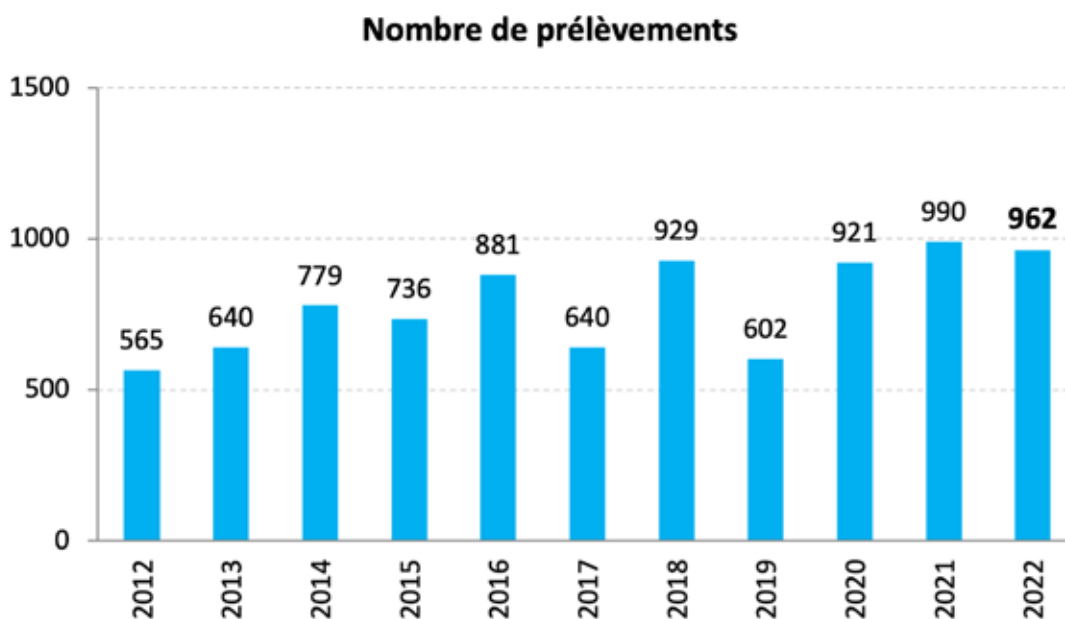


962

prélèvements en 2022
(chiffre en nette augmentation depuis 2009)

Ces chiffres comprennent :

- le contrôle du rejet en mer des effluents urbains et industriels (les résultats sont disponibles dans le Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du service public de l'assainissement collectif) ;
- le contrôle lié au suivi de la qualité des eaux de surface (crastes, ruisseaux, lac et piézomètres : contrôles concernant les apports de nutriments au Bassin d'Arcachon et le suivi bactériologique, effectués dans l'Eyre, le canal des Etangs, le canal des Landes et les ruisseaux du Lanton, du Cirès, du Milieu, du Betey et du Bourg) ;
- le contrôle lié aux différentes études et réseaux en cours : notamment REMPAR (réseaux de surveillance des pesticides et des micropolluants) ;
- la participation à des travaux d'expertises et de recherche, menés par les équipes du SIBA ou des partenaires extérieurs.



Plus d'informations sur la qualité des eaux : <https://www.siba-bassin-arcachon.fr/qualite-de-leau/la-qualite-des-eaux-de-baignade>



CONTRÔLER LA QUALITÉ DE L'AIR LE SIBA SENTINELLE

LE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Le SIBA est membre d'Atmo Nouvelle-Aquitaine, qui est l'observatoire agréé par le ministère de la Transition écologique, pour surveiller la qualité de l'air en Nouvelle-Aquitaine.

ATMO Nouvelle-Aquitaine a pour vocation de vérifier la situation de la région par rapport à la réglementation, pour contribuer à limiter l'exposition des populations et améliorer la qualité de l'air.

Toutes les informations sur la qualité de l'air sont disponibles sur le site Atmo Nouvelle-Aquitaine, dont les informations en temps réel : <https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/>



LA SURVEILLANCE DES CONCENTRATIONS EN H₂S DANS LES OUVRAGES DU RÉSEAU PUBLIC D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

En 2022 : 65 contrôles ponctuels de la qualité de l'air dans le réseau d'eaux usées ont été réalisés par les agents du SIBA aux points contractuels définis dans le contrat de délégation du service public de l'assainissement collectif.

CONTEXTE DE CETTE SURVEILLANCE

Afin de lutter contre les odeurs et la corrosion des réseaux d'assainissement des eaux usées liées à la formation de sulfures dans les portions du réseau fonctionnant en pression, puis à leur réduction aérobie par les bactéries sulfito-réductrices sous la forme d'hydrogène sulfuré dans les ouvrages gravitaires, le SIBA réalise un traitement au nitrate de calcium.

- 11 postes d'injection de nitrate de calcium sont en service à ce jour
- 16 points font l'objet de contrôles réguliers pendant 6 mois de l'année.

ELOA, exploitant des ouvrages d'assainissement, a une obligation de résultat sur ces points, l'objectif fixé étant de tendre vers une absence d'hydrogène sulfuré dans l'air.

Plus d'informations : <https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/le-service-d-hygiene-et-sante-publique/le-contrôle-de-la-qualité-de-l-air>





PÔLE PROMOTION ET COMMUNICATION DU BASSIN

Des incendies dramatiques qui ont meurtri le Bassin d'Arcachon durant l'été 2022, nous retenons une chose : la détermination sans faille du SIBA aux côtés des professionnels du tourisme du Bassin.

En 2022, le SIBA a déployé de nouvelles actions pour mobiliser habitants, partenaires de la marque et visiteurs à la qualité de l'eau et ses usages. L'idée étant de recentrer la communication autour du discours « ICI, commence la Mer », ici commence le geste pour la préserver ! ».

Enfin, tout au long de l'année, **tuba.fr** met en lumière la diversité et le dynamisme des communes, institutions et acteurs du territoire.



BASSIN D'ARCACHON

un monde à part

La démarche du pôle promotion est transversale tant dans ses champs d'intervention (secteurs, marchés, publics-cibles) que dans ses domaines d'actions (communication, relations presse, collaborations...) avec un CHALLENGE : «conjuguer préserver et promouvoir le Bassin d'Arcachon».

Chaque année, le pôle promotion propose un plan d'actions en adéquation avec le document stratégique 2021-2026, à consulter sur : <https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/le-pole-communication/faire-du-tourisme-durable-un-moteur-pour-tous>

POIDS ÉCONOMIQUE DU TOURISME SUR LE BASSIN



760 M€

injectés
dans l'économie locale
Source Insee

PLAN DE RELANCE

L'été 2022 a été marqué par **les incendies en forêt de La Teste de Buch**.

Afin de relancer l'activité touristique en rassurant la clientèle estivale, le SIBA a lancé une campagne publicitaire « coup de poing » opérationnelle dès le 25 juillet. La priorité était de mobiliser les professionnels et médias autour d'un message à porter collectivement : "**L'esprit Bassin est là et sera toujours là !**". **Soutenir le Bassin, c'est y venir !**

2 PHASES :

PHASE 1 : du 22 au 24 juillet

En situation de crise, la communication intra-Bassin prend une autre dimension. Le SIBA, en contact permanent avec les professionnels du tourisme, s'attache à actualiser en temps réel un état des lieux de l'offre touristique accessible (selon arrêtés préfectoraux) en étroite collaboration avec les offices de tourisme et à recenser les aides financières à leur disposition.

En parallèle, il répond aux questions et rassure la clientèle « sur place et à venir » sur les réseaux. Mais face aux annulations massives des réservations, il s'attèle à mettre en place un plan de relance pour sauver le mois d'août et le second semestre.

Le 22 juillet, un **point presse**, avec l'ensemble des Maires du Bassin, présente le plan de relance qui s'est articulé comme suit :

PHASE 2 : à partir du 25 juillet (déclinée en 2 points) :

• **Lancement d'une campagne publicitaire « coup de poing » en national :**

Version 30 sec : <https://vimeo.com/731374098/>

Version 15 sec : <https://vimeo.com/732006870/>

Objectif : rendre visible les champs des possibles sur le Bassin au-delà de la catastrophe sectorisée sur la commune de La Teste de Buch.



Point presse : présentation du plan de relance



41 555 227
contacts touchés
par la campagne

Dispositif de campagne sur 2 semaines à partir du 25-27 juillet :

EN TELEVISION NATIONALE :

Diffusion d'un spot de 15 secondes sur France TV (France 2 et France 3) autour de la météo et du journal : 70 000 € TTC

EN DIGITAL :

Diffusion de 2 millions de spots sur des sites d'informations (Le Monde, Le Figaro, Elle, Le Point...), sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram), sur YouTube (en pré-roll de chaînes tourisme et autour du mot clé Bassin d'Arcachon) : 40 000 € TTC

• **Organisation d'un événement médiatique :**

Un rassemblement maritime sur l'eau, symboliquement le jour de la réouverture au public de la Dune du Pilat le 27 juillet. L'idée était de montrer aux médias que la vie sur le Bassin reprend son cours : images drone du rassemblement diffusées sur l'ensemble des médias nationaux, le soir du 27 juillet.



Rassemblement maritime

LA MISSION DU PÔLE COMMUNICATION & PROMOTION DU SIBA EST DOUBLE

1. PROMOUVOIR LE BASSIN D'ARCACHON TOUTE L'ANNÉE

(tourisme de loisirs et tourisme d'affaires), en national et international. En tant que destination touristique majeure, il est important de prendre la parole toute l'année afin de maîtriser ce qui est dit sur le Bassin. Cela évite que d'autres communiquent à notre place et ce de manière erronée.

2. AGIR LOCALEMENT

- L'eau comme point de départ du rassemblement : la préservation du Bassin
- Le plaisir de vivre, de faire, d'agir au quotidien
- La fierté d'appartenance au territoire

VALORISER UN TERRITOIRE D'EXCEPTION (LE BASSIN), AVEC DES VALEURS COMMUNES (LA PRÉSERVATION ET LA VALORISATION), ET DES ACTIONS INITIÉES LOCALEMENT.



CONJUGUER PRÉSERVER ET PROMOUVOIR
LE BASSIN D'ARCACHON

COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE



94 900 €
actions réalisées
en Communication
Institutionnelle

De janvier à décembre 2022

• 1 à 2 points presse par mois sur les travaux et actions du SIBA : il s'agit de mieux expliquer la dépense publique auprès de nos usagers.



BASSIN D'ARCACHON

ARCACHON / LA TESTE-DE-BUCH

Un exutoire géant pour évacuer les eaux de pluie

D'impressionnants travaux sont en cours afin de permettre aux eaux pluviales de s'écouler dans un secteur en proie depuis des années à d'importantes inondations

Silvia Morel
COMMUNICATRICE

Les travaux du boulevard de la Teste sont en cours afin de permettre aux eaux pluviales de s'écouler dans un secteur en proie depuis des années à d'importantes inondations. Le Syndicat intercommunal du bassin d'Arcachon (SIBA) a financé la construction de cet ouvrage d'art, qui permettra de faire passer les eaux de pluie sur un pont de 1,5 kilomètre de long, au-dessus de la zone inondable. Les travaux sont en cours et devraient être terminés en fin d'année.



Les travaux de régulation des eaux pluviales sont en cours boulevard de la Teste.

Le chantier devrait s'achever en décembre 2022. Une fois achevé, cet ouvrage permettra de faire passer les eaux de pluie sur un pont de 1,5 kilomètre de long, au-dessus de la zone inondable. Les travaux sont en cours et devraient être terminés en fin d'année.

Le chantier devrait s'achever en décembre 2022. Une fois achevé, cet ouvrage permettra de faire passer les eaux de pluie sur un pont de 1,5 kilomètre de long, au-dessus de la zone inondable. Les travaux sont en cours et devraient être terminés en fin d'année.

« C'est un sujet qui nous préoccupe tous. D'autant plus que nous allons vers davantage de périodes d'inondation »

« C'est un sujet qui nous préoccupe tous. D'autant plus que nous allons vers davantage de périodes d'inondation »

« C'est un sujet qui nous préoccupe tous. D'autant plus que nous allons vers davantage de périodes d'inondation »

« C'est un sujet qui nous préoccupe tous. D'autant plus que nous allons vers davantage de périodes d'inondation »

C'est le moment d'entretenir ses fossés

Si les fossés ou crastes du domaine public sont entretenus par les communes ou le Siba, les particuliers ont l'obligation de le faire sur leurs propriétés

« C'est un sujet qui nous préoccupe tous. D'autant plus que nous allons vers davantage de périodes d'inondation »

« C'est un sujet qui nous préoccupe tous. D'autant plus que nous allons vers davantage de périodes d'inondation »

« C'est un sujet qui nous préoccupe tous. D'autant plus que nous allons vers davantage de périodes d'inondation »

« C'est un sujet qui nous préoccupe tous. D'autant plus que nous allons vers davantage de périodes d'inondation »

LE PIÉTON

Il y a eu 18 morts sur l'axe de la Teste-De-Buch. Le Syndicat intercommunal du bassin d'Arcachon (SIBA) a financé la construction de cet ouvrage d'art, qui permettra de faire passer les eaux de pluie sur un pont de 1,5 kilomètre de long, au-dessus de la zone inondable. Les travaux sont en cours et devraient être terminés en fin d'année.

DE VILLE EN VILLE

« C'est un sujet qui nous préoccupe tous. D'autant plus que nous allons vers davantage de périodes d'inondation »

Réunion de l'association philatélique

« C'est un sujet qui nous préoccupe tous. D'autant plus que nous allons vers davantage de périodes d'inondation »

UTILITE

« C'est un sujet qui nous préoccupe tous. D'autant plus que nous allons vers davantage de périodes d'inondation »

LE BASSIN EN PARLE

LA DÉPÊCHE DU BASSIN DU 17 AU 23 MARS 2022

BIGANOS

Plus de cinq millions d'euros pour une station de pompage ultra-sécurisée

Comment souvent au SIBA, c'est sous la terre que cela se passe. À huit mètres de profondeur, les travaux de construction de la station de pompage ultra-sécurisée de Biganos sont en cours. Le Syndicat intercommunal du bassin d'Arcachon (SIBA) a financé la construction de cet ouvrage d'art, qui permettra de faire passer les eaux de pluie sur un pont de 1,5 kilomètre de long, au-dessus de la zone inondable. Les travaux sont en cours et devraient être terminés en fin d'année.



Travaux en cours à Biganos, entre Sournat Kappe et la Leyre où le futur poste de pompage est édifié. Mise en service avant la fin de l'année.

« C'est un sujet qui nous préoccupe tous. D'autant plus que nous allons vers davantage de périodes d'inondation »

« C'est un sujet qui nous préoccupe tous. D'autant plus que nous allons vers davantage de périodes d'inondation »

« C'est un sujet qui nous préoccupe tous. D'autant plus que nous allons vers davantage de périodes d'inondation »

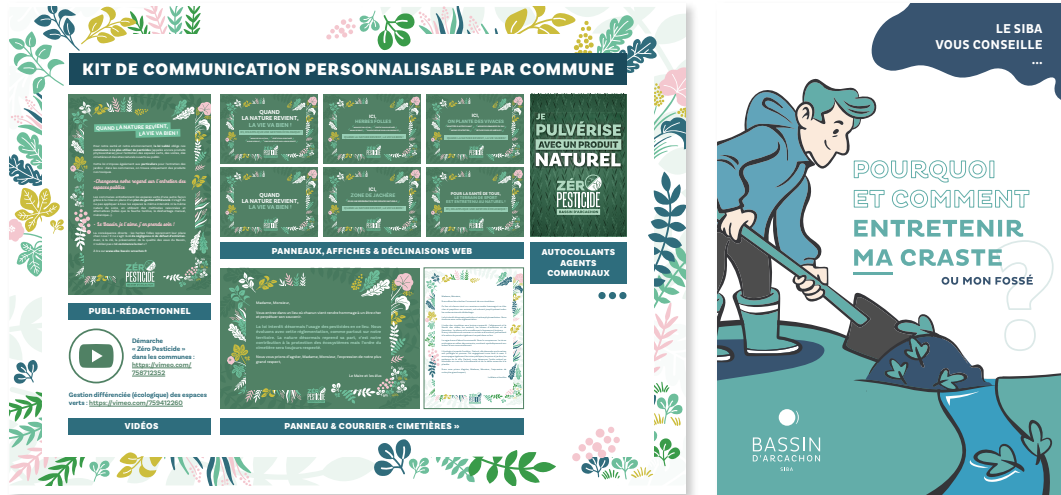
« C'est un sujet qui nous préoccupe tous. D'autant plus que nous allons vers davantage de périodes d'inondation »

« C'est un sujet qui nous préoccupe tous. D'autant plus que nous allons vers davantage de périodes d'inondation »

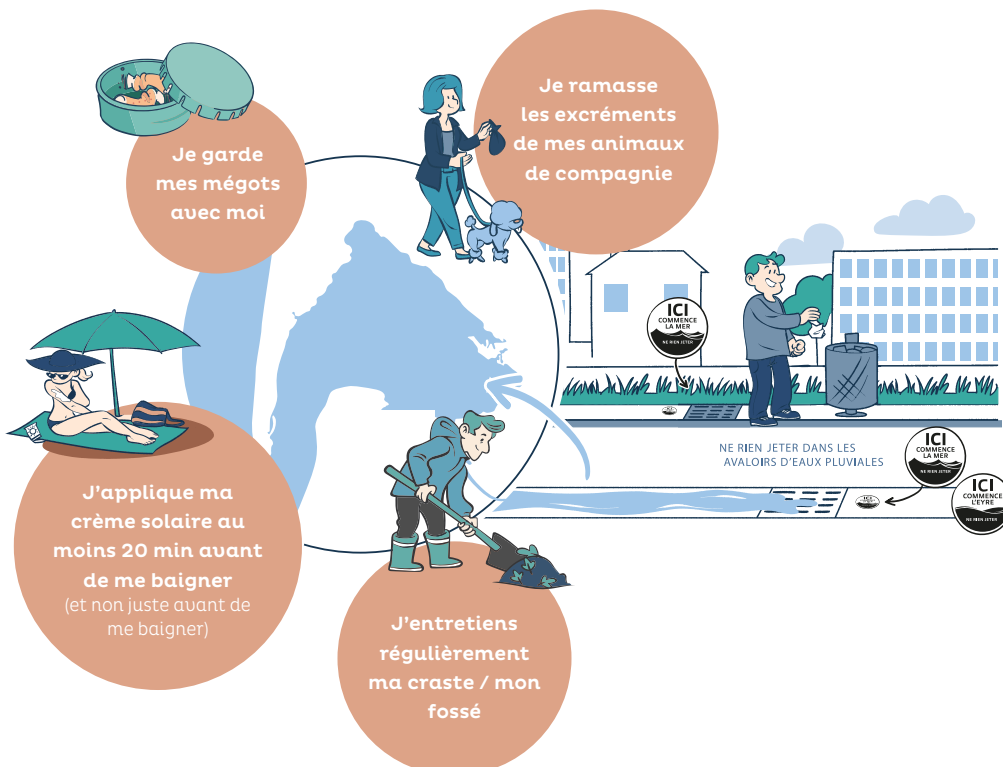
« C'est un sujet qui nous préoccupe tous. D'autant plus que nous allons vers davantage de périodes d'inondation »

« C'est un sujet qui nous préoccupe tous. D'autant plus que nous allons vers davantage de périodes d'inondation »

- **2 kits de communication** à destination des communes membres du SIBA, en faveur de la biodiversité et de la qualité de l'eau : la gestion différenciée des espaces verts / comment entretenir sa craste ou son fossé sur un terrain privé



En 2022, l'objectif du pôle a été de lier plus encore les initiatives « Ici commence la mer » et la marque Bassin d'Arcachon. Ce qui réunit les 850 partenaires de la marque, c'est la préservation de l'eau avec le Bassin au cœur. **L'enjeu est d'animer cette communauté, en leur donnant des outils pour qu'elle diffuse le bon discours... dans l'idée « chacun fait sa part ! ».**



Tout ce qui est jeté dans les villes et villages, sur la plage ou dans les avaloirs d'eaux pluviales finit dans la mer.

TEMPS FORTS

COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

Printemps / Été 2022

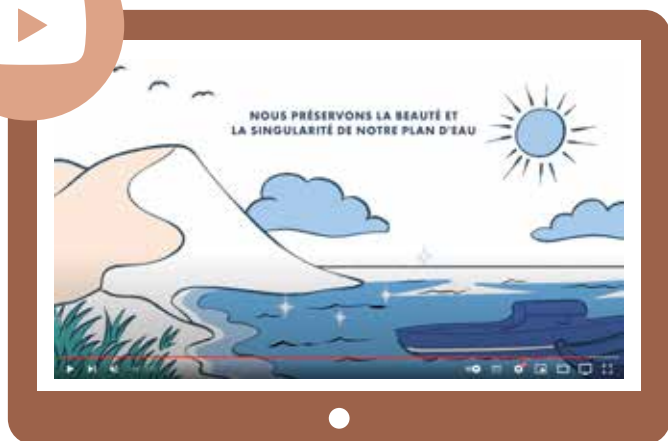
- **Réalisation d'une carte des fonds marins du Bassin d'Arcachon** (bathymétrie), distribuée en avant-première au Salon Nautique d'Arcachon 2022
- **TERRE DE MERS #3** avec un sujet consacré au réensablement
- **Création de vidéos de sensibilisation à la qualité de l'eau** : « le Bassin, je l'aime, je le préserve » pour mobiliser les partenaires de la marque sur les enjeux du SIBA. Ainsi, ils s'approprient leur rôle de porte-voix, de relais pour diffuser ces vidéos : dans leurs salles d'attente, sur internet...
- **Publi-rédactionnel** dans T La Revue « spécial eau » de « La Tribune » - support national.



Automne / Hiver 2022

Pensé et réalisé en interne par les pôles Environnement et Communication du SIBA : le Jeu de l'oie « Ici commence la mer ! »... Ici commence les gestes pour préserver la qualité des eaux du Bassin !

- **septembre** : présentation aux membres de la commission REMPARG INTER-SAGE, aux conseillers pédagogiques du territoire, Maison de la Nature et Parc naturel marin du Bassin.
- **octobre** : point presse du Président du SIBA ; distribution et présentation du jeu dans les écoles primaires, centres de loisirs et ludothèques du territoire : « Les élèves, ambassadeurs de la préservation du plan d'eau ».
- **novembre** : inscription du déploiement des actions « Ici commence la mer » sur l'ensemble des écogestes dans le profil de vulnérabilité conchylicole.
- **décembre** : distribution du jeu de l'oie avec la carte de vœux 2023



PROMOTION DU TERRITOIRE



688 744 €
actions réalisées
en Promotion

Dans le respect du document stratégique 2021-2026, le pôle promotion déroule en 2022 son plan d'actions comme suit :

ACTIONS DE PROMOTION À L'INTERNATIONAL

Redévelopper la visibilité de la destination post covid : reconquérir les visiteurs européens

- Organisation de voyages de presse (Forbes Magazine USA, WS Magazine Suisse, Radwelt Magazin Allemagne, TV Autrichienne ORF, influenceurs italiens et espagnols) et éditeurs de tours opérateurs en collaboration avec Gironde Tourisme (Cloudsandsea, Behringer, Reisen Giessen, Ikarus Services, Touren Reisen Schweda, La Cordée Reisen, Hotelbeds / Beyond the Bed, Atout France)
- Valorisation du Bassin dans la marque collective « Atlantikküste » (marchés Allemand, Néerlandais & Belge flamand), définie par le collectif du contrat interrégional « Côte Atlantique ». À ce titre, le SIBA participe à des campagnes de communication multi-supports et actions presse avec l'ADT Gironde Tourisme.

Travailler la clientèle madrilène pour insister sur le hors saison (cibles : urbains / couples actifs sans enfant / jeunes retraités : pas de dépendance aux vacances scolaires) et s'appuyer sur l'accessibilité aérienne de l'aéroport de Bordeaux

- Participation en juin au workshop #ExploreFrance à Madrid : collaboration avec le CRTNA et Atout France, rencontres et échanges avec des journalistes et blogueurs pour faire connaître la destination « Bassin d'Arcachon ».
- Création d'un publi-rédactionnel dans 4 quotidiens et 3 revues voyages - collaboration CRTNA et Atout France.
- Traduction en espagnol du journal de bord, du dossier de presse et de la carte touristique.



ACTIONS DE PROMOTION EN NATIONAL

Faire connaître le Bassin d'Arcachon 12 mois sur 12

L'étude de notre cible, réalisée par l'agence Opinion Way en 2021, confirme que la clientèle touristique a besoin d'être rassurée sur l'accueil touristique sur le Bassin en automne et hiver ; c'est la raison pour laquelle l'essentiel des achats d'espaces s'effectuent durant cette période.

- Distribution du Magazine de destination en supplément de TELERAMA (mars - 20 000 abonnés Paris).
- Campagne sonore automne-hiver sur Radio France (44,6 M de contacts en radio et 2 M en podcasts) et RTL (8 M de contacts en podcasts).
- Encartage du Journal de Bord «magazine de destination» dans un titre de presse : LE FIGARO (septembre - 85 000 abonnés IDF et Lyon)
- Publi-rédactionnel dans une presse spécialisée « randonnée pédestre » : Rando Balades - parution automne hiver.



Les relations presse sont indissociables du plan média pour cibler l'action presse sur un tourisme 12 mois sur 12 :

- Accompagnement par une agence de presse ZMIROV pour la réalisation d'un communiqué par saison, la recherche d'influenceurs qualifiés et créer des prétextes de RDV avec la presse parisienne pour sortir des sentiers battus.

Communiqué de presse - Hiver 2022

LE BASSIN D'ARCACHON : UN HAVRE DE PAIX OÙ SE RESSOURCER EN TOUTE SAISON

BASSIN D'ARCACHON
L'ÉTÉ EN HIVER

Cette fois-ci, c'est au Bassin, un village authentique, au cœur du littoral arcachonnais, que le Bassin d'Arcachon s'invite à retrouver ses visiteurs et de retrouver de nouvelles habitudes. C'est un lieu unique, un lieu où l'on peut se ressourcer en toute saison. C'est un lieu où l'on peut se ressourcer en toute saison. C'est un lieu où l'on peut se ressourcer en toute saison.

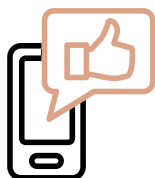
Communiqué de presse - Juin 2022

L'AUTOMNE AUTOUR DU BASSIN D'ARCACHON : COMMENT GLISSER EN DOUCEUR DE L'ÉTÉ VERS L'HIVER...

BASSIN D'ARCACHON
L'ÉTÉ EN HIVER

Pour profiter des plaisirs de la saison estivale et se préparer à affronter les premiers froids hivernaux, le Bassin d'Arcachon propose une offre de services adaptée à la saison. C'est un lieu unique, un lieu où l'on peut se ressourcer en toute saison. C'est un lieu où l'on peut se ressourcer en toute saison. C'est un lieu où l'on peut se ressourcer en toute saison.

**RETOMBÉES
DES ACCUEILS
INFLUENCEURS
EN 2022**



240

publications Instagram



2 529 578

personnes touchées
4 322 000 impressions

- Organisation de voyages de presse (Télérama, Geo, Femme Actuelle, Destination France, Balades, Voyages et Stratégie, Télématin) & Influenceurs (organisation et prise en charge déplacements, hébergements, restauration, activités...)
- Réalisation d'un dossier de presse : valoriser les hommes et femmes du territoire par les métiers



- Rédaction de contenus expérientiels et inspirationnels (articles + photos mois par mois pour le blog tourisme du Bassin d'Arcachon avec mise en lumière des 12 communes et des prestataires locaux)



- Réalisation d'une vidéo des espaces naturels du territoire aux couleurs de l'automne, pour diffusion sur les réseaux sociaux



**Relancer la saison estivale, suite aux incendies
déploiement d'un plan de relance touristique dès le 25 juillet (cf. p150-151)**

Développer la notoriété « Bassin d'Arcachon Destination Affaires »

- Affichage permanent Aéroport de Bordeaux (600 000 passagers entre le hall A et B)



- **Adhésion et présence dans le réseau national : « France Congrès et Événements (FCE) »**

10 newsletters envoyées par FCE valorisant la destination (hébergements, activités, agences événementielles...) et **présence dans le réseau régional avec le Club Affaires du CRTNA.**

<https://france-congres-evenements.org/bassindarcachon/>

- Participation à **2 Workshops** spécialisés sur Paris (prospection commerciale) - 5 juillet et 22 novembre « Faire découvrir nos offres affaires au bord de l'eau avec un aspect environnemental »
- Suite à un voyage de presse, **Bassin d'Arcachon Destination Affaires fait la une de Voyages & Stratégie.** Distribution aux 20 500 abonnés et lors du salon IFTM à Paris le 20-22 septembre 2022 (4 000 ex.) Une belle mise en lumière de notre destination.





- **Campagne de référencement** sur la rubrique « séminaires et congrès » du site portail (objectif de notoriété et mise en valeur de l'offre locale)

<https://bassin-arcachon.com/seminaires-congres/>

- **Publi-rédactionnel** dans Meet and travel Mag. (6 000 ex. et diffusion dans 2 salons majeurs MICE : Heavent Meetings Cannes et IMEX Francfort).

- **Campagne digitale de notoriété sur LinkedIn** auprès des décideurs affaires, elle a suscité un très fort intérêt : plus de 341 000 impressions.

- **Animateur du réseau « tourisme d'affaires »**, le SIBA a proposé **3 temps forts aux professionnels Bassin** afin de mieux se connaître et créer des synergies : speed meeting, rencontre avec le Bordeaux Convention Bureau et afterwork.

<https://tuba.fr/le-tourisme-daffaires-en-speed-dating/>

<https://tvba.fr/cooking-challenge-avec-le-reseau-daffaires-du-bassin-darcachon/>

- **Recensement, visites et rendez-vous chez les professionnels du tourisme d'affaires du Bassin** pour connaître l'offre, **actualiser la vitrine du site Internet** et brochures : guide de l'organisateur, lieux événementiels, hébergements MICE et lieux de restauration, document d'appel

- **Gestion des demandes de séminaires reçues** : « le SIBA facilitateur d'événements professionnels »

- Réalisation de 2 présentations (cibles : Presse et Décideurs) ; 2 kakémonos pour les workshops

<https://www.siba-bassin-arcachon.fr/pole-de-competences/le-pole-communication/bassin-darcachon-destination-affaires>



ANIMATIONS TERRITORIALES

Valoriser la diversité des savoir-faire du territoire



850
partenaires
engagés

Par la création de contenus thématiques, valorisant les filières et l'identité locale :

- **TVBA.FR**, télévision du Bassin : 1 224 publications dont 510 vidéos réalisées et diffusées + tournage d'une émission documentaire identitaire « Terre de Mers n°3 » comptabilisant 77 265 vues
- Réalisation d'une vidéo de valorisation de la filière nautique animée par le navigateur Yves PARLIER, pour diffusion lors d'événements thématiques locaux : clubs d'entreprises, conférences, réunions et sur internet.
- Opération « Mon Bassin sous le sapin » : mise en lumière des idées cadeaux des partenaires de la marque.

<https://www.marque-bassin-arcachon.fr/du-local-sous-le-sapin/>

Rassembler les acteurs du Bassin autour de RDV annuels

- Animation du Club SIRTAQUI avec les Offices de Tourisme : 6000 fiches d'information actualisées chaque année pour alimenter les outils du SIBA et du territoire.
- Organisation de café de bienvenue « accueil des nouveaux partenaires » : l'occasion de remettre le guide du partenaire, réédité en 2022.
- Opération Mon Bassin Mon Action avec l'ONF, le 1^{er} décembre 2022. Le début d'une belle histoire entre la mer et la forêt : réalisation des semis (mai 2023) avec la terre végétale issue des sédiments de dragage du Bassin d'Arcachon.

<https://www.marque-bassin-arcachon.fr/a-vos-marques-prets-cueillez/>

110
partenaires mobilisés
pour Mon Bassin mon Action



Mon Bassin Mon Action 2022



LES ÉTAPES #MONBASSINMONACTION



BROCHURES BASSIN

À QUI S'ADRESSENT-ELLES ?



+ DE 500
publications digitales

+ DE 50
réunions techniques
(en présentiel ou visio)

+ DE 50
supports élaborés



Destination
Bassin d'Arcachon :

N°1
sur 360 destinations
littorales de France sur les
réseaux sociaux
(source : Agence We Like
Travel 2022)

Réseaux sociaux
de la marque :



Facebook
13 000
abonnés



LinkedIn
3500
abonnés

AVANT SÉJOUR • PROMOUVOIR LA DESTINATION



MAGAZINE DE DESTINATION « JOURNAL DE BORD »
Prospects (distribué en amont des séjours)



DOSSIER DE PRESSE (FR, ES, EN)
Journalistes

SUR PLACE • INFORMER & FACILITER LE SÉJOUR DES VISITEURS



CARTE TOURISTIQUE (FR, EN, ES)
O.T. et Points Info tourisme / Professionnels du tourisme (hébergeurs,
loisirs & activités...)



IDÉES BALADES
O.T. et Points Info tourisme / Hébergeurs



DÉPLIANT « EMBARQUEZ »
Ostréiculteurs et pêcheurs



MON BASSIN SANS MA VOITURE
O.T. et Points Info tourisme / Professionnels du tourisme



GUIDE NUMÉRIQUE DES HÉBERGEMENTS (FR, EN)
O.T. et Points Info tourisme / Professionnels du tourisme



GUIDE NUMÉRIQUE DES LOISIRS & ACTIVITÉS (FR, EN)
O.T. et Points Info tourisme / Professionnels du tourisme



ÉCOSYSTÈME DIGITAL

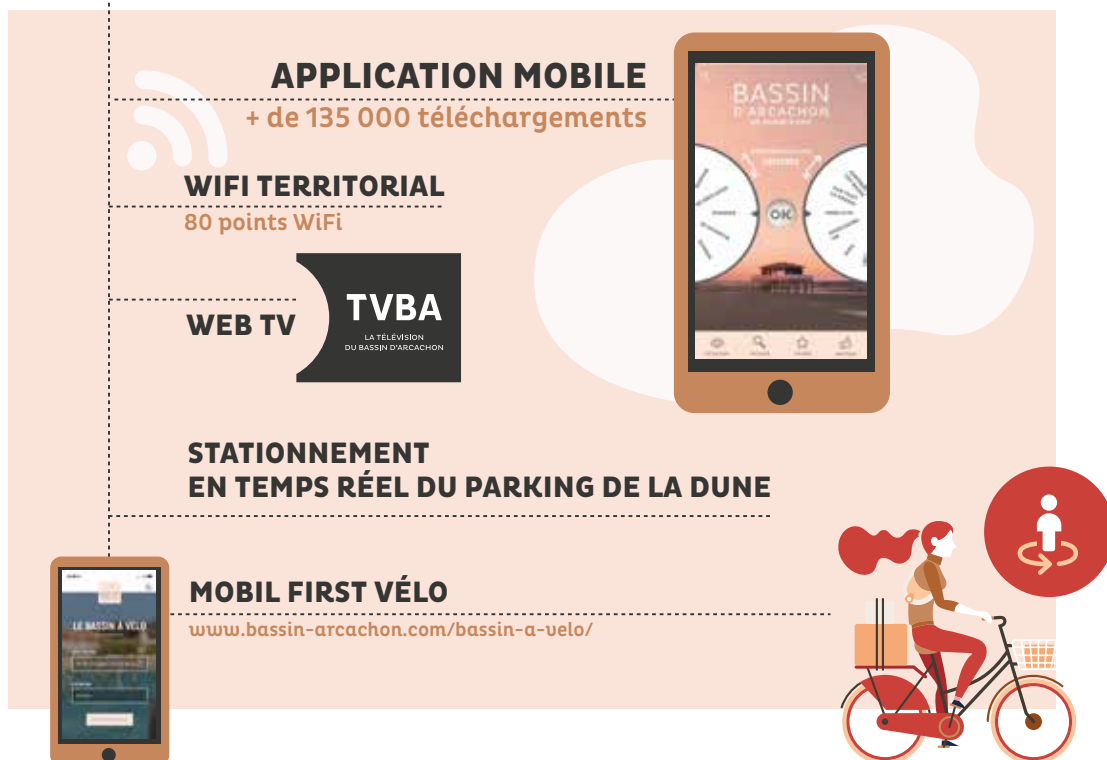
DE LA DESTINATION BASSIN D'ARCACHON

Gestion de l'information multicanal

AVANT SÉJOUR • PROMOUVOIR LA DESTINATION



SUR PLACE • INFORMER & FACILITER LE SÉJOUR DES VISITEURS



PERSPECTIVES 2023

Fort des engagements pris,
Conforté par les sollicitations des usagers
et des professionnels,
Porté par la technicité et l'agilité de ses
équipes,

en 2023

LE SIBA S'ENGAGE VERS :



PÔLE ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

4 grands travaux, parmi tant d'autres :

- Station d'épuration de La Teste de Buch :
réhabilitation d'ouvrages ayant subi des
dégradations dues à l'H2S (DENSADEG)
- Déconstruction de l'ancien poste de
pompage « LAGRUA »
- Raccordement du nouveau poste de
pompage « SKCP » et déconstruction de
l'ancien poste « CP-Facture », ainsi que la
cheminée associée
- Station d'épuration de Cazaux : en suivant
l'extension de sa capacité, réglages et
mise au point du process faisant suite au
raccordement des effluents de la BA120



PÔLE GESTION DES EAUX PLUVIALES

- Un suivi renforcé sur la gestion et
l'entretien des fossés privés par la
brigade de l'eau du SIBA ;
- La sécurisation et le traitement
d'inondation en réhabilitant par
chemisage les réseaux les plus vétustes ;
- Le traitement d'inondations
récurrentes par la mise en place
d'un important bassin d'infiltration
dimensionné pour des événements à
caractère exceptionnel sur l'Avenue du
Nord à Lége-Cap Ferret ;
- La sécurisation et le traitement
d'inondations sur le boulevard de
l'Union à Andernos-les-Bains à travers
le renouvellement d'un réseau d'eaux
pluviales structurant vétuste et
insuffisant.



PÔLE MARITIME

- Travail collaboratif avec les
partenaires pour le développement du
pôle maritime du SIBA afin de pouvoir
répondre aux enjeux du territoire y
compris la réhabilitation des friches
ostréicole ;
- Poursuivre les travaux pour faciliter
l'accès aux ports, maintenir les usages
et les activités balnéaires ;
- Valoriser les sédiments de dragage
dans les projets locaux et concevoir une
nouvelle unité de gestion des sédiments :
l'UGS de Césarée sur le Sud Bassin.



PÔLE GEMAPI

- La réalisation d'études permettant de
mieux comprendre le risque inondation
sur le territoire ;
- L'élaboration du futur projet de territoire
pour la prévention des inondations qui
fera suite au PAPI actuel ;
- Lancement du marché de maîtrise
d'œuvre pour le confortement de
l'encoche dunaire de la Corniche à La
Teste de Buch ;
- Lancement de la 2ème génération des
SLGBC de Lége-Cap Ferret et La Teste de
Buch, portées par le SIBA ;
- La poursuite des études opérationnelles
pour les travaux de sécurisation
et de restauration de la continuité
écologique du Canal des Landes ;
- Les premiers travaux sur le Cirès et le
Vigneau.
- Un nouveau TRI-tem sera installé sur le
port de La Teste de Buch



PÔLE QUALITÉ DE L'EAU REMPAR

- Lancement du projet de révision des outils pédagogiques de l'Eau'ditorium ;
- Les Plans de Gestion Différenciée de Marcheprime et d'Audenge seront en cours de finalisation ;
- La réalisation d'un guide d'accueil de la biodiversité dans les jardins des particuliers sera initiée ;
- La création de nouvelles actions de sensibilisation à la qualité des milieux auprès des enfants ;
- Mise en oeuvre du profil de vulnérabilité conchylicole.



PÔLE RESSOURCES NUMÉRIQUES

- L'ouverture de la donnée (OPEN DATA) afin de pouvoir répondre aux demandes de mises à disposition des données géographiques ;
- L'évolution de l'application e-navigation afin d'informer les navigateurs sur les enjeux environnementaux et de renforcer leur sécurité sur le Bassin d'Arcachon.



SERVICE HYGIÈNE ET SANTÉ

- La poursuite de l'instruction des plaintes liées au champ de compétences en maintenant une réactivité élevée.



PÔLE PROMOTION ET COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE

- Le déploiement d'une nouvelle campagne publicitaire automne-hiver sur les réseaux BRUT et France 5, en collaboration avec Augustin Trapenard ;
- Le lancement d'un nouvel écosystème digital pour TVBA.FR ;
- Une communication soutenue « Ici commence la mer » ;
- Création d'un kit média autour du journal de bord pour les professionnels du tourisme ;
- Tourisme d'affaires : développer et renforcer la coopération entre 2 destinations affaires (logique territoriale) : Bordeaux et Bassin d'Arcachon.



ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Si la plupart des marchés publics du SIBA comportent déjà des conditions d'exécution et des critères d'attribution prenant en compte les objectifs de protection de l'environnement, l'objectif de 2023 est de généraliser cette pratique sur l'ensemble de nos contrats y compris dans les spécifications techniques imposées.

GLOSSAIRE

- A Agence de l'eau Adour-Garonne**
ATMO
 Observatoire de la qualité de l'air en Nouvelle Aquitaine
- B BRGM**
 Bureau de recherches géologiques et minières
- C CCVE**
 Communauté de Communes du Val de L'Eyre
- CDL**
 Conservatoire du Littoral
- CDPMEM**
 Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Elevages Marins
- CITECO**
 Des Clmetières et des Terrains de sport Écologiques pour les 12 Communes du Bassin d'Arcachon
- CNRS**
 Centre National de la Recherche Scientifique
- COBAN**
 Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Nord
- COBAS**
 Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud
- CRCAA**
 Comité Régional de la Conchyliculture Arcachon Aquitaine
- D DDTM**
 Direction Départementale des Territoires et de la Mer
- DDPP**
 Direction Départementale de la Protection des Populations de la Gironde
- Département de la Gironde**
- DIRM Sud-Atlantique**
 Direction Interrégionale de la mer Sud-Atlantique
- DREAL Nouvelle Aquitaine**
 Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
- E EDD**
 Étude De Dangers
- H HAP**
 Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques
- G GEMAPI**
 Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
- GIP Littoral**
 Groupement d'Intérêt Public littoral
- I IFREMER**
 Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer
- L Laboratoires ACTALIA**
 Centre technique d'expertise agroalimentaire
- LDA33**
 Laboratoire Départemental d'Analyses de la Gironde
- LPL**
 Laboratoires des Pyrénées et des Landes
- M MICE**
 Meetings, Incentives, Conferences, Exhibitions
- MNBA**
 Maison de la Nature du Bassin d'Arcachon
- O OASU**
 Observatoire Aquitain des Sciences de l'Univers
- OCA**
 Observatoire de la Côte Nouvelle Aquitaine
- ONF**
 Office National des Forêts

P PAPI
Programme d'Actions de Prévention des Inondations

Pays BARVAL
Pays Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre

PGD
Plan de Gestion différenciée

PNMBA
Parc naturel marin Bassin d'Arcachon

PNRLG
Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne

PPI
Plan Particulier d'Intervention

Préfecture de la Gironde

R REMPAR
Réseau de suivi et d'expertise sur les Micro-polluants, Macro-polluants et Micro-organismes dans les eaux du Bassin d'Arcachon et ses tributaires

RéZHilience
Programme d'actions pour la restauration de zones humides en tête de bassins versants, en vue d'améliorer la résilience du Bassin d'Arcachon face au changement climatique et aux nombreux enjeux de l'eau

RNA
Région Nouvelle Aquitaine

S SIAEBVELG
Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Eaux du Bassin Versant des Etangs du Littoral Girondin

SLGBC
Stratégie Locale de Gestion de la Bande Côtière

SLGRI
Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation

SMBVLB
Syndicat Mixte du Bassin Versant des Lacs du Born

SMGDP
Syndicat Mixte de la Grande Dune du Pilat

SMPBA
Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon

Sous-Préfecture d'Arcachon

Station marine d'Arcachon

SYBARVAL
Syndicat du Bassin d'Arcachon Val de l'Eyre

T TDC
Trait De Côte

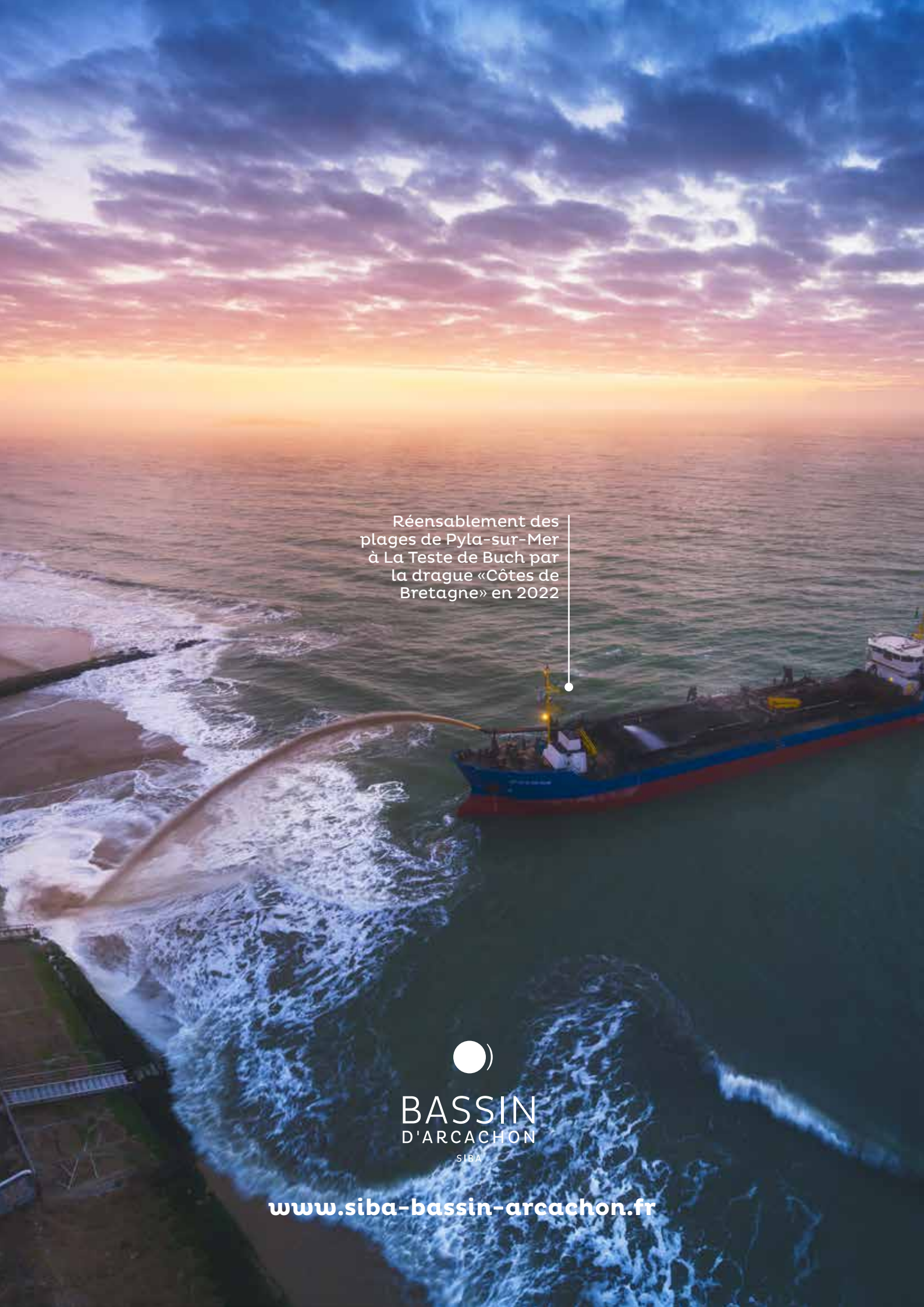
TRI
Territoire à Risque important d'Inondation

TRI-tem
Totems d'information et de sensibilisation (surveiller le risque de submersion marine)

U UB
Université de Bordeaux

UMR EPOC
Unité Mixte de Recherche Environnements et Paléoenvironnements Océaniques et Continentaux

UT2A
Laboratoires d'analyses chimiques

An aerial photograph captures a large blue and red dredging vessel at sea during a dramatic sunset. A thick, white pipeline extends from the ship's deck, arching over the water to deposit sand onto a beach. The sky is filled with colorful clouds in shades of orange, pink, and blue. The sea is dark with white foam from the sand pipeline's discharge.

Réensablement des
plages de Pyla-sur-Mer
à La Teste de Buch par
la drague «Côtes de
Bretagne» en 2022



BASSIN
D'ARCACHON

SIBA

www.siba-bassin-arcachon.fr